

Un agent de l'USECO, arrêté à Amsterdam

par Michel AUGER

Un agent de la Sûreté du Québec, qui jusqu'en fin de semaine dernière, était affecté à l'Unité spéciale d'enquête sur le crime organisé, a été appréhendé hier à Amsterdam, en Hollande, en possession d'une quantité importante de haschisch.

Un porte-parole de la SQ à Montréal a confirmé, hier soir, la détention de l'agent Jacques Grenier, un jeune homme dans la vingtaine, mais n'a pu préciser si des accusations avaient été portées contre lui par les autorités policières des Pays-Bas.

C'est par une dépêche de l'Interpol, l'Organisation de la police internationale, que les autorités québécoises ont été informées de cet incident qui se serait survenu à l'aéroport international d'Amsterdam alors que le jeune policier s'apprêtait à monter dans un avion à destination du Canada.

La semaine dernière, l'agent Grenier avait demandé et obtenu de ses supérieurs un congé de quelques jours afin d'effectuer un voyage à titre personnel en Europe.

C'est d'ailleurs, après son départ que la direction de l'USECO, l'organisme chargé de la préparation de l'enquête de la Commission de police sur le crime organisé, a demandé son transfert, de même que celui de trois autres policiers, à d'autres fonctions au sein de la SQ.

Un porte-parole de l'unité spéciale a fait savoir que la mutation de l'agent Grenier n'avait rien à voir avec ce qui s'est passé à Amsterdam.

L'agent Grenier a occupé diverses fonctions depuis son entrée dans la

Sûreté du Québec. Depuis trois ans, il avait entre autre, été affecté à différentes escouades chargées de la surveillance du crime organisé.

Après avoir passé quelques mois à la section des Renseignements spéciaux de la SQ au quartier-général de Montréal, ce policier a été muté à l'escouade spéciale de la SQ à l'aéroport de Dorval. Cette unité, en collaboration avec d'autres corps policiers, est chargée de surveiller des personnalités suspects qui quittent ou entrent au pays.

Par la suite, après ce que le ministre Jérôme Choquette a appelé une sélection des meilleurs éléments des trois corps policiers principaux de la province, l'agent Grenier a été affecté à l'Unité spéciale d'enquête sur le crime organisé, au mois de juin dernier.

Comment ont été choisis les agents de l'USECO?

— page A 6

Autre saut du coût de la vie

OTTAWA (PC) — Une autre augmentation du prix des aliments est responsable de la hausse de l'indice du coût de la vie, qui est passé de 144,5, en janvier, à 145,3, en février. La hausse du prix du logement est également responsable en partie de la dernière augmentation de l'indice.



LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTREAL, VENDREDI 9 MARS 1973, 89e ANNEE, No 58, 52 PAGES, 4 CAHIERS

MONTREAL-METRO. 15c

météo

Périodes nuageuses
Maximum 35° Minimum 30°
Demain : ensoleillé et frais
Détails page A 2

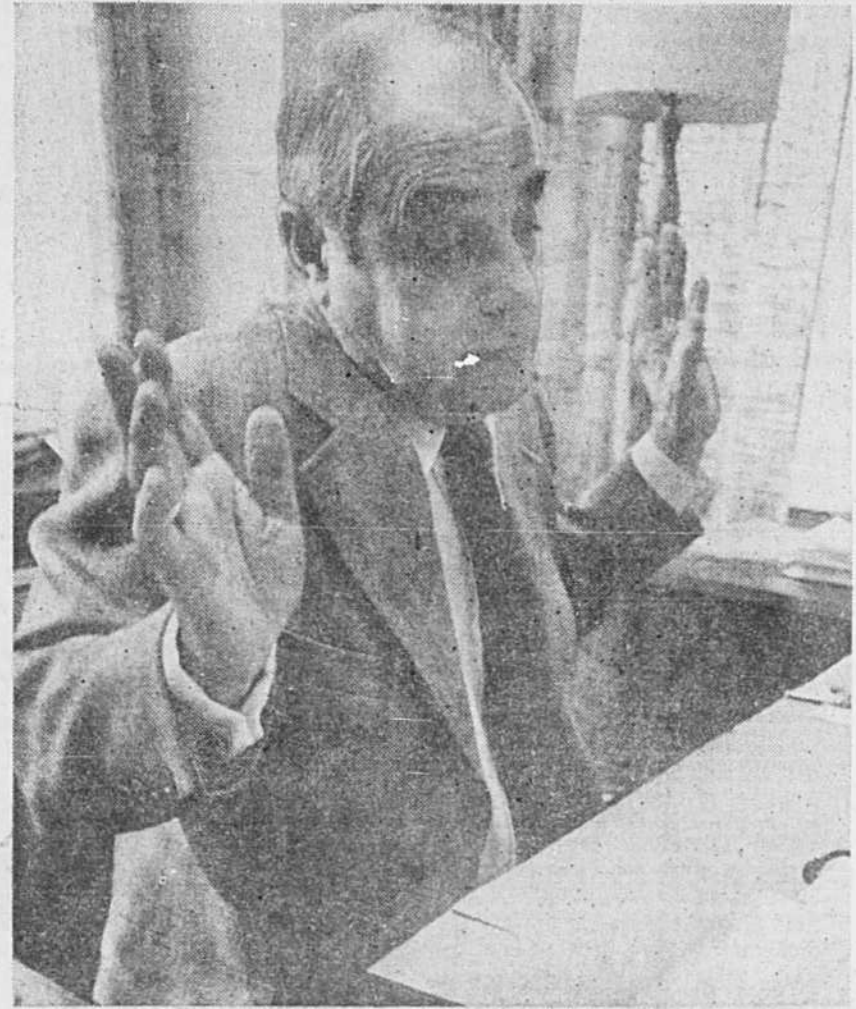


photo Pierre McCann, LA PRESSE

Toutes les analyses démontrent que le déficit de plus de \$50 millions, dans l'opération des autoroutes, ne pourra être résorbé autrement que par une augmentation des tarifs, affirme M. Paul Prévost, directeur général de l'Office des autoroutes.

Autoroutes: une seule solution, hausser les tarifs

L'Office des autoroutes

par Gilles NORMAND

Quoi qu'en dise le premier ministre Robert Bourassa, quoi qu'en dise le ministre responsable de l'Office des autoroutes, M. Georges Tremblay, il n'existe pas d'autre solution que l'augmentation des tarifs pour résorber le déficit de plus de \$50 millions entretenu depuis l'existence des autoroutes.

C'est ce qu'a déclaré, hier, au cours d'une interview, le directeur général de l'Office des autoroutes du Québec, M. Paul Prévost.

Les difficultés financières de l'Office des autoroutes, qui ont connu de vains rebondissement devant l'Assemblée nationale, hier, et avant-hier, ne datent pas d'hier. En effet, l'ex-directeur général de

l'Office, M. Guy Poliquin, avait déjà recommandé, en 1970, l'abolition du tarif préférentiel de 10 cents aux heures de pointe, sur l'autoroute des Laurentides. Le gouvernement n'a jamais répondu à sa demande.

En mars 1971, M. Poliquin recommandait, une fois de plus l'application du règlement no 19 de la loi des autoroutes, laquelle loi avait été adoptée en novembre 1970. Ce règlement voulait notamment l'abolition du tarif préférentiel de 10¢ sur l'autoroute des Laurentides.

Ce règlement faisait suite à des analyses sérieuses, préparées par des ingénieurs. Ces mêmes analyses démontrent qu'en 1960, le salaire versé aux employés des autoroutes était de

\$1.25 l'heure alors qu'aujourd'hui, les employés touchent \$2.35 l'heure.

Et même que le service policier coûte plus cher dans une proportion de 95 p-cent, de souligner M. Prévost.

M. Prévost ajoute que le seul service dont les coûts n'ont pas été augmentés depuis 1959, c'est l'autoroute. Les trains ont augmenté leurs tarifs dans une proportion de 25%, les compagnies d'autobus ont aussi augmenté les leurs, et il en est ainsi du métro et de l'autobus.

"Si j'étais politicien..."

Toujours selon M. Prévost, la seule augmentation qui est mentionnée, dans le dernier rapport du conseil de l'Office des autoroutes, représente à

Voir AUTOROUTES, page A 6

La faim de 9h à 4h

par Nicole PERREAULT

"Il est 4 heures. Mais, j'ai fini ma journée de toute façon!" C'est la rebuffade qu'a essayée hier une mère de quatre enfants de la part d'un fonctionnaire du bien-être social en guise de réponse à l'aide sollicitée. Que Mme Jack Anthony ait à retourner les mains vides avec sa marmaille dans son logis sans meubles, les tablettes du garde-manger vides, faut-il en faire un drame? Il était quatre heures et au bureau du bien-être social, rue Mont-Royal, les fonctionnaires avaient terminé leur travail...

"Nous sommes venus d'Alberta pour vivre à Montréal, il y a un mois, expliquait Mme Anthony. Mon mari était manoeuvre pour le Canadien Pacifique, et a perdu son emploi. Nous avons donc vendu tout notre mobilier pour pouvoir défrayer le voyage jusqu'à Montréal."

Il y a trois semaines, Mme Anthony, accompagnée d'une travailleuse sociale, se présentait au même bureau de bien-être social, où on lui refusa toute aide. Elle a donc fait appel aux organismes populaires des assistés sociaux et citoyens à faible revenu et du Local du sud-ouest populaire qui sont allés hier avec elle plaider sa cause.

Les fonctionnaires avaient égaré Voir FAIM, page A 6



Le pacte de suicide de la polyvalente de Mortagne

L'institutrice Jacqueline Goode, qui a été victime d'un complot incroyable, de l'avis même du coroner Alban Flamand, a comparu hier sur une civière à l'enquête sur le pacte de suicide de deux étudiants de la polyvalente de Mortagne dont la trame s'est déroulée le 21 novembre dernier. Un adolescent de 15 ans a été tenu, post mortem, criminellement responsable d'homicide sur sa propre personne et de double tentative de meurtre.

Voir informations page A 7

Montréal défait et refait le minirail

par Daniel L'HEUREUX

L'administration municipale montréalaise, qui avait récemment demandé à ses employés de démanteler le minirail bleu de l'île Notre-Dame, a décidé de faire marche arrière au beau milieu de l'oeuvre accomplie et a donné l'ordre à son personnel de remettre dans son état initial la partie déjà défaite.

L'opération, complètement inutile, aura coûté quelque \$20.000 au trésor municipal selon un informateur digne de foi qui nous a confirmé cette nouvelle.

Le fait est que l'administration municipale avait d'abord pensé à relocaliser le minirail ailleurs sur l'île No-

tre-Dame, en raison de l'élargissement du canal donnant sur le lac des Régates pour la tenue des épreuves nautiques de 1976. Cette opération entraîne par ailleurs, comme on le sait, la démolition de 13 pavillons situés en bordure du canal.

Le démantèlement du minirail fut donc entrepris. Il y a près de deux mois, les employés des ateliers municipaux s'attaquèrent à la tâche et déposèrent au sol 46 longueurs de rail, soit une distance de quelque 3.680 pieds. Mais c'est là qu'on leur ordonna de cesser les travaux. Et, peu après, de tout remonter...

Pourquoi? On s'était aperçu, dans les hautes sphères de l'administration,

que le nouveau tracé risquait de devenir embarrassant dès l'an prochain. Et qu'il valait mieux faire marche arrière plutôt que d'avoir à démanteler le minirail de nouveau un an plus tard.

Si le nouveau tracé menaçait de devenir caduque l'an prochain, c'est que le Comité organisateur des jeux olympiques étudie actuellement la possibilité que d'autres compétitions olympiques soient tenues sur l'île Notre-Dame, notamment le tir à l'arc.

Le minirail bleu

Quant au creusage du bassin en vue de la tenue des épreuves nautiques en 1976, il a été retardé à l'automne car cette opération aurait asséché complè-

tement les canaux sillonnant l'île Notre-Dame.

Il faut par ailleurs souligner, au sujet du minirail de l'île Notre-Dame, qu'il aurait dû, de toute façon, être partiellement démantelé pour permettre aux grues géantes utilisées dans la démolition des pavillons de les atteindre. Mais le démantèlement n'aurait dû se faire que sur quelques longueurs de rail.

Rappelons que ce minirail sera à la disposition du public cet été, permettant ainsi aux visiteurs de revoir l'île Notre-Dame (qui demeurera fermée cette année) et d'assister du même coup à la démolition des pavillons.

Le spectacle des démolitions, pour peu qu'il pique la curiosité, n'offre en soi rien de très agréable. Il risque tout au plus de soulever l'indignation de ceux qui, la nostalgie d'Expo 67 en tête, verront des pavillons d'apparence encore fort convenable tomber sous le marteau-pilon des démolisseurs.

Aussi l'administration municipale y a-t-elle pensé par deux fois avant d'ouvrir le minirail bleu au public. C'est finalement pour une stricte question de rentabilité qu'elle a décidé de l'ouvrir. Les minirails ont rapporté plus d'un demi million en 1971 et c'est le bleu, beaucoup plus que le jaune, qui est cause de ce succès.



Tous les samedis à compter de demain, LA PRESSE offrira à ses jeunes lecteurs une page complète de jeux palpitants: énigmes, charades, logoglyphes, rébus, etc. C'est à ne pas manquer.

AUJOURD'HUI

Du théâtre "libéré" à Orsainville

Pour la première fois peut-être, une pièce de théâtre conçue par un prisonnier sera montée et jouée par des détenus sur les planches mêmes d'une prison, le Centre de détention d'Orsainville. La création de cette pièce s'inscrit dans le cadre de manifestations culturelles qui devraient s'implanter dans le milieu au cours des prochains mois. Nous laissons à l'auteur, Réal Alain Perreault, le soin de présenter le Comité des bagnards de l'île Frapalagos:

"Au large des côtes de la Guyane française, j'ai imaginé quelques îles sur l'une desquelles j'ai voulu des hommes dans un bague. Prisonnier moi-même, je n'ai rêvé que l'endroit afin de satisfaire aux exigences de la censure pénale. Il n'est pas toujours assuré que l'on puisse appeler les choses de chez nous par leurs noms. L'action de cette pièce se situe entre l'émotion et la pensée d'hommes particuliers. Cette pièce ne veut rien prouver. Vous ne trouverez que des paroles d'homme, d'hommes plutôt victimes des systèmes sociaux".

— page A 8

LES MAUX DE NOTRE LANGUE

— page A 7

Le pacte de l'auto et l'engagement du Canada au Vietnam

— page A 2

Les réformateurs à l'assaut de la forteresse de la SSJB

— page B 7

ABCD
9 3 8 10

Tous les participants qui avaient indiqué, sur leur billet, le numéro 9 sous la lettre A, 3 sous la lettre B, 8 sous la lettre C et 10 sous la lettre D gagnent dans l'ordre, ce qui rapporte \$1,970.60 pour une mise de \$1.

Ceux qui avaient choisi les quatre mêmes numéros 9-3-8-10 mais dans un ordre différent, gagnent dans le désordre, ce qui leur rapporte \$85.80 pour chaque mise de \$1.

\$315,268 ont été partagés entre 80 prix dans l'ordre et 1,850 prix dans le désordre.

SOMMAIRE

Arts et spectacles: A 12 à A 15
Bandes dessinées: A 16
"Chocolat": D 3
Cinéma: A 14
Décès, naissances, etc.: D 17
"Dites-moi, docteur": A 8
Economie: B 1 à B 6
Editorial: A 4
Etes-vous observateur?: D 6
Horoscope: A 11
Informations étrangères: D 1
"Mot-mystère": D 9
Mots croisés: D 7
Petites annonces: D 2 à D 16
Radio et télévision: A 17
Sports: C 1 à C 8
Tribunaux: A 7
Vivre aujourd'hui: A 8 à A 11

mini-presse

le monde

□ Une psychose de peur règne encore à Londres aujourd'hui à la suite des attentats à la bombe qui ont fait un mort et plus de 200 blessés hier. L'IRA provisoire que la police soupçonne d'avoir organisé ces attentats n'a cependant émis aucun communiqué. Selon des informations non confirmées, un commando de l'Irlande du Nord se serait rendu à Londres il y a quelques jours pour organiser ces actes de terreur.

Pendant ce temps, à Belfast et à Londonderry, les "Provos" se sont manifestés en force à l'occasion du référendum sur le maintien de l'Irlande dans le Royaume-Uni. Un sol-

dat britannique a été tué et de nombreuses explosions se sont produites.

□ Les chefs d'Etat de l'Algérie et de la Syrie soutiennent que les droits du peuple palestinien ne pourront être récupérés que par la force. Le président Boumediène d'Algérie, pour sa part, dit qu'il faudra de longues années de lutte et des centaines de milliers de martyrs.

□ Les deux parties sud-vietnamiennes entreprendront le 19 mars des négociations à Paris pour régler leur différend. D'autre part les Etats-Unis et le Nord-Vietnam ont annoncé la constitution de la commission économique mixte qui se réunira le 15 mars.

le Canada

□ Selon un rapport sur la nutrition préparé par le conseil national du bien-être social, l'instauration d'un revenu annuel garanti serait la meilleure façon de procurer un régime alimentaire adéquat à tous les Canadiens.

□ Le Parti conservateur pourrait réviser sa décision de ne pas envoyer un représentant au Vietnam, si le gouvernement se pliait à certaines conditions.

□ Le Canada a jugé inacceptables les propositions américaines voulant que le Canada couteille Washington avant de modifier sa politique pétrolière à l'égard des Etats-Unis.

□ Le coût de la main-d'œuvre serait l'une des principales causes de la hausse des prix des aliments au Canada, selon les fabricants canadiens des produits alimentaires.

le Québec

□ Le ministre Claude Castonguay a de nouveau croisé le fer avec le Ralliement créditiste au sujet des politiques sociales.

□ Candidat à la présidence du NPD-Québec, M. Henri-François Gauthrin a déclaré que si cette formation politique ne voulait pas mourir, il fallait la reconstruire et voir d'abord à

l'augmentation de ses effectifs et de ses ressources financières.

□ Le nombre de personnes admissibles aux prestations de bien-être social au Québec a diminué de 28,000 en 1972.

□ Dorénavant, les citoyens canadiens auront la préférence dans la fonction publique du Québec.

méto

□ Jacques Mesrine qui s'était évadé de prison le 21 août dernier en compagnie de Jean-Paul Mercier, Pierre Vincent et Robert Imbeault, a été arrêté ce matin à Paris. Il est soupçonné d'avoir commis de nombreuses agressions à main armée en France.

□ Les autorités municipales ont arrêté les travaux de démantèlement du minirail de l'île Notre-Dame et ordonné de tout remettre en place. Le nouveau tracé prévu risquait de nuire à certaines compétitions des Jeux de 1976. Cette opération aura coûté \$20,000.

□ Le niveau des rivières Richelieu, Mille-Isles, des Prairies et Outaouais est actuellement d'un ou deux pieds au-dessus de la normale pour cette période de l'année et on craint que de nombreuses inondations ne se produisent.

□ Un adolescent qui avait participé au drame de l'école polyvalente de Mortagne, le 21 novembre dernier, a été confié à la cour de Bien-être social par le coroner Alban Flaminand. Le coroner a rendu un verdict de suicide dans le cas du jeune Lionel Barbeau qui était mort à cette occasion.

le sport

□ Les Kings de Los Angeles semblent bien décidés à participer aux séries éliminatoires. Leur victoire de 4-1 aux dépens des Hawks de Chicago hier soir en témoigne. Les Hawks, soulignons-le, n'ont remporté que deux de leurs 10 dernières rencontres.

□ A Daytona, nos Expos continuent de s'en donner à cœur-joie et si Mike Mansall continue d'offrir des performances comme celle qu'il a présentée hier, les amateurs pourront rêver d'une... quatrième position.

LA METEO

On n'avait jamais vu ça!

Un nouveau record a été établi hier, pendant qu'il faisait un soleil radieux alors qu'on avait prévu des averses.

Le plus haut maximum, pour un 8 mars, s'établit maintenant à 51 degrés, rapporte-t-on à l'aéroport de Montréal.

Même à Schefferville, on a enregistré une nouvelle marque, avec 41 degrés.

Et ça va continuer, car il n'y a pas de tempête majeure en vue. Le week-end sera donc beau avec une hausse graduelle des températures, samedi et dimanche.

Il fera beau également, aujourd'hui, même si ce sera un peu plus frais, avec un maximum d'environ 35 degrés. Samedi, le maximum devrait grimper à 40.

à Montréal

AUJOURD'HUI		DEMAIN	
Maximum 35	Minimum 30	Ensoleillé et frais	
Quelques périodes nuageuses			

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	15	25	Généralement ensoleillé	Ensoleillé et plus doux
Outaouais	20	35	Généralement ensoleillé	Ensoleillé et plus doux
Laurentides	15	25	Généralement ensoleillé	Ensoleillé et plus doux
Cantons de l'Est	20	35	Généralement ensoleillé	Ensoleillé et plus doux
Québec	20	35	Généralement ensoleillé	Ensoleillé et plus doux
Rimouski	15	25	Généralement ensoleillé	Ensoleillé et plus doux
Lac-Saint-Jean	15	25	Généralement ensoleillé	Ensoleillé et plus doux
Baie-Comeau	15	25	Généralement ensoleillé	Ensoleillé et plus doux
Sept-Îles	15	25	Généralement ensoleillé	Ensoleillé et plus doux
Gaspé	15	25	Généralement ensoleillé	Ensoleillé et plus doux

au Canada

	AUJOURD'HUI			Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux		Vancouver	42	50
Alberta	Ensoleillé		Edmonton	22	40
Saskatchewan	Ensoleillé		Régina	20	40
Manitoba	Ensoleillé		Winnipeg	20	35
Ontario	Ensoleillé		Toronto	30	40
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé		Saint-Jean	20	45
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé		Halifax	24	48
Île-du-Prince-Édouard	Ensoleillé		Charlottetown	21	43
Terre-Neuve	Pluvieux		Saint-Jean	28	45

si vous partez

Aux Etats-Unis			Min.	Max.	Min.	Max.		
New York	44	62	Chicago	41	47	New Orleans	62	67
Washington	43	65	San Francisco	46	53	Miami	73	79
Boston	41	65	Los Angeles	50	56			

Vers les capitales

Paris	41	Moscou	25	Hong Kong	64
Londres	37	Stockholm	28	Lisbonne	55
Rome	41	Tokyo	41	Sydney	77
Berlin	36	Athènes	54	Tunis	45
Amsterdam	41	Casablanca	55	Vienne	34
Bruxelles	39	Genève	37	Varsovie	28
Madrid	41	Le Caire	52	Mexico	54

Vers les plages

Acapulco	70	88	Bermudes	61	64	Nassau	68	82
			Barbades	73	82	Rio de Janeiro		

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Le pacte de l'auto accordé contre un engagement canadien au Vietnam

— un sénateur américain

OTTAWA (PC) — Le gouvernement des Etats-Unis aurait donné son accord au pacte de l'automobile avec le Canada, en 1956, parce qu'il espérait que cet accord pousserait le Canada à participer à la guerre au Vietnam, selon le sénateur Vance Hartke.

M. Hartke, qui est sénateur démocrate de l'Etat de l'Indiana, était interviewé sur les ondes de Radio-Canada au cours d'une émission diffusée hier soir.

Il a répété certaines de ses vues selon lesquelles le pacte de l'auto équivalait à une forme d'aide à l'étranger en faveur du Canada, en raison du fait que les Etats-Unis accordaient aux Canadiens des emplois qui leur revenaient.

"La raison de cet accord était qu'à l'époque, les gens qui favorisaient la guerre croyaient qu'à cause de ce genre d'assistance, le Canada serait amené à s'impliquer dans le conflit vietnamien", a-t-il expliqué.

Le sénateur Hartke a par la suite donné sa version de la façon dont le premier ministre Pearson avait signé

le pacte au ranch du président Johnson, au Texas.

Pearson

"Le premier ministre du Canada s'était rendu au ranch du président américain, a-t-il dit, et le président Johnson lui aurait parlé de s'engager au Vietnam pour sauver la démocratie et pour aider les Américains à se retirer de ce pays.

"A la suite de quelques déclarations qui indiquaient qu'il pourrait y avoir un certain revirement, les Etats-Unis auraient accordé au Canada le pacte de l'automobile, selon moi, comme un échange de la même façon que nous avions accordé \$38 millions aux Philippines, pour qu'ils envoient des troupes au Vietnam.

"Les Etats-Unis croyaient que le Canada s'engagerait dans la guerre, mais il ne le fit pas puisqu'il ne l'avait pas formellement promis."

Le sénateur se référait aux rapports des journaux de 1965 sur la réévaluation de la politique vietnamienne du Canada afin de prouver ses assertions.

Prix des aliments: le coût de la main-d'oeuvre causerait la hausse

— les fabricants

OTTAWA (PC) — Les fabricants canadiens de produits alimentaires et l'Institut canadien de la distribution alimentaire ont soutenu hier à Ottawa que le coût de la main-d'oeuvre était une des principales causes de la hausse des prix des aliments au Canada.

Comparaissant tour à tour devant les membres du Comité sur la tendance des prix des aliments, les représentants de ces organismes ont fait

valoir que, présentement, près de 50 pour cent des profits sont consacrés aux salaires de la main-d'oeuvre.

D'une part, l'Institut a soutenu que toute greve dans le secteur de la distribution alimentaire était "fatale".

Comme, par ailleurs, le personnel des membres de l'Institut est syndiqué à grande majorité et que les échéances des conventions viennent en même temps, les distributeurs des produits alimentaires n'ont d'autre

choix que celui d'accepter les demandes syndicales, ont-ils soutenu.

D'autre part, les fabricants ont expliqué que le Canada n'avait qu'une faible influence sur les prix des denrées mondiales, tant au domaine des importations que des exportations.

Ils croient que la récente dévaluation du dollar américain se traduira par une hausse de dix pour cent des denrées alimentaires canadiennes.

Ainsi, à leur avis, le gel des prix et des salaires au Canada n'aurait que peu d'effets. Les fabricants ont prétendu, par ailleurs, que partout où le gel des prix et des salaires a été décrété, les effets sur l'ensemble de l'économie ont été désastreux.

"Les profits diminuent"

Par ailleurs, la Canadian Grocery Distributors' Institute et le Grocery Products Manufacturers of Canada ont affirmé hier devant le comité que les prix des aliments continueraient de monter, mais que les producteurs n'en tireraient pas des profits extraordinaires.

Au contraire, selon eux, leurs marges bénéficiaires se rétrécissent au maximum.

Ils ont affirmé qu'ils ne savaient pas où et quand la poussée inflationniste dans le domaine alimentaire allait prendre fin.

"Salaires, impôts et autres frais continuent de monter. La concurrence demeure féroce et les marges de profits sont à leur niveau le plus bas", ont-ils soutenu.

Vietnam: le PC pourrait revenir sur sa décision

OTTAWA (PC) — Le chef du Parti conservateur, M. Robert Stanfield, a indiqué hier soir que son parti réviserait peut-être sa décision de ne pas envoyer un représentant au Vietnam avec le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, si le gouvernement se pliait à certaines conditions.

Au cours d'une interview, M. Stanfield a précisé que les circonstances changeraient de façon substantielle si le gouvernement consentait à discuter de nouveau aux Communes une résolution sur le Vietnam qui a déjà été étudiée.

La résolution, qui avait pour but de prendre note du fait que le Canada avait décidé de participer à la surveillance du cessez-le-feu, fut amendée par les conservateurs et par les néo-dé-

mocrates, mais ni les amendements, ni la résolution ne furent mis aux voix.

Si elle était approuvée, la résolution aurait pour effet de confier au Parlement, et non au gouvernement seulement, le soin de décider si le Canada va prolonger la période initiale de 60 jours, acceptée par le cabinet, pendant laquelle il participera à la commission internationale.

M. Sharp a émis l'opinion que le gouvernement devait avoir la liberté de prendre cette décision lui-même, quitte à ce que le sujet soit débattu en Chambre par après.

Par ailleurs, c'est le député de Rimouski, M. Eudore Allard, qui représentera le Crédit social auprès de M. Sharp au Vietnam. Hier, on avait annoncé que ce serait M. Gérard Laprise.

Pour l'empêcher de mourir, il faut réorganiser le NPD-Québec

— Henri-F. Gauthrin

par Pierre SAINT-GERMAIN

Le NPD-Québec va mourir s'il n'est pas réorganisé. Cette reconstruction doit se faire d'abord par l'augmentation de ses effectifs et de ses ressources financières, puis par la formation de ses militants et leur implication dans leur milieu, au niveau des associations de comités renforcés, en vue de "couler les fondements d'un socialisme québécois".

Telle est l'orientation que propose un jeune professeur de mathématiques à l'université de Montréal, M. Henri-François Gauthrin, 29 ans, qui briguera la présidence de la formation néo-démocrate au congrès qu'elle tiendra à Cap-Rouge, près de Québec, les 16, 17 et 18 mars.

M. Gauthrin, qui donnait hier une conférence de presse, est jusqu'ici le seul candidat à la succession de M. Raymond Laliberté. Il souhaite avoir un adversaire avec qui il engagerait "un débat de fond" sur la question de l'avenir du NPD-Québec, mais il ne doute pas que ce débat se fera de toute manière au congrès.

"Proche du Waffle"

Présentement vice-président du NPD-Québec, M. Gauthrin se dit "assez proche" de la tendance radicale —

baptisée "Waffle" — au sein du NPD-Canada. Il ne partage pas entièrement les thèses de l'aile résolument fédéraliste dont le chef du parti, M. David Lewis, est le principal défenseur. Cependant, ces derniers mois, lors du conflit entre M. Lewis et la direction fédérale du NPD, au sujet de la souveraineté éventuelle du Québec, M. Gauthrin s'est abstenu de prendre parti publiquement. Il voulait, avant tout, éviter l'éclatement du parti.

— En Ontario, estime M. Gauthrin, les dirigeants du Waffle, comme MM. Laxer et Watkins, auraient dû demeurer au sein du NPD, comme les "Waffleurs" de la Saskatchewan, par exemple, l'ont fait.

"Avec ou sans l'indépendance"

Par ailleurs, M. Gauthrin reconnaît que les membres du NPD-Québec se divisent entre indépendantistes et anti-indépendantistes, mais il ne peut établir la proportion des uns par rapport aux autres. Il refuse d'indiquer de quel côté de la clôture il se situe à cet égard, "car cette question a déjà trop divisé le parti".

Quoi qu'il en soit, M. Gauthrin croit que le NPD a sa place au Québec, avec ou sans l'indépendance, tout en admettant que la montée du mouvement indépendantiste ces dernières années constitue un handicap pour les néo-démocrates québécois.

— Même si le Québec devenait indépendant, le NPD y resterait implanté et y poursuivrait son action pour l'amélioration du sort des travailleurs, assure-t-il.

S'il accède à la présidence, M. Gauthrin s'opposera à toute participation électorale du NPD-Québec au niveau provincial, mais le parti continuera à prendre position sur les problèmes québécois.

Les effectifs ont presque doublé

Selon M. Gauthrin, le NPD-Québec a presque doublé ses effectifs depuis le début de sa campagne de recrutement, fin janvier. De plus, le conseil exécutif a accédé à 14 nouvelles associations de comité. L'objectif de la

EN BREF...

Hausse des pensions d'anciens combattants

OTTAWA — Le ministre des Affaires des Anciens combattants, M. Daniel MacDonald, a présenté hier aux Communes un projet de loi visant à augmenter les allocations aux anciens combattants de \$217 à \$257 par mois pour les personnes mariées et de \$131 à \$151 pour les célibataires.

En présentant son projet de loi, le ministre a dit que ces hausses étaient proposées dans le but de traiter les anciens combattants de façon juste et honnête.

Bien-être: baisse du nombre des prestations

QUEBEC — Le nombre de personnes admissibles aux prestations de bien-être social au Québec a diminué de 28,000 en 1972.

Le ministre du Bien-être social, M. Claude Castonguay, a précisé hier à l'Assemblée nationale que les gens célibataires pouvant recevoir des prestations de bien-être avaient diminué en nombre de 112,000 à 100,000, tandis que les personnes mariées dans la même situation étaient passées de 105,000 à 89,000.

Pétrole: différend canado-américain

OTTAWA — Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Donald MacDonald, a déclaré hier que les propositions américaines voulant que le Canada consulte Washington avant de modifier sa politique pétrolière étaient inacceptables.

Témoinnant devant les membres du comité des Communes sur les ressources naturelles, M. MacDonald a souligné qu'une des raisons pour lesquelles les Etats-Unis et le Canada ne pouvaient s'entendre sur l'échange de pétrole entre eux dans les cas d'urgence était que Washington refusait de conclure une entente sans cette condition.

Le ministre a affirmé que le gouvernement canadien n'entendait pas partager ses responsabilités en ce qui concerne l'élaboration de sa politique.

Pensions de vieillesse: adoption en 2e lecture

OTTAWA — Les Communes ont approuvé hier en deuxième lecture et renvoyé au comité permanent de la Santé nationale et du Bien-être social le projet de loi prévoyant la hausse des pensions de vieillesse à \$100 par mois.

Le projet de loi sera maintenant étudié par le comité et reviendra à la Chambre pour l'adoption définitive en troisième et dernière lecture.

Il devra par la suite être adopté par le Sénat et recevoir la sanction royale avant de prendre force de loi. Les hausses sont prévues pour le 1er avril prochain.

Le Figaro croit à la sécession du Québec

PARIS — Les Québécois, ayant balayé leur "vieille société théocratique", sont aujourd'hui à bâtir, dans le cadre d'un capitalisme à l'américaine, "une société socialiste originale". Et, si l'indépendance du Québec paraît inéluctable, elle n'est toutefois qu'un "aspect secondaire de la profonde révolution sociale qui secoue le pays".

Ce sont là les conclusions majeures que le journaliste Max Olivier-Lacamp, du quotidien parisien Le Figaro, tire d'un récent séjour au Canada.

Montmagny désire l'usine d'eau lourde

MONTMAGNY — La ville de Montmagny n'a pas abandonné son projet et maintient toujours sa candidature en vue de l'implantation de la prochaine usine d'eau lourde au pays.

C'est ce qu'a fait savoir le maire de cette municipalité, M. Gaétan Gauthier.

"Notre dossier reste toujours prêt à toute éventualité et disponible pour tout nouveau projet de construction d'usine d'eau lourde", a déclaré M. Gauthier au cours d'un entretien.

"Inutile de dire que nous reviendrons à la charge et que nous verrons à ce que notre candidature ne soit oubliée, une fois encore", a-t-il ajouté.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal, Téléphone: 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Réviser. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont rigoureusement réservés. Centre de la dernière classe — Enregistrement numéro 1408. Part de retour garanti.

INFORMATION GENERALE 874-7272

VENTES DU JOURNAL

Livraison à domicile 874-6911

du lundi au vendredi: 8 h. a. m. à 8 h. p. m.

le samedi: 8 h. a. m. à 8 h. p. m.

REDACTION

Le jour du lundi au vendredi: 874-7061

Pupitre 874-7030

Editorial 874-7018

Sports 874-7029

Spec. Télé-Press 874-7014

Finance 874-7015

Arts et lettres 874-7016

Vivre aujourd'hui 874-7023

Nuit (en tout temps) 874-7061

PUBLICITE

Petites annonces

Commandes 874-7111

du lundi au vendredi: 9 h. a. m. à 5 h. p. m.

le samedi: 9 h. a. m. à midi.

Pour changer ou annuler 874-7205

du lundi au vendredi: 9 h. a. m. à 4 h. 30 p. m.

le samedi: 9 h. a. m. à 11 h. 30 a. m.

Grandes annonces

Détailants 874-7300

National, Télé-Press, vacances, voyages 874-7305

Carrières et professions, nominations 874-7320

COMPTABILITE

Grandes annonces 874-6892

Petites annonces 874-6900

PROMOTION 874-7100

RELATIONS DE TRAVAIL 874-7383



photos J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Tel est l'aspect que présentait, hier en fin d'après-midi, la rue Youville, à Châteauguay, quelques heures seulement après que le débit de la rivière eut repris son cours normal, pour cette période-ci de l'année. Des équipes d'urgence ont dû travailler une bonne partie de la nuit pour rejeter à la rivière ces énormes morceaux de glace, dont certains étaient allés s'échouer jusque sur des terrains privés.

MON Oeil SUR MONTREAL



PAR GERMAIN TARDIF

Les assureurs ont aussi leurs perles

Il est connu que les classeurs du gouvernement, surtout ceux des ministères ayant directement à répondre au public, reçoivent régulièrement des lettres fort originales et souvent fantaisistes.

Les classeurs des compagnies d'assurance ont aussi leurs bijoux.

Tel est, par exemple, le témoignage d'un assuré qui explique que sa voiture a frappé l'arrière de celle qui le précédait parce que "le chauffeur se tenait trop près de mon auto". Il y a aussi l'histoire du piéton "qui a frappé ma voiture pour ensuite se placer sous mes roues".

Et que dire du médecin qui, dans son rapport, explique savamment que "l'arrêt du pouls fut la principale cause de la mort du patient. Ce dernier, juste avant de mourir, s'était d'ailleurs plaint qu'il ne se sentait pas bien."

Fedco est fâchée

La Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec a mal accueilli un récent article paru dans cette chronique, qui faisait état de la baisse de la qualité des œufs coïncidant avec la mise sur pied de Fedco.

Par l'entremise d'une firme d'avocats, elle demande rétractation de ce commentaire qu'elle juge "malicieux, erroné, suggestif, tendancieux, etc."

Bon... ça va. Je me retracte. Les œufs sont de qualité supérieure, sont plus succulents, sont meilleurs, depuis que Fedco existe. Ils sont faciles à casser et ne "s'effoient" jamais dans la poêle.

Et toutes les ménagères qui diront le contraire, je leur flanquerai une poursuite.

Après tout, quand un œuf "s'effoie", c'est parce qu'on ne sait pas le casser. C'est comme l'œuf de Colomb, il s'agissait d'y penser.

Incompatibilité

Rapport d'hôpital, cette fois: "Le patient a été frappé par un camion. Son système nerveux ne fonctionne plus. Son cœur non plus. Il ne respire plus. Etat incompatible avec la vie."

Réclamation faite par un courtier en faveur de son client: "Tous les journaux ont fait mention de l'incident et tout le monde est convaincu qu'il devra subir un procès pour le meurtre de sa femme. Cela mis à part, rien ne ternit sa réputation."

Menace d'inondations au Québec

par Jacques GAGNON

Le niveau des rivières Richelieu, Mille-Isles, des Prairies, Outaouais et du fleuve Saint-Laurent est actuellement d'un à deux pieds au-dessus de la normale, à ce temps-ci de l'année.

Certains riverains estiment que l'eau n'a pas atteint un tel niveau depuis 20 à 35 ans, et en général, ils s'attendent à des inondations encore plus importantes que celles de l'année dernière.

Interrogé sur l'effet que cette situation peut avoir au moment du dégel, M. Claude Triquet, du ministère des Richesses naturelles, a déclaré, hier, que "cela augmentait les probabilités d'inondations".

Il a cependant tenu à préciser que cela ne voulait pas nécessairement dire qu'il y aura des inondations au printemps, car plusieurs facteurs entrent en ligne de compte.

Un de ces facteurs: il n'y a pas eu beaucoup de neige cet hiver, soit une accumulation totale de 99 pouces, à Montréal, comparativement à 128 pouces l'année dernière.

Il y a également eu quelques dégels, dans le courant de l'hiver, qui ont contribué à diminuer sensiblement l'accumulation de neige.

Pour le reste, tout dépend du temps

qu'il fera, de la rapidité du dégel, de la quantité de pluie qu'il tombera.

Il est difficile de produire des prédictions valables et, depuis quelque temps, le ministère des Richesses naturelles travaille à améliorer les méthodes de prédiction.

M. Triquet a révélé que nous sommes présentement dans un cycle hydrologique élevé (grande précipitation), ce qui pourrait expliquer le haut niveau du lac Champlain et des Grands Lacs.

Ces surplus d'eau gonflent les rivières par lesquelles ils doivent nécessairement s'écouler.

Etude et prévention

Face aux dangers d'inondations que présentent certaines rivières à cause des conditions atmosphériques inhabituelles, le ministère des Richesses naturelles a mis sur pied un groupe de travail pour l'étude et la prévention des inondations.

Ce groupe, composé en grande partie de spécialistes de la Direction générale des eaux, regroupe des représentants des services de météorologie, d'hydrométrie, de génie et d'aménagement hydrauliques. Il a pour fonction de planifier, en collaboration avec les municipalités, des mesures préventives dans les régions qui présentent

des dangers périodiques d'inondations.

Advenant le cas d'inondations imprévues, comme celles provoquées par des embâcles de glace, le groupe pourra évaluer les situations, participer avec les municipalités et la Protection civile à des comités d'urgence, et voir, s'il y a lieu, à l'organisation des mesures d'urgence.

Dans la région du Richelieu, rivière dans laquelle se déverse le lac Champlain, certains riverains s'inquiètent des travaux de construction d'une nouvelle écluse, à la hauteur de Saint-Jean.

Ces gens croient que ces travaux contribuent à rétrécir le chenal et à augmenter les risques d'inondation.

L'ingénieur Marcel Bernard, de la ville de Saint-Jean, a déclaré que ces travaux ont été dûment approuvés et ne pense pas que cela augmentera les risques d'inondations.

Par contre, le cauchemar annuel des citoyens de la vallée du Richelieu est sur le point de se terminer, car le député de Saint-Jean à l'Assemblée nationale, M. Jacques Veilleux, a révélé que les travaux de creusement d'un chenal de 700 pieds de largeur par 10,000 pieds de longueur et de construction d'un barrage de sept vannes, à la hauteur de Saint-Jean, devraient débuter l'été prochain.

Ces travaux, au coût approximatif

de \$3.5 millions, devraient contribuer à contrôler le niveau du Richelieu et du lac Champlain, et ainsi éliminer les risques d'inondations.

Cette solution était préconisée de-

puis quelques années et le ministère des Richesses naturelles a d'ailleurs consulté les autorités de la ville de Saint-Jean dans la préparation de ce projet.

La rivière Châteauguay déborde en peu de temps

Jamais, de mémoire d'homme, la rivière Châteauguay n'était montée si haut et si vite.

En l'espace de quelques minutes, une demi-heure tout au plus, hier midi, un embâcle causé par des morceaux de glace atteignant dans certains cas jusqu'à vingt pieds de long par dix de large, a réussi à faire monter le cours de la rivière Châteauguay jusqu'à vingt pieds au-dessus de son niveau normal pour cette période-ci de l'année.

Les résultats ne se sont pas fait attendre: les rues longeant la rivière ont été immédiatement inondées pendant que l'eau est parvenue à s'infiltrer dans un nombre incalculable de sous-sols. Plusieurs automobiles stationnées ont été submergées avant que leurs propriétaires n'aient eu le temps de se rendre compte de la situation.

Une dizaine de maisons isolées par l'eau ont dû être évacuées en hâte au moyen d'embarcations de sauvetage.

En plusieurs occasions, l'eau est venue près de passer par-dessus le tablier du pont enjambant la rivière Châteauguay.

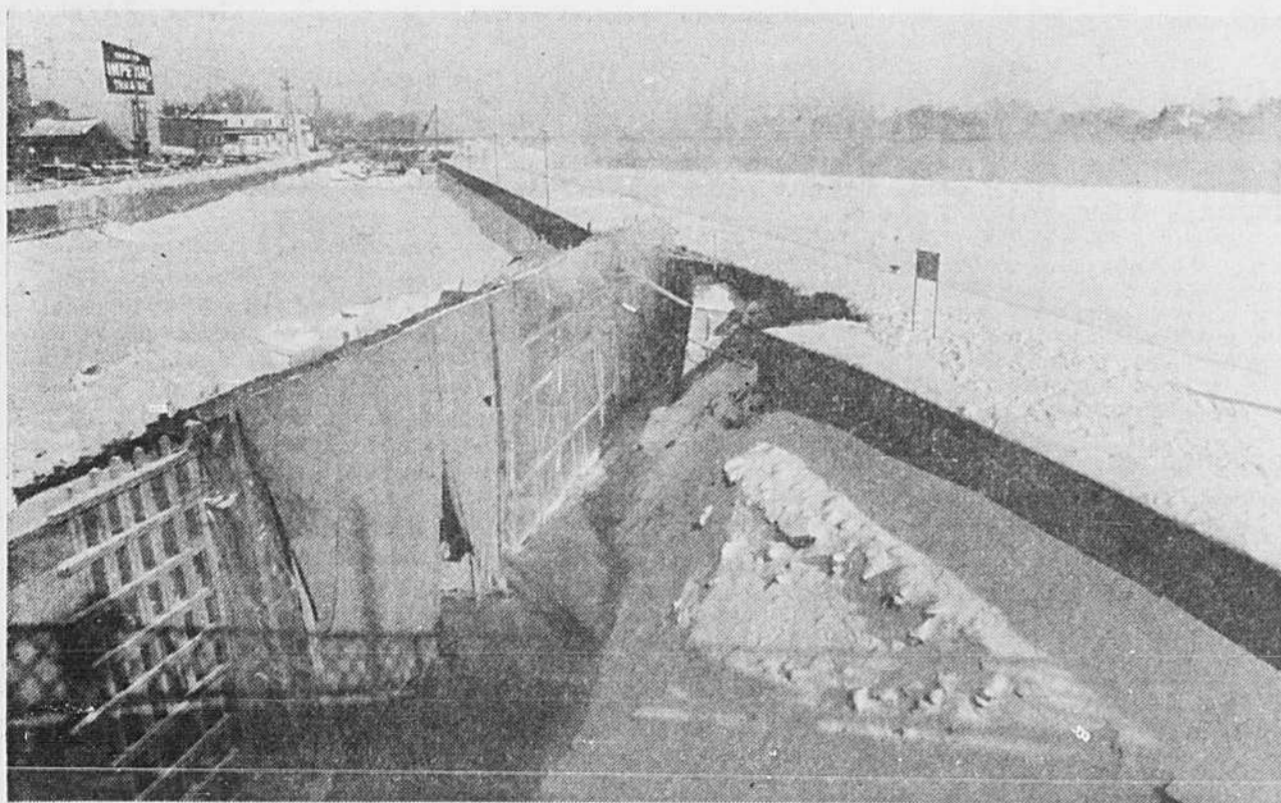
Devant la menace constante d'aggravation de la situation, les autorités de la municipalité ont finalement décidé, vers trois heures, hier après-midi, de dynamiter l'embâcle de glace.

À l'heure du souper, la situation était redevenue à peu près normale, bien que des équipes d'employés de la Voirie aient été obligées de passer une bonne partie de la nuit à débayer certaines rues longeant la rivière des énormes morceaux de glace qui y avaient été poussés au cours de la crue.

Tard hier soir, les policiers de Châteauguay ne déplorait heureusement aucune victime, mais il semble bien que le bilan des dommages s'élèvera à plusieurs centaines de milliers de dollars.

Pendant ce temps, plusieurs autres municipalités de la rive sud, notamment Saint-Hubert, Delson et Saint-Constant, devaient faire face à des situations semblables.

Dans ces deux municipalités, le débordement subit de la petite rivière



Une nouvelle écluse est présentement en construction sur le Richelieu, à la hauteur de Saint-Jean, et selon certains riverains, ces travaux augmentent les risques d'inondations printanières en rétrécissant le chenal.

Mesrine capturé en France

Le dangereux bandit Jacques Mesrine, qui s'était évadé de l'unité spéciale de correction du pénitencier Saint-Vincent-de-Paul, le 21 août dernier, s'est fait arrêter, ce matin, dans la banlieue de Paris.

L'Agence France Presse, qui décrit Mesrine, un citoyen Français âgé de 36 ans, comme un "dangereux gangster canadien", mentionne qu'il était recherché pour deux meurtres commis au Canada, ainsi que pour de nombreuses agressions à main armée effectuées en France.

"Un important arsenal a été saisi au moment de l'arrestation", précise l'AFP.

Mesrine s'était évadé en compagnie de Jean-Paul Mercier, Pierre

Vincent, Robert Imbeault, André Ouellette et Michel Lafleur. Il était le seul encore au large.

Mesrine avait commencé à faire parler de lui à l'été de 1969, avec sa compagne, Jeanne Schneider, lorsqu'ils ont été impliqués dans le kidnapping du millionnaire Georges Deslauriers, de Saint-Hilaire. Ils avaient ensuite été accusés du meurtre de Mlle Evelyne LeBouthillier, aubergiste à Percé, assassinée le 30 juin 1969. Ils ont été acquittés dans cette cause.

Le couple avait été arrêté à Texarkana, en Arkansas, alors qu'il fuyait aux États-Unis.

Peu après son évasion, Mesrine a nargué les autorités en faisant parvenir des messages enregistrés à

un journal, et en lançant l'histoire de la chambre à gaz de l'unité spéciale de correction.

Mesrine et Mercier avaient soulevé un débat à la Chambre des communes lorsqu'on avait appris qu'ils avaient obtenu deux faux passeports aux noms de Bruno-Joseph Dansereau (Mesrine) et Richard-Albert Ledoux (Mercier). On avait émis les passeports parce qu'on croyait que cela faciliterait leur capture...

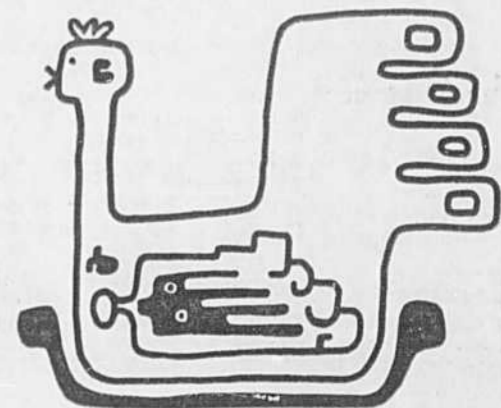
Les deux meurtres dont parle l'AFP sont ceux des gardes-chasse Médéric Côté, 62 ans, et Ernest Saint-Pierre, 50 ans, dont les corps criblés de balles ont été découverts, le 11 septembre dernier, à Saint-Louis de Blandford.



Jacques MESRINE

RECETTES pour les cocottes d'argile

Carmen BÉGIN



Oubliez vos vieilles casseroles! Conservez la saveur et la valeur naturelles des aliments.

\$3.95 En vente partout



les éditions la presse

dirigées par Alain Stanké

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administrationROGER LEMELIN
président et éditeurROCH DESJARDINS
vice-présidentJEAN SISTO
directeur de l'informationVINCENT PRINCE
éditorialiste en chef

Le déclin du dollar américain

Après une triple dévaluation, le dollar américain vaut aujourd'hui dix-sept cents de moins qu'en 1970. Les spécialistes ont perdu leur belle unanimité de jadis. Ils se demandent s'ils finiront par trouver une solution finale à la crise. Ici même, au Canada, on a, comme on dit, les oreilles dans le crin. L'Oncle Sam ne va-t-il pas de nouveau nous coller sa surtaxe aux importations ?

Tout ce qui touche à la finance et aux échanges commerciaux présente des aspects tellement complexes que les vulgarisateurs par excellence devraient être les journalistes en perdant leur latin. Ils désespèrent de ne pouvoir jamais réussir à expliquer convenablement le problème à M. Toutlemonde. Il faut procéder par comparaison, et toute comparaison cloche, surtout en ces matières. Mais vaut mieux une comparaison boiteuse qui aide à mieux voir le problème, qu'une démonstration savantasse que personne ne comprend, à commencer par son auteur.

Allons-y pour la comparaison. Imaginons deux pays. Dans l'un, les gens gagnent cinq dollars l'heure, et dans l'autre, ils ne gagnent qu'un dollar l'heure. Pour les besoins de la cause, nous appellerons les gens du premier pays "les Cinq", et ceux de l'autre, "les Uns".

Les Cinq jouissent d'un plus haut niveau de vie que les Uns. Ils ont plus envie d'acheter qu'eux et, effectivement, ils achètent plus. Ils voyagent plus aussi, pouvant profiter de toutes les aubaines.

Les Uns ont naturellement un niveau de vie moindre. Ils achètent moins et ils ont moins envie de voyager. En tout cas, s'ils voyagent, ils évitent d'aller chez les Cinq où il leur faut cinq heures de travail pour acheter ce que le Cinq gagne dans une. Plutôt que d'aller se promener, les Uns préfèrent inviter les Cinq à venir chez eux pour des meilleurs produits et des meilleurs services à peu de frais.

Tant que les Uns ne produisaient que de la camelote pour touriste, les Cinq les trouvaient intéressants. Mais voici que les Uns commencent, eux aussi, à produire en masse des marchandises de consommation et de bonne qualité (autos, appareils de télévision, pneus, etc.), et pour comble, ces marchandises coûtent moins cher que celles des Cinq, même en ajoutant les frais de douane et de transport.

On comprend que les marchandises des Uns soient en grande demande au pays des Cinq. A qualité égale, ces derniers préfèrent naturellement utiliser leur pouvoir d'achat exposant cinq à acheter des produits qui coûtent cinq fois moins cher que ceux qu'ils produisent eux-mêmes. Mais voilà, comment

M. Cinq continuera-t-il à gagner cinq dollars l'heure s'il vient à perdre son emploi ? Ne faudra-t-il pas réduire la production des Cinq si ces derniers cherchent trop à acheter les produits des Uns ? Réduire la production, n'est-ce pas réduire l'emploi ?

La situation est grave. Que faire pour empêcher M. Cinq d'aller dépenser son argent dans le pays de M. Un ? Que faire pour rendre les produits de M. Un moins tentants aux yeux de M. Cinq ?

On pourrait interdire à M. Cinq d'aller se promener chez M. Un, ou encore, interdire l'entrée des produits de M. Un au pays de M. Cinq. Mais on jugerait tyranniques pareilles mesures. De plus, interdire l'entrée des produits de M. Un au pays de M. Cinq équivaldrait souvent à punir les filiales de M. Cinq installées au pays de M. Un.

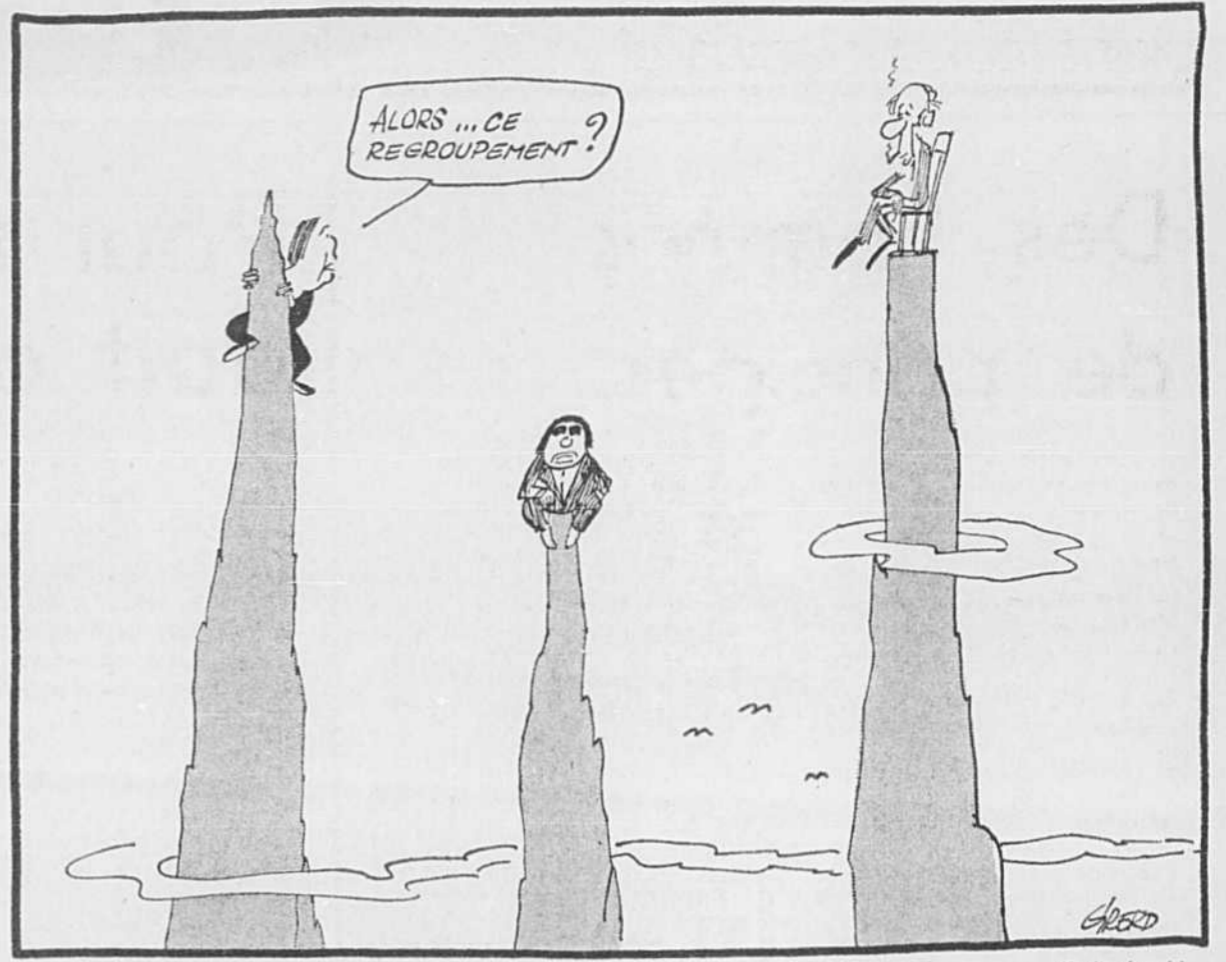
On a trouvé autre chose. On diminue la valeur du dollar de M. Cinq de manière à équilibrer le plus possible le prix des marchandises produites des deux côtés. Si, un jour, les cinq dollars du pays de M. Cinq en venaient à ne pouvoir acheter plus que le dollar du pays de M. Un, ce jour-là, tout le monde serait sur un pied d'égalité, mais le volume des échanges commerciaux diminuerait probablement.

Cette métonymie ne s'embarrasse guère de nuances, mais elle dégage l'essentiel de la situation. Pour l'Amérique, c'est la fin d'une époque. Après avoir été longtemps les seuls athlètes en piste, les Américains font maintenant face à des concurrents redoutables. Au temps du Plan Marshall, ils ont aidé l'Europe à se relever et leur dollar passait pour invincible. Le monde connut alors une longue période de croissance et de stabilité.

Aujourd'hui, l'Europe, non seulement s'est relevée, mais elle représente un rival commercial imposant. On en peut dire autant du Japon. Pour comble, le rideau de fer s'entrouvre sous la poussée des velléités d'expansion économique des pays du bloc communiste.

Alertes et fringants, ces blocs économiques ont tous, plus ou moins, des problèmes d'inflation. Pour résoudre les leurs, et pour améliorer leur balance commerciale, les États-Unis dévaluent le dollar, ce qui compromet gravement sa réputation de force et de stabilité. On n'y a plus confiance, d'où les déplacements fantastiques des eurodollars. C'est la fin d'une hégémonie. Une échelle de valeurs vient de tomber. L'économie américaine reste certes vigoureuse, mais sa suprématie absolue a pris fin.

Jean PELLERIN



(Droits réservés)

De bonnes intentions

L'affaire du mont Wright aurait fait déborder le vase. Le gouvernement du Québec se serait enfin décidé à imposer aux entrepreneurs en construction des règles plus strictes concernant le respect des normes de sécurité. Si le projet de loi promulgué mercredi par le ministre du Travail est finalement adopté à l'Assemblée nationale, les contrevenants perdront tout simplement leurs permis.

Il est difficile de commenter un projet de loi qu'on n'a pas sous les yeux. Surtout que M. Jean Cournoyer s'est montré assez évasif. Répondant aux questions de l'opposition, il a déclaré : "Il y aura possibilité, dans ce que j'ai recommandé au conseil des ministres, de perte de licence lorsque des infractions aux règles de sécurité auront été commises par des entrepreneurs en construction. Ce sera dans une loi que vous aurez à discuter très certainement cette année."

Le ministre a toutefois fourni suffisamment d'indices pour que le public soit alerté. Si le gouvernement du Québec entend mieux protéger la santé et la vie des ouvriers sur les chantiers de construction, il s'engage sûrement dans une excellente voie. Les chiffres qu'on publie de temps en temps laissent toujours songeur : c'est par milliers que se comptent les éclopés, les blessés et les morts dans le milieu de la construction. Les ouvriers devront être mieux protégés.

Mais il y a aussi la population. Encore trop de braves gens se font tromper chaque année par des entrepreneurs venus de nulle part et qui disparaissent sans laisser d'adresse une fois leurs profits réalisés ou leurs faillites consommées. N'importe qui, ou à peu près, pourrait aujourd'hui s'improviser entrepreneur. Les associations de constructeurs, en particulier celle de Montréal, ont eu beau se donner un code d'éthique, les plaintes seraient encore trop nombreuses.

Il ne faut donc pas seulement exiger le respect des normes de sécurité, mais surveiller de très près l'ensemble de la "profession". Dans leurs projets de conventions collectives, la CSN et la FTQ demandent cette année que tout entrepreneur prouve sa solvabilité avant de pouvoir ouvrir un chantier. Cela signifie que l'entrepreneur devra être en mesure de garantir le paiement des salaires durant toute la durée des travaux. On ne voit pas pourquoi la revendication ne serait pas acceptée.

Il y a toutefois plus. La Fédération nationale du bâtiment et du bois (CSN) a demandé également que tout entrepreneur prouve sa compétence technique

et sa connaissance des normes de sécurité avant d'être autorisé à lever la première pelletée de terre. Ce sont deux autres revendications syndicales empreintes de bon sens.

On voit mal comment les entrepreneurs sérieux pourraient s'opposer et au projet de loi Cournoyer et à ces revendications syndicales. En janvier dernier, les constructeurs de Montréal rappelaient que le gouvernement est saisi depuis huit ans d'un projet visant à obliger tout futur entrepreneur à prouver sa solvabilité et sa compétence. On a cru comprendre que l'association s'engageait par le fait même à épurer ses rangs des indésirables.

Sans même s'aventurer dans les sombres corridors où grenoillent les intérêts les plus divers, il est devenu évident que le public doit être mieux protégé contre les escrocs ou les insolubles. Comment ? Les propositions des constructeurs de Montréal constituaient une première étape. Les syndicats de la construction vont, semble-t-il, un peu plus loin. Le gouvernement est aujourd'hui de la partie. Si tout ce beau monde peut finalement s'entendre pour coucher sur papier ces bonnes intentions, c'est la population qui y gagnera.

Claude GRAVEL

LIBRE OPINION

Peut-on garder sa dignité dans une cage de loups ?

par Claude SAVARD
cinéaste et producteur

En 1972, le gouvernement québécois votait un budget de trois millions de dollars pour la production de documents audio-visuels destinés à l'enseignement.

Depuis, la bataille interministérielle bat son plein. Pendant que l'on gruge une partie de ce montant à des fins d'étude, les autorités en place n'ont pas trouvé mieux que d'encourager la formation d'un comité composé des trois ministères en guerre qui cherchent à obtenir le gâteau.

Radio-Québec prétend être l'organisme qui devrait produire ces documents ; or, cet organisme relève du ministère des Communications. Le Service Général des Moyens d'Enseignement (S.G.M.T.) relève du ministère de l'Éducation et cet organisme soutient que la production de ces documents lui revient. L'Office du Film du Québec (O.F.Q.) relevant du ministère des Affaires Culturelles, est en réalité le seul organisme officiel reconnu pour une telle opération.

Comment peut-on imaginer un gouvernement qui soit dans l'impossibilité de trancher une telle question ?

Ne voulant pas perdre "la chèvre et le chou", ce gouvernement recommande la formation d'un comité composé des trois ministères. Ce comité continuera, à toute fin pratique, la guerre de juridiction et cherchera à obtenir le pouvoir en cette matière. En conséquence, ce comité représentant des intérêts divergents, ralentit considérablement la mise en marche des projets, suggérant préalablement des enquêtes, études de marché, etc. . .

Les fausses solutions

Seules les fausses solutions ont été envisagées parce que régler le problème à la base serait évidemment enlever certains prestiges individuels. Régler le problème à la base obligerait le gouvernement à se prononcer clairement sur l'industrie privée du cinéma. Régler ce problème à la base serait s'approprier d'une véritable Loi-cadre, dans ce domaine. Mais cette Loi-

cadre, le gouvernement l'évite pour plusieurs raisons : Une vraie Loi-cadre ne laisserait sûrement pas assez de place aux jeux politiques. Il est certain que cette loi devant être présentée prochainement (dit-on) sera des plus vagues et abstraites, à part certains points inévitables.

Eparpillement du budget

Ce budget de trois millions sera maintenu partagé en trois administrations : S.G.M.E., O.F.Q. et RADIO-QUEBEC. Une part du montant sera produit par Radio-Québec, le reste par S.G.M.E. et les contrats destinés à l'industrie privée seront signés par O.F.Q.

L'art de compliquer une administration !

La pseudo-démocratie

Voici une bonne recette pour arriver à ses fins tout en conservant la démocratie ; il s'agit d'utiliser la couverture des soumissions :

1—l'on dresse la liste des compagnies existantes et l'on en élimine un certain nombre que l'on qualifie de non sérieuses.

2—l'on fait parvenir des soumissions uniquement à un nombre restreint de compagnies jugées aptes à certains projets.

Craint-on d'envoyer des soumissions à tout le monde ?

Une industrie sérieuse ?

Le fond du problème réside en des idées préméditées.

Pour eux, le concept de l'industrie du cinéma s'évalue en ayant recours aux mêmes normes que celles de l'industrie générale ; et pourtant, la majorité des hommes d'affaires compétents dans ce domaine admettent aujourd'hui qu'ils doivent prendre en considération les valeurs humaines, intellectuelles et artistiques. C'est à partir de ces critères qu'ils entreprennent l'étude du marché. L'industrie du cinéma n'est pas une industrie de "boîtes de conserves" !

Dependant, le problème est plus profond. Ce que ces fonctionnaires ont appelé l'éparpillement et la multiplication des compagnies de film est tout autre chose, que l'on

pourrait taxer de phénomène heurteux et mondial. Le principe des modules est de plus en plus courant et les grands studios d'Hollywood sont pour la plupart innocués.

Au Québec, la majorité de ces petites compagnies ont été fondées par des individus possédant des valeurs professionnelles et conscients de leurs possibilités ; ces derniers ont cherché à se tracer une place dans l'industrie du cinéma sans toutefois utiliser les schémas classiques du capitalisme.

C'est évidemment une période de recherche. Certains s'orientent vers une forme de coopérative :

— Ciné-Clube, Québec ; — In-Media, Montréal ; — Association Coopérative des productions audio-visuelles (A.C.P.A.V.), Montréal ; — Les Ateliers Audio-Visuels, Montréal.

D'autres s'orientent vers un type de cinéma spécialisé et cherchent à créer autour d'eux une structure économique qui leur convient ; pour n'en citer que quelques-uns : — Clovis Durand, Québec ; — Gilles Carle, Montréal ; — Claude Savard, Montréal ; — Richard Lavoie, Québec ; — Denis Héroux, Montréal ; — Jean-Claude Labrecque, Montréal ; — Etc. . .

Certains de ces compagnies ont parfois été taxées d'artisans mais les détruire risquerait de manquer une chance unique de trouver chez nous des compagnies spécialisées et reconnues mondialement. A titre d'exemples : Cousteau, Walt Disney, Claude Lelouch, François Truffaut, etc. . .

Comme les fonctionnaires sont souvent plusieurs années en retard, ils prennent ces phénomènes d'évolution comme obstacles à une industrie qu'ils appellent sérieuse, basée sur des normes dépassées même aux États-Unis.

Nous assistons en réalité à une prise de conscience de nos valeurs et certains de nos cinéastes se sentent de moins en moins "colonisés". Il faudrait évidemment que les fonctionnaires en deviennent conscients et surtout l'acceptent.

Vouloir créer un seul organisme québécois pendant que se meurt l'Office National du Film (pour les

raisons telles que prise de conscience sociale et politique et indépendance économique), serait absurde et de toute façon, voué à un chaos inévitable. La réalité sociale ne permet plus ce type de société et la minera constamment.

Fonctionnaires

Pourtant, il est facile de remarquer avec une certaine tristesse des individus qui, il y a quelques années, promettaient beaucoup et aujourd'hui se voient derrière un bureau à travailler à des fonctions administratives. D'excellents créateurs, ils sont devenus souvent des fonctionnaires frustrés. Ils pourraient revenir à la réalisation mais, financièrement, ils en sont incapables. L'on assiste alors à la perte de nos énergies et de nos talents.

Un gâteau empoisonné

Comment expliquer que le gouvernement actuel emploie l'industrie privée ? Il n'avait pas le choix. Ce gouvernement ne possède pas, du moins pour le moment, d'organisme et de compétence pour produire l'ensemble de ces projets. Cependant, il met en péril cette industrie parce que les offres qu'il lui propose sont en dessous du prix normal, tout près de 40% du prix du marché.

De plus les compagnies qui auront été choisies seront dans l'obligation, faute de personnel disponible, d'avoir recours à des sous-traitants. Le profit devient ainsi partagé et met en danger la qualité du produit. Le gouvernement aura alors tous les arguments afin de prouver que désormais il devra recourir à un organisme de production, probablement Radio-Québec.

Pas au niveau

La victoire des fonctionnaires sera d'avoir provoqué le chaos dans l'industrie privée, et plus grave, d'avoir prouvé que "Duplessis n'est pas mort". Même s'il se présente des facteurs d'évolution, le gouvernement actuel est dans l'impossibilité et refuse d'être au niveau de cette évolution.

ALORS, QUAND SERONS-NOUS VÉRITABLEMENT LIBRES ?

ce que pense LE LECTEUR

Le progrès matériel n'est pas tout

Quand nous nous arrêtons aux multiples poussées réalisées par la science et la technologie modernes, nous sommes naturellement portés à croire que, le progrès matériel étant illimité, il ne peut que s'ensuivre une période de bien-être et d'épanouissement pour l'ensemble de l'humanité. Or, à l'examen, il apparaît qu'une telle philosophie de la vie, basée sur le rendement, l'efficacité et la foi inébranlable dans les possibilités de la science technologique, néglige totalement ces aspects essentiels au développement intégral de l'homme que sont la qualité de la vie et le progrès moral des individus. A tous les échelons de la vie publique, le patronage, la corruption, la mauvaise foi et l'hyppocrisie sont devenus la coutume plutôt que des exceptions. Il est de plus en plus difficile d'avoir ou de se faire des amis sincères et fiables parce que tout le mécanisme des relations humaines est faussé dès qu'il y a de l'argent à faire, une promotion à obtenir, une faveur ou un avantage à acquérir. La réussite sociale ne dépend pas tellement du sérieux et de la probité des individus, mais de leur opportunisme et de leur capacité à trafiquer des influences.

Dans beaucoup de secteurs, il est mal vu de travailler consciencieusement parce que c'est incompatible avec une certaine "morale" syndicale ou tout simplement parce que c'est la mode d'en faire le moins ou de critiquer à tout propos à la moindre occasion. Nous nous estimons plus émancipés et moins complexes que les générations antérieures parce que nous ne nous scandalisons plus de rien, parce que nous tolérons et acceptons au moins tacitement, au nom de la sacro-sainte liberté individuelle et de l'évolution des mœurs, l'usage non médical des drogues, la pornographie, la licence sexuelle sous toutes ses formes, l'avortement sur demande, et bien d'autres comportements incompatibles avec le véritable épanouissement des sociétés et des individus.

Pratiquer sa religion — surtout si elle est catholique —, travailler honnêtement, croire à la fidélité conjugale, respecter la loi et l'autorité légitime, passent dans certains milieux pour des attitudes rétrogrades et pres-

que malsaines ; en revanche, il est de bon ton de se dire non pratiquant, d'afficher sur tout des idées "larges" et non conventionnelles. La loi du moindre effort, le laisser-aller, le "je m'enfoutisme", la violence physique ou verbale, sont maintenant tellement enracinés dans nos mœurs qu'il est désormais anachronique de faire appel à la modération, à la discipline, à la courtoisie, à l'effort, à la maîtrise et au respect de soi. A défaut d'être guidés par des principes fermes et des convictions profondes, notre jugement et notre conscience sont dans une confusion et une anarchie totales ; on n'a plus aucune certitude, on doute de tout, on sait de moins en moins distinguer ce qui est bien de ce qui est mal. Les mots eux-mêmes ont changé de sens : la foi passe pour crédulité, la pudeur pour pudibonderie, le respect de l'autorité pour servilité, la discipline pour répression, l'honnêteté pour naïveté et la malhonnêteté pour débrouillardise, la dignité personnelle pour snobisme et la simplicité pour fausse modestie, la réflexion pour indécision, la patience pour résignation et la non-violence pour faiblesse. . .

Jacques DERMINE, 28 ans,
professeur à la CECM.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E. 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe». Enregistrement numéro 1400. Part de retour garanti.

TÉLÉPHONISTE
(pour tous les services) 874-7272
RÉDACTION 874-7061
PUBLICITÉ 874-7306
PETITES ANNONCES 874-7111
LIVRAISON À DOMICILE 874-6911

pleins feux sur l'actualité

Des hommes de principes...

Les hommes politiques sont des êtres imprévisibles et déroutants. Des faits récents en feraient la preuve si la cause n'avait pas été entendue depuis longtemps.

Par exemple, même si les politiciens ne sont pas des saints — autrement ça se saurait —, un incident vient de se produire à Laval qui fait du maire Tétrault un émule du curé d'Ars.

L'histoire raconte que le saint curé d'Ars n'avait pas l'estime de ses collègues des paroisses avoisinantes : son ignorance de la science théologique leur faisait paraître comme une imposture sa réputation de sainteté. Aussi décidèrent-ils un jour de faire signer une pétition par les curés du diocèse afin d'obtenir de l'évêque sa destitution de la cure d'Ars. Mais que par un heureux hasard, le document tomba entre les mains du curé, Celui-ci, après avoir lu les attendus décrivant son indignité, se trouva d'accord avec eux, signa le document et le remit en circulation.

Or voici que le Courrier de Laval rapporte, sous la plume de Laurent Lauzier, que lundi soir dernier le maire Jacques Tétrault a stupéfié tout le monde en ajoutant sa voix au vote unanime du conseil en faveur de la résolution de l'échevin Paiement demandant que toutes les dispositions soient prises pour corriger l'état de désordre qui règne actuellement dans la gestion et la planification des affaires de la municipalité.

Voilà qui est pousser fort loin l'humilité, une vertu qui compliquera singulièrement la tâche du maire de Laval lorsqu'il sollicitera un renouvellement de mandat : comment pourra-t-il demander aux électeurs la confiance que lui-même se refuse?

Passez à la caisse

Un autre exemple nous est fourni par M. Yvon Dupuis, qui s'appuie à ce point sur les principes chrétiens qu'il menace de les faire céder.

Notamment en matière de financement électoral. Ne vient-il pas d'annoncer, en effet, qu'il dénoncera les entreprises qui refuseront de souscrire à la caisse électorale crédiste, au risque de faire sursauter tous les crédistes orthodoxes qui ont depuis toujours condamné la collusion entre les partis politiques et les puissances d'argent?

En vertu de ce système de démerite que veut instituer M. Dupuis, les entreprises qui se montreraient financièrement discriminatoires à l'endroit du crédit social, seront affublées d'un zéro de conduite sociale pour refus de crédit.

Cette opération ne s'apparente-t-elle pas à une sorte de chantage qui procède d'une éthique curieuse, laquelle voudrait faire un devoir à l'entreprise privée de remercier financièrement le parti qui lui promet son soutien?

D'une part, on peut s'étonner que M. Dupuis, qui semble trouver normales des pratiques que tous les démocrates condamnent au moins théoriquement, pratiquera envers

certaines la discrimination qu'il appréhende pour son parti, en ne publiant pas la liste de ses bienfaiteurs.

D'autre part, on peut se demander si les entreprises, qui se font accuser d'exercer par leur argent une influence occulte sur les partis politiques, souffriront de se faire reprocher publiquement de ne pas contribuer à la caisse d'un parti politique?

Si cette mise en garde réussit à M. Dupuis, ce sera le signe que les hommes d'affaires et les crédistes ont changé.

Disparaître pour régner

Un dernier exemple concerne le leader de l'Union nationale, M. Gabriel Loubier (ou Loublié, comme le qualifie malicieusement l'animateur Michel Desrochers).

M. Loubier tend la main à gauche et à droite — littéralement — en vue de regrouper éventuellement les forces d'opposition, soit au niveau électoral, soit au plan parlementaire, soit, si Dieu et l'électorat le veulent, à l'échelle gouvernementale.

Il se croit héritier de cette mission en tant qu'héritier de ce mouvement d'union nationale qui fut à l'origine de son parti.

Mais quand on connaît la grave érosion des effectifs de son parti, qui n'en fait plus aujourd'hui que l'ombre de ce qu'il a été, on comprend la suspicion que suscite la démarche de M. Loubier. Il fait penser à la fille ravagée par les ans et les expériences, qui n'a plus rien à offrir que sa dot pour attirer les jeunes gens qu'elle convoite.

D'autre part, il y a quelque chose d'insolite dans le projet de M. Loubier : comment peut-il espérer regrouper des clientèles idéologiques hétéroclites, alors qu'il assiste — ou préside — à la désintégration de sa propre clientèle, impuissant à la regrouper malgré les affinités qui ont déjà soudé ses membres?

Comme le succès électoral semble fuir définitivement le parti de M. Loubier, il lui reste peut-être un dernier moyen d'atteindre les objectifs politiques qui semblent lui tenir à coeur.

Comme l'Union nationale a une large expérience, après un quart de siècle d'exercice du pouvoir, de la puissance occulte des lobbies d'affaires qui alimentent les caisses électorales; comme, d'autre part, l'Union nationale a tout perdu sauf les millions qui garnissent encore sa caisse, elle pourrait choisir d'entrer dans la clandestinité, d'où elle pourrait alimenter secrètement la caisse du parti au pouvoir; et plutôt que d'exercer le pouvoir ouvertement, avec tous les risques que cela comporte, elle pourrait ainsi, sans risque, l'influencer discrètement mais sûrement.

Quand on croit à la qualité des idées que l'on veut promouvoir, est-ce trahir son idéal que de payer pour faire exécuter par d'autres, ce qu'on n'a plus espoir de faire soi-même, et que naguère on n'a pas répugné à faire pour d'autres par subventions interposées?

Marcel ADAM

Pour mieux servir le peuple, l'art doit obéir au réalisme socialiste

- 4 -

par Arthur W. GALSTON

PÉKIN (UPI) — Aucune personne raisonnable ne peut mettre en doute le fait que la vie physique du peuple chinois se soit considérablement améliorée depuis la création de la République populaire de Chine, il y a 22 ans, mais les Occidentaux sont portés à considérer avec beaucoup d'inquiétude de la vie culturelle et le système d'éducation.

Parlons d'abord de la vie culturelle. Au cours de mes deux visites en Chine en 1971 et 1972, j'ai assisté à quatre manifestations artistiques importantes: l'Opéra de Pékin, les ballets et des films portant des thèmes de pièces modernes révolutionnaires. On peut dire en toute équité que tous les aspects techniques de ces productions étaient de grande qualité selon les critères employés dans le monde occidental.

Les techniques utilisées par les membres du corps de ballet et les musiciens étaient impeccables, les décors et l'éclairage semblaient efficaces, et les comédiens et chanteurs possédaient parfaitement leur art, du moins à ce qu'il pouvait sembler à des spectateurs occidentaux.

Ce qui renverse les Occidentaux c'est la banalité et le pompierisme des intrigues. La plupart des pièces traitent de la cupidité des seigneurs cruels, de la saisie de filles de paysans qui ne peuvent payer leur hypothèque, de fuites dramatiques dans la forêt, et de l'intervention salvatrice de l'Armée populaire à la toute fin. La différence entre notre culture et la cul-



CHINE

deux semaines dans une commune agricole

ture chinoise actuelle ressort du fait que ces intrigues extraordinairement naïves pour nous, sont très appréciées du public chinois.

On nous rappelait fréquemment que ces thèmes sont exploités depuis quelques années seulement en Chine. Les adultes ont vécu les événements qu'ils décrivent et on s'efforce par tous les moyens, théâtre, enseignement, de les faire connaître aux enfants.

Ces spectacles ont d'ailleurs un succès tel qu'adultes et enfants reçoivent les voir plusieurs fois, et que les airs tirés du ballet sont retransmis continuellement à la radio, tandis que les enfants en apprennent les paroles et les chantent en toutes occasions. Cette vie artistique nous a semblé très limitée, mais la grande masse des Chinois en est, selon toute apparence, parfaitement satisfaite.

Nous avons fait des constatations identiques dans les domaines des arts en général, de la céramique et de l'artisanat.

La majeure partie de ce que l'on considère généralement comme les

formes traditionnelles de l'art chinois ont cédé la place au "réalisme socialiste". Cela découle, en partie du moins, du principe que les arts, autant que la science et la littérature, doivent être "au service du peuple" et que les citoyens peuvent mieux assimiler les thèmes tirés de leur vie quotidienne, qu'ils comprennent et sur lesquels ils sont capables d'adapter une attitude critique. Pourtant à nos yeux un grand nombre de formes artistiques antérieures à la libération sont beaucoup plus belles, originales et intéressantes que celles qui les ont remplacées.

On peut recueillir des indications sur l'orientation future du pays dans la nature de l'actuel système d'enseignement supérieur, qui forme les savants, les artistes, les écrivains et les techniciens de demain. Les enfants chinois sont pour la plupart assurés d'aller à l'école jusqu'à l'âge de 16 ans. Et beaucoup de ces enfants, issus de familles paysannes ou ouvrières, n'auraient jamais pu recevoir une instruction sous l'ancien régime. Les meilleurs éléments, entre 20 et 40 p. cent des effectifs, reçoivent une instruction secondaire pendant deux ou trois ans.

Puis tous les étudiants quittent l'école pour aller travailler en usine, dans une commune ou dans l'une des branches de l'armée de libération populaire. Après environ trois ans de service, ils pourront alors éventuellement être admis dans une université sur recommandation de leur unité de travail. Ils devront avoir manifesté de l'enthousiasme et de l'efficacité dans leur travail, s'accompagnant d'un sens extrêmement développé de la conscience de groupe et d'une compréhension évidente des principes fondamentaux du marxisme-léninisme-maoïsme.

Un étudiant, même brillant, se verra refuser son admission dans une université s'il n'a pas montré une conscience sociale suffisante. Cela explique pourquoi, probablement, des étudiants vont se réfugier à Hong Kong pour poursuivre leurs études.

Entre 1966 et 1970, des luttes acharnées idéologiques et physiques, ont secoué toutes les universités de Chine. La philosophie de Liu Shao-Chi, le révisionniste, s'y opposait à celle de Mao Tsé-toung. À la suite de la victoire de la ligne maoïste, les universités ont adopté une nouvelle orientation et ont dû bien souvent réédifier leur corps professoral.

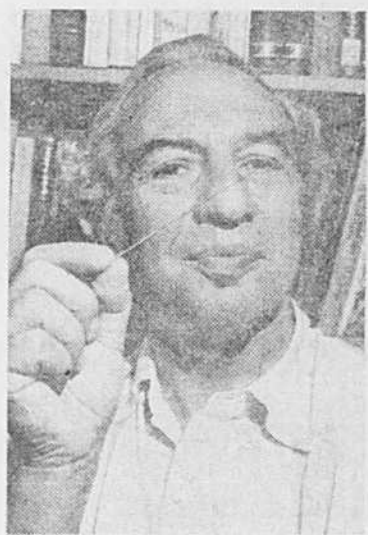
Tous les professeurs de faculté doivent maintenant se consacrer à

l'enseignement, à la recherche et au travail productif. Ce travail peut être accompli dans une usine ou sur une ferme, ou parfois à l'intérieur d'unités de production constituées à l'université même. J'ai vu plusieurs d'entre eux se consacrer à la fabrication de transistors ou encore d'antibiotiques; les étudiants travaillant dans ces usines recevaient ce qui correspondait à des travaux pratiques dans leur spécialité, tandis que les professeurs aidaient la production et prenaient conscience des problèmes confrontant les ouvriers. En outre, une orientation plus pratique a été donnée à l'enseignement en général.

Ce système forme assurément des personnes ayant une formation pratique, au moins dans le domaine des sciences, mais en négligeant la recherche fondamentale, les Chinois seront moins en mesure de résoudre les problèmes qui se posent à eux dans l'avenir; et pour lesquels la science appliquée actuelle ne possède pas de réponses. Cela pourrait leur faire du tort, même s'ils se tiennent au courant des progrès dans tous les domaines.

Mon opinion générale est toutefois que ce système d'enseignement va former des gens très cultivés, qui seront dans une excellente position pour aider la Chine à progresser dans les domaines scientifique et technologique. Mais les arts et les lettres, dans lesquels la créativité joue un beaucoup plus grand rôle, progresseront probablement plus lentement. Et si les critères régissant la création artistique et littéraire demeurent les mêmes, il ne faudra pas s'attendre à voir le modernisme dans toutes ses formes pénétrer les arts et la littérature en Chine.

- F I N -



téléphoto UPI

L'auteur de cette série d'articles, le professeur Arthur W. Galston, montre une aiguille servant à l'acupuncture, un souvenir qu'il a rapporté de son séjour en Chine.



téléphoto UPI

Deux écoliers de la commune mettent une dernière main à des aiguilles d'acupuncture qu'ils viennent de fabriquer dans le cadre de leurs travaux scolaires. Les textes, derrière eux, les exhortent à travailler de leur mieux.

Un simple accord monétaire ne suffirait pas à sauver du naufrage les USA et leurs partenaires

par Louis WIZNITZER

LES ETATS-UNIS vont certainement jeter du lest au cours des conversations monétaires qui s'engagent aujourd'hui à Paris. La vie se charge d'éduquer les gouvernements de même que les individus. Le tabou de l'inviolabilité du dollar avait tenu, contre vents et marées pendant quarante ans. Il s'effrite et il y a un an dans les oubliettes de l'histoire.

Un autre tabou va prendre ces jours prochains son sillage: celui de la "position spéciale" des Etats-Unis, pays qui refuse de se mettre dans la position de l'emprunteur. Toutefois il ne suffira pas au gouvernement américain de se démarquer par rapport à ses principes pour corriger les vices de structure qui rongent la position économique des Etats-Unis dans le monde.

Certains soupirent, à Washington: "Ah, si M. Nixon avait un Kissinger de l'économie!" Certes, M. Schultze, ministre du Trésor et conseiller du président pour les affaires économiques n'a pas le brio du "cher Henry" mais serait-il doté comme son collègue de talents de prestidigitateur, il est

douteux qu'il parviendrait, pour pallier la crise monétaire internationale à découvrir une potion magique comme celle que le Metternich américain appliqua à l'Indo-chine.

Il est avec Brejnev et Chou En-lai des accommodements mais point avec les grands manitous des sociétés multinationales. L'étourdissant jongleur d'idées peut, sur les ordres de M. Nixon, charmer les sirènes de la ville interdite et du Kremlin. La politique, l'idéologie obéissent à des règles moins précises que l'économie. Les chiffres ont leur raison que le coeur ignore.

M. Nixon se trouve aujourd'hui enfermé dans une série de contradictions et contraint de louver entre les récifs. Pour résoudre la crise monétaire, il a été mené à... déclencher une crise monétaire. Dans l'espoir de pallier le déficit — devenu endémique — de la balance américaine des paiements il veut obtenir des Européens, du Japon et du Canada un "pacage" où la réforme du système monétaire (et le retour du dollar à une forme de convertibilité) serait liée à la mise en place de règles du jeu commercial avantageant les Etats-Unis.

Afin de pouvoir entamer la négociation avec ses partenaires, M. Nixon a besoin d'une loi adoptée par le Congrès, qui lui permette de

brandir tour à tour, à l'intention de ses interlocuteurs, la carotte et le gros bâton. Mais la loi qui est pour l'instant soumise au Congrès par les sénateurs Burke et Hartke, et qui jouit de l'appui de l'AFL-CIO (super centrale syndicale furieusement vouée au protectionnisme) est trop rigide pour donner au président le champ de manoeuvre dont il aurait besoin pour arracher aux partenaires de l'Amérique les concessions souhaitées.

Pour "mollir" M. Meany, président de l'AFL-CIO et l'inciter à assouplir sa position, M. Nixon se dérangea et fit le voyage jusqu'à Miami, accompagné de son fidèle Schultze qui, depuis un an, s'efforce d'amadouer le vieux leader syndicaliste sur les terrains de Gold où ils sont partenaires. Mr. Meany est un homme raisonnable, et point ennemi des concessions réciproques.

Un accord fut passé, en secret: Meany n'insisterait pas pour le passage d'une loi rigide dans le domaine commercial et M. Nixon renoncera à imposer la limite de 5,5% aux demandes salariales (5 millions d'ouvriers vont cette année renégocier leurs conventions collectives). Ce marché conclu se traduisit par l'abolition des contrôles des prix et des salaires, par l'instauration de la phase 3.

Celle-ci ranima les craintes encore vives d'une nouvelle poussée

inflationniste et déclencha une crise monétaire, en chaîne.

Ce qui est en jeu, bien sûr, c'est le bien-être de la population américaine, le taux de chômage, la position commerciale des USA dans le monde, la compétitivité de l'industrie américaine.

En fait, l'annonce d'une nouvelle politique économique américaine, le 15 août 1971, marqua la fin d'une époque et signifia l'apparition d'un schisme dans le monde capitaliste, comparable à celui qui divise l'URSS et la Chine.

Les accords de Bretton Woods entérinaient l'hégémonie militaire et économique des Etats-Unis dans le monde. L'Amérique fait face aujourd'hui à une situation radicalement nouvelle. Sur le plan stratégique elle doit se résigner à la parité avec l'URSS. Sur le plan commercial, l'Europe et le Japon sont devenus des rivaux dangereux.

À cela s'ajoute la prolifération des sociétés multinationales qui tendent de plus en plus à fabriquer leurs produits à l'étranger et à les importer aux Etats-Unis, ainsi que la réduction de l'avance de la technologie américaine par suite de plusieurs facteurs dont la guerre vietnamienne.

La "révision déchirante" de la politique planétaire américaine sous l'égide du Dr. Kissinger masqua, sous les dehors d'une diplomatie agressive, un repli. Les

voyages à Pékin et à Moscou, la "politique pentapolaire" envoyèrent des secousses sismiques le long des vieilles parois alliées. La guerre commerciale en règle n'est pas encore engagée entre les Etats-Unis et leurs partenaires mais c'est déjà la guérilla, on creuse les tranchées, on met en place les rampes de lancement.

Certes, à court terme, la catastrophe sera évitée. On trouvera des expédients pour replâtrer, pour bricoler Bretton Woods. Mais l'Europe et le Japon n'accepteront pas de stocker indéfiniment des dollars-papier et le gouvernement américain ne se résoudra pas à voir indéfiniment le dollar s'affaiblir. D'autre part, un retour au protectionnisme (tel que Wilbur Mills, le puissant président de la commission des voies et des moyens à l'assemblée le demande à cor et à cri) risquerait de provoquer une nouvelle grande dépression.

Pour éviter le naufrage commun, il faudrait que le gouvernement des Etats-Unis et ceux de ses partenaires mettent sur les rails une négociation globale portant sur les questions commerciales, monétaires, politiques, stratégiques et tracent ensemble une voie à suivre.

Pour cela il faudrait un grand dessin, comme le Plan Marshall, la Kennedy Round. Or cette vision politique, ce projet fait absolument défaut à l'heure actuelle.



FAUT QU'ETU SOIS LÀ!

Dans les estrades climatisées ou à l'élégant restaurant Le Centaure, aux bars-salons devant les téléviseurs en circuit fermé, à la cafétéria, aux snack-bars mais surtout sur la piste: Blue Bonnets c'est tout un spectacle de courses. Consultez le calendrier des pages sportives.

Blue Bonnets
C'est plein d'allure!



Pas de tutelle pour Prévaille

par Marcel PEPIN
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Tant que l'enquête en cours ne sera pas complétée, le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, n'a pas l'intention de mettre l'hôpital privé de Prévaille en tutelle. "Avant de poser un geste comme la mise en tutelle qui, qu'on le veuille ou non, constitue un jugement sévère quant à l'administration d'un établissement, je dois attendre les rapports complets", a déclaré le ministre aux députés qui l'interrogeaient à l'Assemblée nationale.

M. Castonguay a cependant révélé qu'un rapport verbal préliminaire lui avait été fait par l'équipe d'enquêteurs dépêchée sur les lieux. On m'informe, a précisé le ministre, que l'aspect dramatique de ce qui était con-

tenu dans le mémoire de la CSN dénonçant les conditions de vie à l'hôpital de Prévaille paraît hautement exagéré.

L'équipe d'enquêteurs, dirigée par le Dr Martin Laberge, comprend quatre médecins, quatre infirmières, une diététicienne, un pharmacien et un inspecteur de la sécurité relevant du ministère du travail.

Concernant la propreté et l'hygiène, les conditions se sont grandement améliorées, selon M. Castonguay.

Au plan des médicaments, les renseignements que possède le ministre lui permettent de croire qu'il n'y eut point d'usage abusif.

Au plan des mesures de sécurité, le ministre a reconnu que les portes sont verrouillées la nuit. Cela peut présenter un certain danger, en cas d'incen-

die, dit-il, mais il ne faut pas oublier que ces patients, s'ils s'échappent, peuvent présenter aussi d'autres dangers. M. Castonguay a précisé qu'un plan d'évacuation a été mis au point en cas d'incendie.

Contrairement à ce qui a été écrit, le ministre a déclaré qu'il y a des toilettes au sous-sol. Quand aux deux patients qu'on a logés au sous-sol, il s'agit d'un cas exceptionnel qui n'a rien de contre d'abominable, selon le ministre. La "cave" dont il est fait mention dans le mémoire de la CSN serait, selon le ministre, un endroit propre, aéré, qui n'a rien d'un caveau noir.

Trop de malades

M. Castonguay estime que le problème majeur à Prévaille est le trop grand nombre de patients. Il a de-

mandé au Dr Laberge de réviser les dossiers de chacun des patients afin de sélectionner ceux qui doivent être rélogés ailleurs en priorité.

D'autre part, le ministère des Affaires sociales a demandé au Collège des médecins de faire enquête sur la qualité des actes médicaux qui sont posés dans cet hôpital.

Profits

Après avoir révélé que le ministère verse un peu de \$10.71 pour les patients de cet hôpital, le ministre a déploré que jusqu'à maintenant il ne lui était pas possible d'avoir les états financiers des hôpitaux privés. A compter de cette année, le gouvernement aura accès à ces bilans. "Nous serons en mesure de voir si vraiment ils font un profit raisonnable ou exagéré ou insuffisant", dit-il.

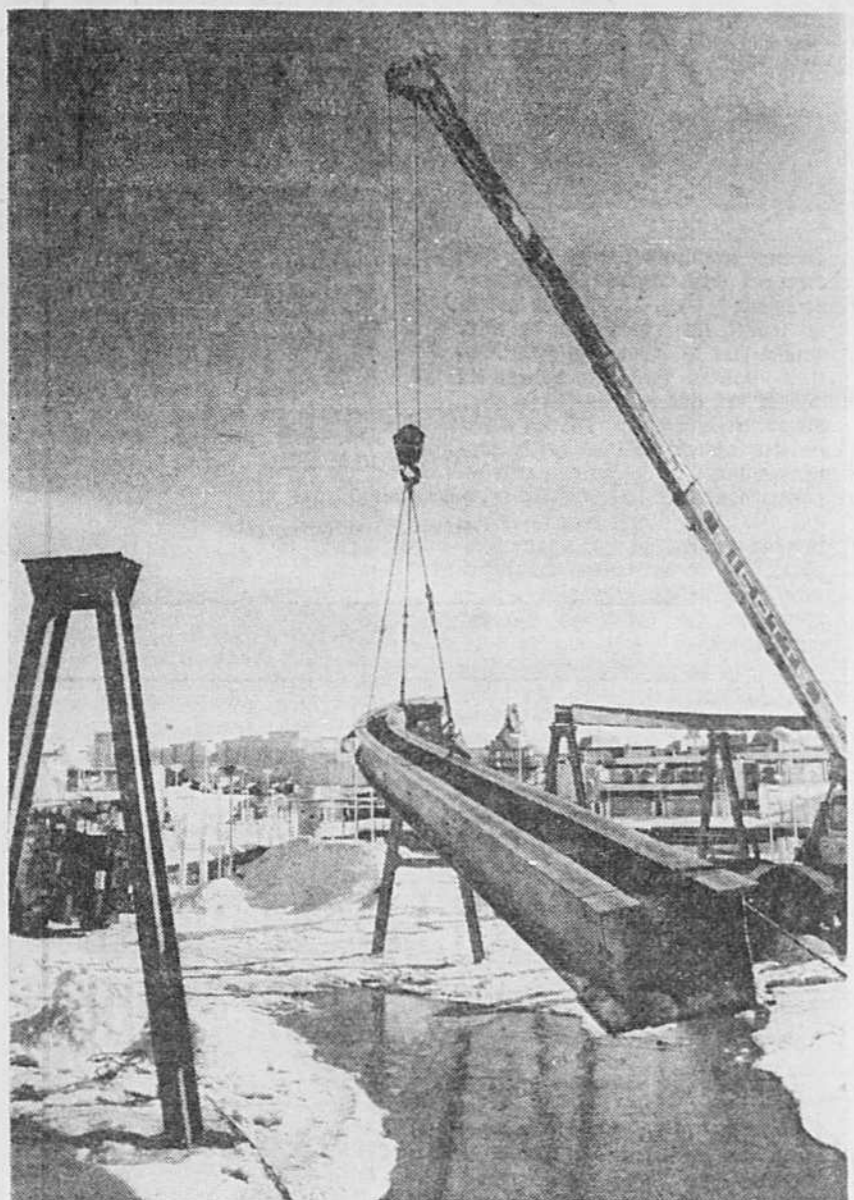


photo Pierre McCann, LA PRESSE

Pour exécuter une décision prise à la légère, il faut parfois... une grue puissante!

Comment ont été choisis les agents de l'USECO?

par Ingrid SAUMART

Un des quatre policiers de l'USECO qui avait été transféré la semaine dernière et qui devait réintégrer ses anciennes fonctions à la Sûreté du Québec a été arrêté hier à Amsterdam, pour possession de narcoctiques.

Interrogé en fin d'après-midi hier, le responsable des policiers de l'Unité spéciale d'enquête sur le crime organisé, M. André de Luca, n'a pas voulu donner de détails sur les critères qui ont prévalu au moment du choix des membres de cette unité d'enquête. Cette question, que bien des gens se posent, surtout après l'arrestation de l'agent Jacques Grenier, membre de la Sûreté du Québec, arrêté hier à Amsterdam pour possession de deux kilos de haschich, nous l'avons posée à M. de Luca.

Le directeur nous a d'ailleurs pré-

cisé qu'il n'avait pas présidé au choix des candidats puisqu'il est arrivé à l'USECO en octobre dernier et que l'Unité spéciale était déjà formée depuis le mois de juin dernier. "Il est certain que tous les policiers qui ont été appelés à faire partie de l'escouade avaient les aptitudes nécessaires. Mais à ce moment je préférerais ne pas faire de commentaires. Il y a eu beaucoup trop de choses dans les journaux au sujet des mutations. Je ne voudrais pas faire de déclarations qui envenimeraient la situation.

Appelé à commenter l'arrestation par Interpol de l'agent Grenier, M. de Luca a dit tout simplement qu'il avait été informé de la chose et que les supérieurs de l'agent Grenier s'occupaient de son cas. "Chose certaine ajouta M. de Luca, quand nous l'avons transféré, nous n'étions pas au courant de cette affaire-là."

Les négociations ont repris à Wounded Knee

WOUNDED KNEE (Dakota Sud) (AFP) — Un accord de cessez-le-feu a été conclu jeudi soir entre les Indiens insurgés de Wounded Knee et les autorités fédérales, a annoncé un porte-parole du secrétariat à la Justice.

Le porte-parole a précisé que les négociations entre les deux parties avaient repris peu après 20 heures hier soir, l'heure limite que les autorités fédérales avaient fixés pour la reddition des insurgés mais les Indiens n'avaient pas respecté.

Par leur refus d'obtempérer, les Sioux — à qui l'immunité avait été promise s'ils se rendaient — s'étaient rendus passibles d'arrestation et d'inculpation.

Quelque 300 membres des forces de l'ordre continuent d'encercler le petit village occupé depuis 10 jours par les Indiens Sioux Oglala de la réserve de Pine Ridge pour défendre une série de revendications.

Plusieurs hommes de loi et membres du clergé agissent en médiateurs depuis la matinée de jeudi en proposant des termes de paix susceptibles d'être acceptés par les parties en conflit.

Le sénateur Edward Kennedy par ailleurs a lancé un appel de Washington jeudi soir au secrétariat de la Justice pour qu'il ordonne le retrait des forces qui cernent le village — véhicules blindés et armements lourds y compris — et a adressé un appel

semblable aux insurgés pour qu'ils rendent leurs armes.

Les occupants de Wounded Knee, qui ont placé en tête de leurs revendications le respect des traités passés au cours de l'histoire entre les peuples indiennes et les autorités fédérales, continuent pendant ce temps de recevoir le renfort d'Indiens armés qui parviennent toujours à franchir à la faveur de l'obscurité le cordon des forces de l'ordre disposé autour de Wounded Knee.

Trois voitures piégées sont désamorcées à l'aéroport Kennedy

NEW YORK (AFP) — La police new-yorkaise a désamorcé dans la nuit de mardi à mercredi une importante quantité d'explosifs logés dans trois voitures qui avaient été abandonnées devant l'entrepôt de fret aérien de la compagnie israélienne El Al à l'aéroport international Kennedy.

Agis ant à la suite d'informations reçues du FBI des artificiers de la police ont découvert dans les coffres de ces voitures des sacs en plastique bourrés d'explosifs, trois bombes de gaz propane et trois bidons d'essence qui étaient reliés à des détonateurs.

Nouvelle enquête sur la tragédie du mont Wright

par Gilles LESAGE

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Une nouvelle enquête du coroner, présidée par le juge Roch Lefrançois, de la Cour des sessions de la paix, sera tenue sur la tragédie qui a coûté la vie à sept travailleurs, en novembre dernier, au mont Wright, dans le Nouveau-Québec.

C'est ce que le ministre de la Justice a annoncé mercredi, se rendant ainsi aux demandes des syndicats qui ont protesté vivement à l'issue du premier verdict.

A l'issue de son enquête, il y a deux semaines, le coroner Alban Flammard a rendu un verdict de mort violente sans responsabilité criminelle de la part des entrepreneurs, la Compagnie Mannix.

M. Jérôme Choquette a précisé que la nouvelle enquête qu'il vient de créer permettra de faire entendre des témoins qui ne l'ont pas été à la première, à savoir les deux fonctionnaires du ministère du Travail qui ont fait enquête sur l'accident, ainsi que les deux experts de l'université Laval qui se sont rendus sur les lieux et ont fait rapport au ministre. Peut-être d'autres aussi, a ajouté le ministre.

C'est une procédure exceptionnelle, a reconnu le ministre, mais il y a recours pour que "le processus de la justice soit suivi dans sa plénitude et que la lumière soit faite complètement". Il ne faut pas qu'il reste dans l'esprit des gens le moindre élément de spéculation ou de conjecture.

Au début de la semaine, MM. Choquette et Cournoyer ont fait savoir

FAIM

SUITE DE LA PAGE A 1

le dossier. Ils arguaient en outre qu'il manquait des documents pour être en mesure d'accorder de l'aide à la famille Anthony, soit son numéro d'assurance-sociale et les noms et prénoms de ses beaux-parents...

Les représentants des organismes populaires ont ainsi rétorqué en menaçant d'occuper les lieux tant que Mme Anthony n'aurait pas reçu d'aide. Il en est résulté l'intervention de trois policiers qui ont verrouillé les portes de l'intérieur. "Si vous voulez parler aux journalistes, vous le ferez tantôt sur la rue"...

Les défenseurs de Mme Anthony ont tout de même insisté pour que les policiers se rendent constater de visu les conditions de vie de cette famille nécessiteuse, qui doit dès ce matin retourner au bureau du bien-être.

Dans ce logement de 4 pièces, dont la peinture fraîchement refaite masque à peine l'état de délabrement, aucun meuble... ni de téléphone, les enfants, âgés de trois ans, quatre ans, sept ans, et 7 mois, et leurs parents, dorment à même le sol. Une petite table basse et deux chaises d'enfants servent de mobilier de cuisine. Quant à la cuisine, le plancher gondole jusqu'à la salle de bain où il obit l'eau. Les moeurs lézardées de celle-ci s'effritent de pourriture...

Le bureau de santé de la ville de Montréal a exigé du propriétaire qu'il effectue les réparations nécessaires. Mais pendant ce temps, Mme Anthony lui verse un loyer mensuel de \$60 dollars qui ne comprend pas le chauffage au gaz ni l'eau chaude.

"Soixante dollars, c'est le salaire que gagne mon mari par semaine comme commis à l'Imperial Decorater Hardware", glisse Mme Anthony.

"Avec quatre enfants, poursuit-elle, c'est bien peu pour se loger, se vêtir et se nourrir. Je n'ai pas de réfrigérateur pour garder les aliments frais. Au jour le jour, nous achetons ce dont nous avons besoin."

Un bien maigre menu! Il se compose de céréales, de mortadelle de dernière qualité ("ballonné"), de pâtes et de soupe. Mme Anthony a aussi troqué le lait pour de l'eau sucrée...

"L'important, c'est de savoir si vous avez quelque chose à manger pour ce soir", lui demande un des policiers. Intimidée, Mme Anthony dit qu'elle croit pouvoir se débrouiller. Elle nous confie par la suite que ces enfants mangeront de la soupe et des biscuits soda.

Ce cas, parmi tant d'autres, survient au moment où le Conseil national du bien-être social vient de rendre public un rapport affirmant que des milliers d'enfants meurent littéralement de faim au Canada...

que des poursuites d'ordre pénal seront intentées contre la Compagnie Mannix pour quatre ou cinq infractions aux règles de sécurité sur les chantiers de construction. Mais il s'agirait d'infractions indépendantes de l'effondrement de l'échafaudage qui a entraîné la mort de sept travailleurs, en blessant gravement un autre.

Les inspecteurs du Travail ont relevé plusieurs conditions dangereuses, dont la faiblesse du système de blocage de la plate-forme où se trouvaient les ouvriers, ainsi que le manque de surveillance technique par les responsables de l'exécution des travaux, soit United States Steel Consultants of Canada et Mannix (Quebec) Ltd. And Associates. Ils font aussi état du fait que les ouvriers n'auraient pas totalement observé les instructions reçues.

Quant aux experts universitaires, ils ont conclu que l'effondrement est dû au bris de la connexion soudée de l'une des poutrelles de blocage, et que l'erreur en était plutôt une de conception que de fabrication ou d'utilisation.

Libéraux et péquistes en pouces carrés

M. Guy Morin, dans un document qu'il adresse aux journaux en sa qualité de président de la commission d'information du Parti libéral du Québec, estime que la presse accorde un traitement de faveur au Parti québécois.

En termes de surface rédactionnelle, calculée au pouce carré, M. Morin conclut que "The Gazette", "Montréal-Matin", "Le Devoir", "Le Droit", "Le Journal de Montréal", "La Presse" et "Dimanche-Matin" ont consacré plus d'espace aux comptes-rendus du congrès du Parti québécois à Laval, qu'aux informations du congrès du Parti libéral qui s'est tenu à Montréal en novembre dernier.

Au total, compte tenu du "Soleil" et de "Action-Québec", qui ont accordé plus d'espace aux libéraux qu'aux péquistes, l'ensemble de la presse écrite a réservé 4,297 pouces carrés au congrès du Parti québécois contre 3,130 pouces carrés au congrès du Parti libéral.

Dans certains cas, l'écart est sensible. "Montréal-Matin", par exemple, a rendu compte de la réunion nationale du PQ sur 675 pouces carrés contre 236 pouces carrés pour le congrès du Parti libéral. "Le Devoir" a consacré 764 pouces carrés au PQ et 432 pouces carrés au Parti libéral; la "Gazette" a traité du congrès du PQ sur 391 pouces carrés tandis qu'elle n'a accordé au congrès libéral de novembre que 219 pouces carrés.

"Dimanche-Matin" dont les sympathies péquistes ne sont pas évidentes, a fait état du congrès du PQ sur 233 pouces carrés, n'en réservant que 102 au congrès libéral.

"Ainsi à l'exception du Soleil et l'Action écrit M. Morin, la presse écrite du Québec a donné 70 pour cent plus d'importance aux assises du parti séparatiste qu'à celles du parti gouvernemental. Je laisse aux lecteurs les conclusions qu'ils voudront bien en tirer."

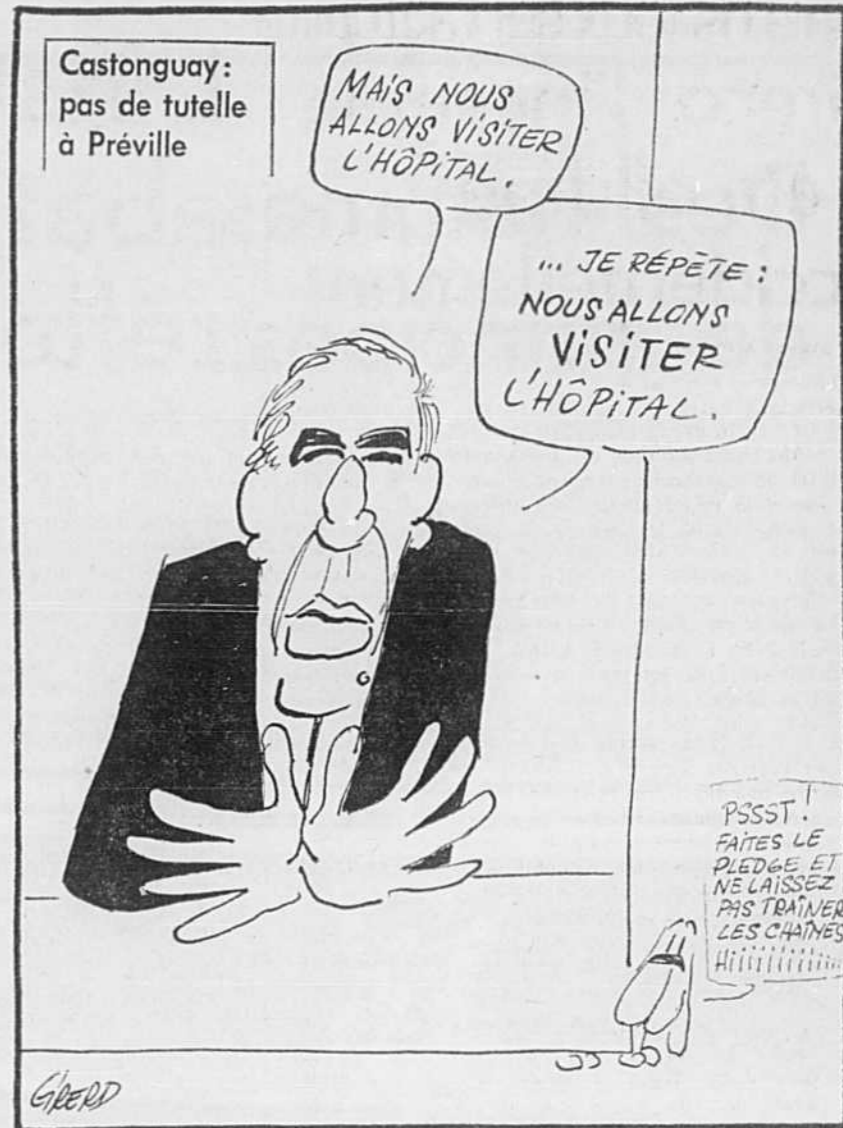
Au chapitre des comptes-rendus télévisés M. Morin examine seulement l'espace consacré par Radio-Canada au congrès du PQ au regard de l'espace réservé au congrès libéral.

Le téléjournal du 24 février a consacré six minutes au congrès du PQ et celui de dimanche, 25 février, y a consacré huit minutes, soit un total de 14 minutes. En novembre dernier, précise M. Morin, Radio-Canada avait accordé sept minutes en tout au congrès libéral, "sept minutes de moins que pour le parti séparatiste sur les ondes de la télévision fédérale".

Au surplus, le président de la commission d'information du PLQ fait observer que son parti a adopté en novembre "deux fois plus de résolutions" que celui du PQ, 168 en tout.

Il déplore en outre l'importance accordée par la presse à des incidents qui ont marqué le congrès libéral, en particulier la saisie de rubans magnétiques par les organisateurs de ce congrès.

Par contre, cette même presse, affirme M. Morin, n'a pas accordé à un débat sur le "pouvoir aux travailleurs" une grande importance. Au cours de ce débat, sous la pression de l'exécutif, l'assemblée plénière du congrès péquiste avait rescindé une résolution adoptée plus tôt.



Prévaille

Quelle est la responsabilité du directeur médical?

par Claire DUTRISAC

Quelle est la responsabilité du médecin qui porte le titre de directeur médical de l'hôpital Prévaille? En l'occurrence, celle du Dr Roger Bellemarre.

Lorsque la vieille Mme Durand, que nous étions allés visiter, a eu les ortels d'un pied brûlés, la famille a téléphoné au directeur médical de Prévaille, le Dr Roger Bellemarre, pour connaître les circonstances de cet "accident". La réponse, assez rude, fut en substance: "Madame, j'ignore les circonstances de cet accident. Mme Durand a les ortels brûlés et je les soigne. Le reste ne me regarde pas. En résumé: je m'occupe de mes oignons et je soigne les brûlés de Mme Durand."

Ce que nous avons vu dans un après-midi, le Dr Bellemarre, qui a la responsabilité de l'acte médical dans cette institution, ne l'a jamais constaté, lui qui y pénètre sûrement plus souvent que nous. Il soigne, s e m b l e - t - i l , consciencieusement, les pathologies des pensionnaires de Prévaille.

La loi fait une obligation aux médecins de dénoncer le cas d'enfants dont les blessures pourraient résulter de mauvais traitements, au sein de la famille ou ailleurs. Quand il s'agit de vieillards ou de malades particulièrement vulnérables et autant sans défense que des enfants, il semble que tel n'est pas le cas.

La qualité de la médecine

Interrogé sur les responsabilités légales ou morales des médecins en semblables circonstances, le Dr André Lapière, du Collège des médecins de la province de Québec, a répondu:

"De façon générale, le médecin ne doit pas exercer dans des conditions qui compromettent la qualité de sa médecine." Le ministère des Affaires sociales doit partager cet avis puisqu'il a demandé au Collège de venir vérifier la qualité de la médecine pratiquée à Prévaille.

Il se peut que, légalement, le médecin attaché à une institution puisse juger que la façon dont sont nourris ses patients, dont ils sont traités ne le regarde pas. Dans l'Olympe de certains disciples d'Esculape, les conditions de vie de leurs malades ne relèvent pas de leur compétence. Les médicaments prescrits sont-ils distribués à bon

escient? Dans des conditions normales, comme celles qui prévalent dans les hôpitaux généraux?

Il est certain que le médecin doit se reposer sur les services infirmiers pour l'exécution de ses ordonnances. Mais dans une maison comme l'hôpital Prévaille, le médecin doit-il s'interroger sur les causes d'accidents qui surviennent?

Un citoyen à part entière?

Si le médecin attaché à une institution où les malades ne sont pas traités comme ils le devraient n'a pas de responsabilité légale, il a au moins celle du citoyen ordinaire.

Le citoyen ordinaire capable de se révolter contre certaines conditions de vie imposées à des êtres humains. Le citoyen ordinaire a une responsabilité morale; le médecin en a-t-il moins? Ou n'est-il pas un citoyen à part entière? N'a-t-il pas le devoir et le droit de dénoncer ce qui lui paraît inacceptable?

Le Dr Lapière, du Collège, a été d'accord pour reconnaître que, d'une façon générale et sans vouloir préjuger de la situation de l'hôpital Prévaille, le médecin a, plus qu'un autre citoyen, en vertu de ses connaissances, une autorité morale qui lui permet au moins de faire des recommandations au gouvernement devant certains cas.

Un paradoxe

Pourtant, en certains cas, l'autorité du médecin s'étend bien au-delà de l'acte médical. Exemples: une infirmière visiteuse ne peut décider sans ordonnance médicale d'aller donner un bain hebdomadaire à une personne souffrant d'arthrite. Ou encore, quand un homme est hospitalisé dans un département de psychiatrie d'un hôpital général, et que la famille subit, du fait de cette hospitalisation, de fortes perturbations, inutile d'appeler le service social de l'hôpital. On vous répondra qu'il faut une ordonnance médicale pour s'occuper de cette famille. L'infirmière visiteuse et la travailleuse sociale n'ont guère d'autonomie dans un domaine dont le médecin, généralement, se soucie peu.

On ne peut qu'opposer cette autorité absolue à l'attitude passive de certains médecins qui se contentent de "soigner" des malades sans se préoccuper des causes de certains accidents ni des conditions de vie de leurs malades.

AUTOROUTES

SUITE DE LA PAGE A 1

peine le taux de dévaluation monétaire des dernières années.

"Si j'étais politicien, de souligner M. Prévost, il y a belle lurette que j'aurais augmenté les tarifs sur les autoroutes. Si une telle mesure avait été prise en 1971, les contribuables auraient eu le temps de s'y habituer et le gouvernement n'aurait pas à craindre les prochaines élections."

M. Prévost soutient qu'une autre solution que celle de l'augmentation des tarifs pourrait être envisagée pour éponger le déficit actuel. Ce serait que le gouvernement accorde des subventions à l'Office des autoroutes. Sans quoi, entre-temps, l'office doit se priver d'apporter des améliorations aux autoroutes. Faute d'outils financiers...

Le directeur général de l'Office des autoroutes tient à préciser que toutes les solutions proposées au gouvernement se traduisent par une augmentation des tarifs, d'une façon ou de l'autre.

Des réactions

L'information publiée mercredi voulant qu'une augmentation des tarifs était envisagée et nécessaire, a soulevé de nombreuses réactions. Par exemple, celle du maire Jacques Tétreault, de Laval, qui s'est empressé de souligner que l'utilisation de l'autoroute des Laurentides devrait être gratuite dans Laval.

Les citoyens de Laval et des municipalités de la rive nord disposent de deux fois moins de voies d'accès vers Montréal que ceux de la rive sud, a dit M. Tétreault. "L'augmentation demandée par l'Office des autoroutes a pour effet de nous défavoriser davantage", a-t-il ajouté.

La mort de Luigi Greco: l'incendie a été allumé accidentellement

par Michel AUGER

L'incendie survenu le 3 décembre dernier à la Gina Pizzeria, rue Jarry, à Saint-Michel, qui a coûté la vie à Luigi Greco, un des personnages centraux du crime organisé à Montréal, a été allumé accidentellement.

C'est la conclusion qu'a émise hier le commissaire des incendies de Montréal, Me John McDougall, après avoir entendu cinq témoins de cet incendie, qui s'était déclaré en fin de soirée, alors que Greco, en compagnie de quatre ouvriers, s'affairait à nettoyer un plancher afin d'y poser des tuiles de céramique.

Le principal actionnaire de cette pizzeria, Antonio Greco, le frère de la victime, a déclaré que Greco n'avait aucun intérêt financier dans son commerce mais qu'il y passait la plupart de son temps.

"Que voulez-vous, a-t-il dit au commissaire, mon frère m'avait passé \$5,000 et par la suite, il a passé toutes ses journées dans mon commerce. Je ne voulais pas le mettre dehors; il me rendait de bons services".

Un autre témoin, Orlando Cocco, 47 ans, de la rue Clark, un entrepreneur dans la pose du marbre et du terrazzo, a expliqué qu'il n'aimait pas parler des morts mais qu'il ne pouvait faire autrement, puisque la victime "avait un drôle de caractère".

"Luigi Greco, c'était un bon gars, a-t-il dit, mais il préférait toujours tout faire lui-même, parce que le travail effectué par les autres n'était jamais fait à son goût.

"Le soir de l'accident, a poursuivi l'entrepreneur, nous étions à préparer le plancher afin d'y poser de nouvelles tuiles, lorsque M. Greco m'a pris une gratte que j'avais dans les mains pour faire lui-même les travaux. Pendant ce temps, mon frère et mon beau-frère nettoyaient le sol à l'aide de varsoil". Interrogé afin de savoir si de l'essence avait été utilisée pour les travaux, M. Cocco a dit ne pas le savoir.

Pour sa part, le sergent-détective Yvon Godard, de la section des incendies criminels de la police de Montréal, a déclaré avoir découvert une vadrouille imbibée de vapeur d'essence sur les lieux de l'incendie. Des analyses chimiques effectuées peu après ont confirmé les soupçons de M. Godard et de son partenaire Martin Neault. Le policier a dit qu'après son enquête, il était arrivé à la conclusion que cet incendie avait été allumé accidentellement.

D'après lui, ce serait des émanations d'un produit inflammable répandu sur le plancher qui auraient fait explosion au contact d'un feu-témoin des fours utilisés pour la cuisson des pizzas.

Une explosion avait alors allumé un incendie au cours duquel les cinq personnes qui se trouvaient sur les lieux avaient été brûlées.

Luigi Greco, qui avait été le plus touché par les flammes, avait succombé à ses blessures trois jours plus tard.

Le drame de la polyvalente de Mortagne L'institutrice Goode abattue pour "faire réfléchir les gens"

par Jean-Paul CHARBONNEAU

"Je n'ai jamais rien entendu d'aussi pénible et je ne me suis jamais trouvé devant une aussi pénible situation. Ce que nous avons entendu devrait faire réfléchir tout le monde."

Le coroner Alban Flamand a prononcé ces paroles, hier après-midi, après avoir écouté la façon dont le drame de la polyvalente de Mortagne, à Boucherville, survenu le 21 novembre dernier, s'était préparé.

Un des deux étudiants ayant conclu un pacte de suicide, devait faire feu sur une animatrice de la polyvalente.

"On savait que c'était atroce. Le système à l'école, ça va pas. On voulait, par notre geste, que les gens se mettent à réfléchir", a souligné l'étudiant qui a survécu.

Le drame de la polyvalente de Mortagne s'est terminé par la mort de Lionel Barbeau, âgé de 15 ans. Une animatrice de cette institution, Mme Jacqueline Goode, blessée d'une balle à la tête, est encore couchée sur une civière après deux séjours à l'hôpital.

Le compagnon du jeune Barbeau, dont nous ne pouvons dévoiler l'identité étant donné son jeune âge, a terminé son témoignage en disant qu'il n'avait jamais voulu mourir et qu'il n'avait jamais rien eu contre Mlle Madeleine Saint-Louis, l'animatrice qui devait selon les plans tomber sous les balles.

"On visait le symbole", de conclure l'étudiant.

La veille du drame

C'est sur le chemin du retour à la maison que Lionel Barbeau et son copain ont commencé à discuter du projet. Un autre étudiant les accompagnait.

Une fois arrivés chez Lionel Barbeau, les trois copains se sont dirigés dans le garage pour mettre le plan au point.

Par la suite, le troisième étudiant a quitté le garage pour se rendre chez lui.

Une fois seul, Barbeau et son ami ont discuté longuement de l'entreprise.

"Moi, précise le témoin, j'étais censé tirer deux balles en direction de Mlle Saint-Louis. Par la suite nous devions nous rendre près d'un petit ruisseau après avoir passé par un petit sentier. Il devait alors me tirer deux balles dans le coeur pour ensuite pointer l'arme dans sa direction."

Dans le garage, Barbeau avait pratiqué. Il avait mis l'arme dans sa direction et avait placé ses doigts sur la gâchette.

Barbeau avait pris soin d'écrire trois lettres, une à sa mère, une autre à son frère et la troisième à son père.

Le soir du 20 novembre, Barbeau s'est rendu chez son copain et ils ont regardé un film.

"Nous ne voulions plus en discuter. Il ne fallait pas s'arrêter à ça. Parce qu'on savait qu'on l'aurait pas fait si on y avait pensé plus longuement", ajoute l'étudiant.

"Je ne savais pas ce qui arrivait"

Le témoin a expliqué que le matin du drame, comme chaque jour, il s'était levé à 7 heures et avait pris l'autobus pour se rendre à l'école.

Les deux adolescents s'étaient donné rendez-vous en arrière du gymnase.

"Il avait la carabine, précise l'adolescent, nous avons surveillé Mlle Saint-Louis. Elle est arrivée. J'étais pas capable de tirer. Il s'est fâché, il m'a enlevé l'arme. Mlle Saint-Louis était disparue dans l'école. Il a dit, on l'a ratée, c'est pas grave. Je vais me reprendre.

"Je ne savais pas ce qui m'arrivait. J'étais tout mélangé. J'ai mis le cran de sûreté sur l'arme, je ne voulais blesser personne. C'était atroce.

"Barbeau choisissait ses victimes. Je ne voulais plus. Je lui ai dit tire sur un lampadaire. Mme Goode est arrivée. Je ne regardais pas. Il a pesé sur la gâchette. Les coups partaient pas. J'ai entendu un bruit. Je me suis retourné et j'ai vu Mme Goode tomber. J'ai pris panique. Il m'a remis la carabine."

L'adolescent s'est mis à courir en direction du ruisseau. Une fois arrivé, Barbeau a pris la carabine.

"Il l'a pointée dans ma direction et a appuyé sur la gâchette. Les coups partaient pas. Un coup est parti, j'ai été touché. Il m'a demandé si j'en voulais d'autre. J'ai dit que j'avais mon compte."

Barbeau, toujours selon la version du témoin, a par la suite mis le canon de l'arme dans sa direction. Il a pesé sur la gâchette. Les coups ne partaient pas. Des balles sont tombées dans la neige. Il les a ramassées pour les mettre dans sa carabine. Finalement un coup est parti.

"Il est tombé à ma droite. J'ai commencé à me sentir mal. Lui, il agonisait, il avait une main sur la poitrine. Il a rampé près d'une roche. Je lui parlais. Il ne répondait pas. Je voyais une de ses bottes bouger. A un certain moment, elle a arrêté de bouger.

"Je croyais mourir. J'ai dit non. Je me suis levé et je me suis dirigé en direction de l'école."

Entre les mains de la cour du Bien-être social

Douze témoins ont été entendus à l'enquête du coroner qui avait pour but de faire la lumière sur le décès de Lionel Barbeau.

A la fin de l'enquête, Me Flamand a déclaré que Lionel Barbeau s'était suicidé volontairement et qu'il remettrait son copain entre les mains de la cour de Bien-être social.

LES MAUX DE NOTRE LANGUE



PAR PIERRE BEAUDRY (collaboration spéciale)

Des maisons à la conduite exemplaire

Utilisé comme adjectif, le mot "modèle" est synonyme de "bon", "édifiant", "exemplaire". Il ne convient donc guère à des choses aussi peu animées que des maisons, et, encore une fois, c'est l'anglais (model house) qui nous a habitués au barbarisme "maison modèle" qui est couramment affiché chez nous.

Certes, on peut prétendre que lorsqu'un constructeur bâtit un certain nombre de maisons différentes et les ouvre au public pour prendre ensuite les commandes des acheteurs, chacune de ces maisons sert de modèle pour les autres qui doivent être érigées à sa ressemblance. Rien donc ne s'oppose à ce que l'on parle de tel ou tel modèle de maison, tout comme on peut parler d'un modèle de voiture, de camion, etc. Ce qui est fautif, c'est de laisser entendre qu'une maison peut être modèle. Cela n'est pas plus justifiable, que si l'on prétendait qu'une jeune fille qui sert de modèle à un artiste est de ce seul fait une jeune fille modèle.

Ce que je veux démontrer, en somme, c'est que tant les personnes que les choses peuvent servir de modèles sans être modèles.

Pour qualifier les maisons dont je viens de parler, il faut un mot capable de faire comprendre qu'elles sont là pour attester le genre et la qualité de celles qui seront construites sur leur modèle. Un mot qui indique qu'elles sont là pour permettre de vérifier si les autres à venir seront conformes aux engagements du constructeur. Ce mot, c'est TEMOIN. Les maisons modèles dont on parle tant sont en français, des maisons témoins. Témoins tous les dictionnaires.

Jean-Baptiste Duchesneau: "J'ai assassiné Sylvie Tanguay, vers 8 heures du soir, avec un marteau"

QUEBEC (PC) — "Ce crime est le plus odieux, le plus répugnant, le plus atroce, le plus sadique dont j'ai pris connaissance au cours de ma longue carrière."

C'est ce qu'a déclaré hier, à Québec, le coroner J.-Armand Drouin, peu avant d'émettre un mandat d'arrestation contre Jean-Baptiste Duchesneau, 24 ans, apprenti-menuisier, qui venait de s'avouer coupable de l'assassinat de Sylvie Tanguay, 6 ans.

"J'ai assassiné Sylvie Tanguay, le 22 février, vers huit heures du soir, avec un marteau (...), a dit Duchesneau, et j'ai indiqué aux policiers l'endroit où j'avais laissé le corps (...)."

"C'est un crime inhumain que la raison ne peut expliquer et qui dépasse l'imagination de l'être le plus dévoyé. Il se situe plus bas que l'instinct des bêtes féroces qui ne tuent que pour se nourrir.

"En s'attaquant, dans les circonstances que nous connaissons, à un enfant de 6 ans, évidemment sans défense, Duchesneau, vous avez révélé jusqu'à quelle profondeur et jusqu'à quelle pourriture le coeur et l'esprit de certains prétendus humains peuvent descendre sous l'empire du sadisme", a ajouté le coroner Drouin.

Le corps nu, congelé et dépourvu de sang de la fillette, que recouvrait une couche de neige, a été déposé en bor-

dure d'une route de Sainte-Foy par le pathologiste Richard Authier, le 23 février, à 8 h. 20 du matin, à l'endroit même où Duchesneau avait conduit les policiers et le coroner Paul Magan.

Le mort de la petite Sylvie aurait été presque instantanée, la fillette s'étant évanouie à la suite des premiers coups donnés à la tête avec le marteau.

Sur le crâne, l'autopsie a révélé au moins sept blessures causées avec les oreilles du marteau. Aucune lésion n'a été remarquée aux organes génitaux de la fillette.

Raymond Lebel vivait avec le corps de sa femme depuis quatre jours

Un homme de 54 ans devra comparaître sous peu à l'enquête du coroner qui déterminera les circonstances exactes de la mort de Mme Madeleine Lebel, 49 ans, tuée à coups de couteau et trouvée morte, mercredi soir, dans sa résidence de Laval-sur-le-lac, près de Montréal.

Le mari de la victime, M. Raymond

Lebel, a été arrêté, et il est actuellement détenu au quartier général de la Sûreté du Québec, rue Parthenais.

Il a été appréhendé à sa demeure située au 50, rue des Erables. La mort remonterait à environ cinq jours.

La police a trouvé le cadavre étendu dans un passage de la maison

des Lebel. Lorsqu'il a été arrêté, M. Lebel regardait la télévision chez lui. Plusieurs couteaux ont été saisis mais aucun ne portait de traces de sang.

Les sergents-détectives Marcel Boldard et Richard Lefebvre ont aussitôt ouvert une enquête sur les ordres du lieutenant-détective Georges Côté.



AVIS

Rétroactivité d'augmentation de salaire

Suite à la signature récente de conventions collectives avec le Syndicat canadien de la fonction publique, l'Hydro-Québec invite les personnes qui ont été ses employés entre le 30 décembre 1971 et le 13 février 1973, dans des emplois régis par les accreditations des sections locales 1500 (métiers), 2000 (bureau et employés de l'extérieur — Projets et Construction de lignes de transport), 957 (techniciens), à réclamer l'ajustement de salaire rétroactif pour les heures rémunérées durant cette période.

Les réclamations doivent être faites dans les trente (30) jours de la parution de cet avis et mentionner le nom et le numéro d'assurance sociale du réclamant, l'emploi occupé, la date et l'endroit de travail. Elles doivent être postées à l'adresse suivante:

Hydro-Québec
Case postale 1386
Montréal 101, Qué.

EN EXPOSITION À MONTRÉAL

PENDULES À COFFRE EMEROR

SAMEDI DIMANCHE LUNDI

10, 11, 12 MARS

HOLIDAY INN

(Longueuil)

50 PLACE CHARLES-LEMOYNE
13 h. jusqu'à 21 h.

- ★ Mouvement 8 jours à balancier laiton
- ★ Carillon Westminster
- ★ Noyer noir ou acajou massifs 3/4 po.
- ★ Ensembles à monter vous-mêmes
- ★ Pendules entièrement finies
- ★ Garantie inconditionnelle d'un an.



MODELE 300
Noyer noir 82" x 19 1/2" x 13"

Admirez notre série complète à cette exposition gratuite

La Emperor Clock Company a réduit à prix populaires le coût de ces pendules à coffre "Grand Père" qui, jusqu'alors, demeurait élevé. Les bois, taillés en de massifs acajous du Honduras et noyers noirs, par des maîtres artisans du Sud dans le domaine du mobilier, ainsi que des mouvements d'horloges importés d'Allemagne, confèrent à ces pendules Emperor une magnifique et riche allure assortie d'une durable fiabilité de précision pour la mesure du temps.



Prix de vente réduits durant toute l'exposition



Les pendules à coffre Emperor sont vendues de trois manières: en des ensembles à monter vous-mêmes, des assemblages tout faits en des coffres de pendules à finir, et des pendules complètement finies.

LIVRAISON RAPIDE GARANTIE de nos usines à Fairhope, Ala. Venez admirer ces magnifiques pendules à coffre Emperor de style traditionnel au cours de cette exposition spéciale GRATUITE.

Mr JOHN DIXON
Représentant de notre usine
vous montrera chacun des modèles et se fera un plaisir de répondre à vos questions.

Écrivez-nous pour le catalogue gratuit en couleurs



**EMPEROR
CLOCK COMPANY**
FAIRHOPE, ALABAMA
LES PLUS GRANDS MANUFACTURIERS
AU MONDE DE PENDULES À COFFRE

Vive la Moore!

Vive la beauté!

Vive la couleur!

Les peintures Benjamin Moore.



Voyez votre marchand de peintures Benjamin Moore et demandez la peinture Regal Wall Satin. Acheter Moore, c'est économiser!

"Dites-moi, docteur..."

PAR LE DOCTEUR JEAN-PAUL OSTIGUY
(collaboration spéciale)

Le lit: une punition

—Dites-moi, docteur, il y a très souvent des cas où les mères n'arrivent pas à faire coucher leurs enfants. Est-ce que là encore vous attribuez ça à la faute des parents ?

—Évidemment, il peut y avoir beaucoup de raisons qui font qu'un enfant n'a pas le goût d'aller se coucher.

Ça peut être parce qu'il est en train de jouer ou de se livrer à une occupation qui l'intéresse, qui le passionne beaucoup et, évidemment, il veut à ce moment-là reporter le plus loin possible le moment où il abandonnera cette occupation.

Mais si c'est systématique chez lui de ne pas vouloir se coucher, il y a de grosses chances que la mère ait utilisé le fait de se coucher comme une punition.

Une punition —Vous voulez dire par exemple que sa mère lui a dit: "tu n'as pas été gentil, tu as été méchant, va te coucher".

—Oui, c'est très fréquemment ce qui arrive.

L'enfant prendra le lit en grippe.

Le fait de se coucher pour lui va devenir l'équivalent d'une corvée, d'une punition. Et même très fatigant, il ne voudra pas se mettre au lit, surtout s'il a été "sage".

Il ne comprendrait pas la raison pour laquelle on l'oblige d'aller se coucher donc qu'on le punit, alors qu'il n'a rien fait à son point de vue qui n'était pas correct.

—Oui mais si c'est l'heure d'aller se coucher, il devrait bien comprendre que c'est pour son bien.

Farlement frappé —Les enfants, vous le savez, apprennent à mesure les choses qu'ils doivent savoir. Ils ne les savent pas d'emblée. Leur raisonnement se fait toujours très simplement. Si vous l'avez marqué fortement en le punissant, si comme punition, vous l'envoyez se coucher, pour lui, ça a pris beaucoup plus d'importance que toutes les autres fois où il allait se coucher tout simplement parce qu'il était fatigué.

A ce moment-là, ça passait inaperçu dans son subconscient. Tandis qu'au moment où ce fut une punition, ce fut un choc émotionnel qui l'a marqué.

Alors quand vous l'envoyez se coucher et qu'il n'a rien fait de pas correct, l'enfant est déconcerté. Il ne comprend pas.

Quand vous l'avez envoyé se coucher pour le punir, vous disiez: "Tu n'as pas été sage, tu as fait ci, tu as fait ça, alors pour te punir, va te coucher".

Un autre jour, on lui dit:

"Bon, va te coucher". Même si on n'a pas dit "tu n'as pas été sage, va te coucher", pour lui, le fait de se faire dire d'aller se coucher signifie une punition.

Un innocent en prison

C'est un peu comme si vous alliez sur la rue et que vous n'avez commis aucune infraction, aucun acte criminel et que, pourtant on décide de vous mettre en prison pour une journée. Vous protesteriez fortement et avec raison. L'attitude de la mère qui l'envoie se coucher parce que c'est l'heure d'aller se coucher, agit de la même façon.

Qu'il y ait une infraction ou pas, l'enfant doit aller se coucher. De même, dans mon exemple, qu'il y ait une infraction criminelle ou pas, on vous enverrait en prison pour une journée. Ça serait aussi absurde.

—Oui, je comprends. Ce n'est pas agréable d'aller en prison comme ça arbitrairement. Et vous dites qu'un enfant ressent l'ordre d'aller se coucher de la même façon ?

—Oui, parce que son subconscient et son intelligence qui commencent à peine à se développer, ne sont pas aptes à faire des raisonnements complexes, d'associer plusieurs choses ensemble pour faire la différence. On a insisté fortement, on l'a choqué émotionnellement à un moment donné parce qu'il avait commis tel acte répréhensible et on lui a dit à cause de ça: "Va te coucher tout de suite".

Donc, dans son subconscient: se coucher = punition. C'est un raisonnement simpliste, je vous l'accorde. Ensuite chaque fois qu'on veut l'envoyer se coucher, même si on ne dit pas qu'on veut le punir, il le ressent inconsciemment un peu comme une punition. Évidemment, ça ne l'intéresse plus d'aller se coucher.

C'est pourquoi vous verrez souvent des enfants qui tombent de fatigue, qui s'endorment par terre en jouant mais que la mère n'aura pas réussi à mettre au lit. C'est souvent le même phénomène qui joue chez ces enfants qu'on met au lit plus ou moins de force et qui passent leur temps à enjamber le bord du lit, à revenir dans la cuisine, ou même tout simplement à se coucher par terre et s'y endormir.

Du théâtre "libéré" à Orsainville

par Huguette LAPRISE

L'auteur: un prisonnier; les acteurs: des prisonniers.

Le Comité des bagnards de l'île Frapalagos, pièce en trois actes, un tableau, de Réal-Alain Perreault, sera à l'affiche, en septembre, au Centre de détention d'Orsainville.

Le Comité des bagnards de l'île Frapalagos n'est donc pas un nouvel organisme chargé par le ministère de la Justice d'enquêter sur les conditions de détention dans les institutions pénitentiaires du Québec... Ne vous méprenez pas !

Pour la première fois, des prisonniers vont se transformer en comédiens. Non pas pour s'amuser, pour se distraire, mais pour s'exprimer, dire ce qu'ils ont à dire, dans les murs mêmes de la prison où ils purgent diverses sentences d'emprisonnement.

"Tu n'es qu'un fantôme. Tous les hommes emprisonnés sont pour les autres en liberté des fantômes. Et les fantômes font peur aux coeurs fragiles, aux imaginations tendres." dres.

L'auteur, Réal-Alain Perreault, a 33 ans. Dans quinze jours, il sera libre: la fin d'un emprisonnement de dix-huit mois.

"J'ai tenté d'occuper de façon constructive, dit-il, le temps que j'avais à passer en prison. Il y a un manque sur le plan des activités ici. Je n'ai pas pu retrouver les mécanismes de réadaptation auxquels tout détenu devrait s'attendre."

Réal-Alain Perreault est assis derrière un pupitre dans un petit bureau de la bibliothèque du Centre de détention d'Orsainville. Pour que nous puissions converser sans faire d'efforts pour l'apercevoir derrière les piles de livres qui s'accumulent sur le pupitre, il les écarte en s'excusant: "Il faut que je me dépêche, dit-il, j'ai du travail à terminer avant ma libération. (Le nouveau système de classification des volumes dont le détenu est responsable.)

"J'ai écrit cette pièce, dit-il, pour mes camarades. Au début tout a commencé par une farce. On parlait de "scénette" de séance et puis tout a pris une envergure plus grande. Il n'y a pas eu de censure, c'est-à-dire, de coupure dans les textes, ajoute-t-il. La censure s'est faite au niveau de l'orientation, des conseils que nous avons reçus des autorités. Après tout, renchérit-il, nous sommes dans une prison et il fallait fonctionner dans les limites des règlements."

"Je ne suis pas un homme de théâtre, écrit-il dans la préface de la pièce, mais lorsqu'un camarade de l'intra-muros vient à moi, et qu'il me demande de lui

écrire un rôle, comme dans une pièce, et que cet homme est un petit qui ne sait rien des choses tragiques de la créativité, eh bien, je crois qu'il est bon alors de lui écrire, pour lui seul, quelque chose, car il y a risque que les grands ne le fassent point."

Tout en précisant qu'il n'est "pas content de cette pièce" parce qu'il l'a écrite trop rapidement et qu'il faut, six mois, voire un an, pour écrire une bonne pièce, Réal Perreault souligne: "Je n'aurais jamais pu écrire une telle pièce ailleurs qu'en prison. Il faut avoir vécu, ressenti certaines choses. Il faut répondre à un certain nombre de "stimulis". A l'extérieur, dans le monde libre, tout est tellement différent."

"Icette, au moins, toé et moé, et puis lui, la Girouette, nous sommes sur le même plan: même sol, même chaîne, mêmes coups de pieds dans la gueule, mêmes sauterelles et mêmes piqûres, même aujourd'hui et même futur" ...

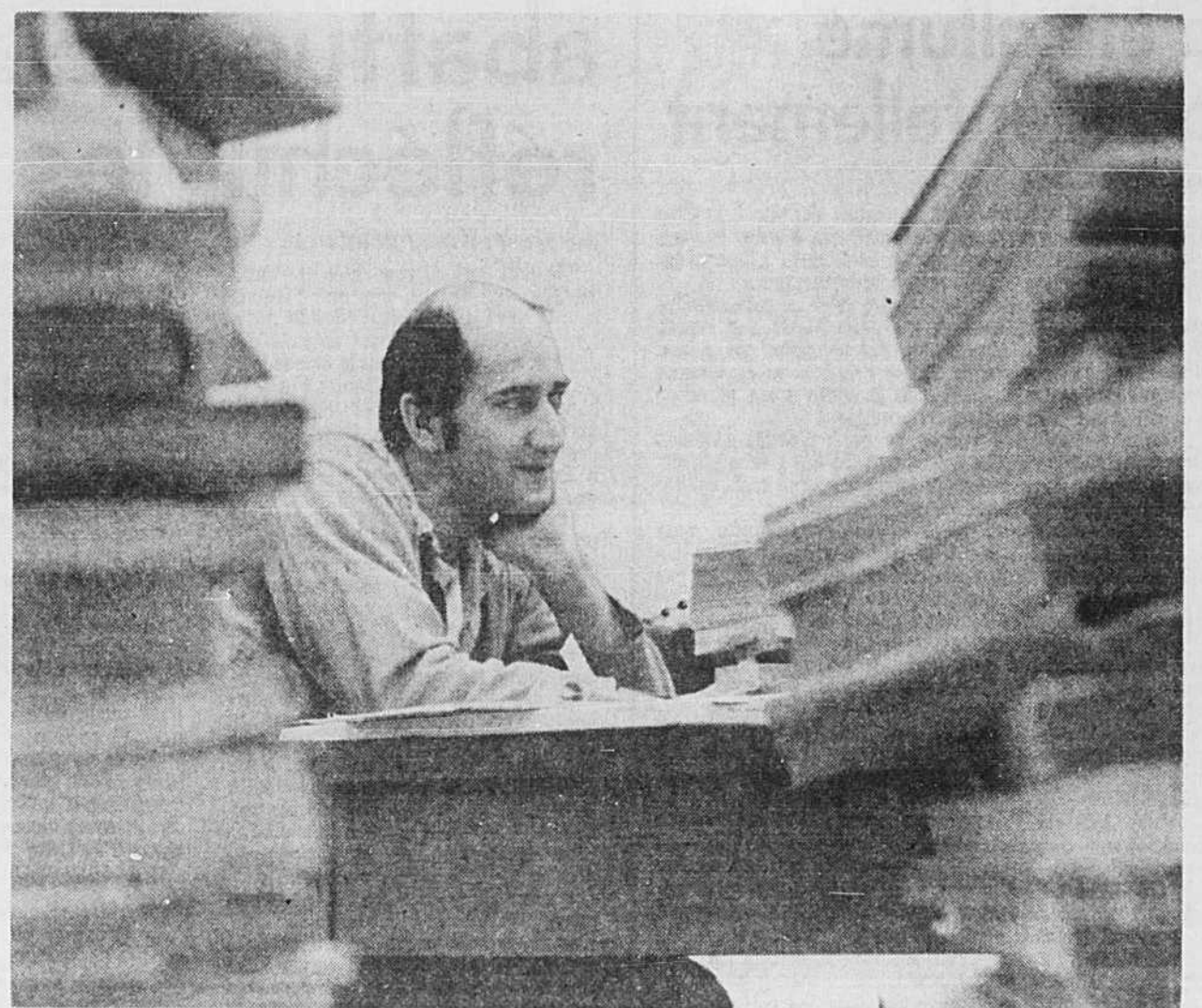
Trois condamnés à mort (un Canadien français, un Canadien anglais, un sourd-muet) murés dans une cellule d'une prison. Cinq autres condamnés, des Espagnols, viendront se joindre à eux au deuxième acte. Il y a 4.000 bagnards dans l'île.

Ils ont tous été voués à la mort par la femme qui a pris le pouvoir à la suite d'un coup d'Etat. Elle est secondée par un colonel qui fait exécuter les sentences. Pour y échapper, les 4.000 bagnards ont élu un comité qui a pour mission de trouver la solution qui les fera échapper à ce châtiment. Les cinq Espagnols forment ce comité.

Les personnages cherchent la solution, en fonction de leur obsession propre: feu, couteau, fleurs, désespoir, argent.

"Je rentrais, avec des fleurs dans la tête. Et la nuit, enchaîné, je rêvais des fleurs, de fleurs de l'avenir, tandis qu'à côté de moi, des hommes se lamentaient, se déchiraient, frappaient sur la pierre, mordaient leurs doigts jusqu'aux os, se maudissant en maudissant les autres..."

Dans leur dialogue, les personnages nous entraînent dans le monde de la violence, de la criminalité, de la loi, de la sensibilité, de la politique, de l'homosexualité. Leurs sentiments, leurs émo-



Réal-Alain PERREAULT

photo Pierre McCann, LA PRESSE

sions s'enchevêtrent à leurs convictions, leurs croyances, leur idéologie, leur engagement.

Pour l'auteur, où se séparent le je et le il ?

"Je m'identifie, dit Réal Perreault, à tous les personnages. A tous et à chacun. Par exemple, Perno (le personnage obsédé par les fleurs), c'est un poète qui essaie de combattre sa soif de l'absolu. Je l'aime bien, il a quelque chose de moi; chez les autres également.

"La fleur est mon obsession. Elle me sauve. Sans elle, les injustices feraient de moi un homme vengeur, en guerre ouverte contre tous" ...

Réal-Alain Perreault a une obsession: les "écritures" comme il dit. Il écrit surtout de la poésie, des nouvelles et prépare un roman. Le Comité des bagnards de l'île Frapalagos est sa deuxième œuvre de théâtre. Il en avait commencé une autre il y a quelques années sur les problèmes des ouvriers.

"Il est inutile d'écrire, dit-

il, si on ne fait pas de la littérature engagée."

Les personnages du Comité des bagnards de l'île Frapalagos sont engagés; leur obsession respective les appelle comme une voix silencieuse et prend le pas sur tout.

"La solution, c'est que des solutions pour nous, il n'y en a plus! Un criminel est quelqu'un qui a commis un crime. On a puni le crime mais on a oublié l'homme: l'homme qu'on a enchaîné et qu'on laisse pourrir maintenant parce qu'on ne voit en lui que le crime."

Mais ce qui est important, pour Réal-Alain Perreault, ce n'est pas qu'il ait écrit une pièce. Ça l'est bien sûr! La manifestation culturelle, théâtrale à l'intérieur d'une prison est ce qui compte avant tout.

"Les gars, dit-il, ont quelque chose à dire. Il leur faut l'outil pour qu'ils y parviennent. Les manifestations culturelles "carcérales" permettront peut-être à la société de comprendre cette chose marginale (les prisonniers) qui lui appartient".

En guise de dédicace à sa

je remercie tous ceux qui l'ont défendue, afin que la culture se manifeste dans nos prisons, manipulée par les détenus eux-mêmes."

Salomon aurait dû être là

TORONTO (PC) — Le couple Feldstein, de Toronto, à qui un juge a ordonné de rendre à sa mère un bébé qu'il élève depuis trois ans et demi, a décidé d'appeler en appel. Mme Feldstein a déclaré que l'appel serait interjeté dans les délais prévus, soit 15 jours, et qu'elle ignorerait si, entre-temps, elle pouvait ou non garder l'enfant.

C'est le juge W. A. Donohue, de la Cour suprême de l'Ontario, qui avait décidé, mardi, de retirer l'enfant du foyer nourricier pour le remettre à sa mère. Celle-ci n'avait pas vu sa fille depuis la naissance. Dans son exposé, le juge avait indiqué

que la mère, Mme Jane Louise Moores, avait le droit d'avoir son enfant, et que l'enfant avait le droit de vivre avec sa mère.

Dans la preuve, il avait été admis que Mme Moores est séparée de son mari, que ce dernier n'était pas le père de l'enfant, que la mère n'avait pas souhaité la naissance du bébé et qu'elle l'avait remis à des amis pour qu'ils veillent à son éducation.

Mme Moores a, pour sa part, indiqué que la chambre de sa fille était prête à l'accueillir. "La seule chose qu'il me reste à faire, c'est de lui acheter des vêtements."

Quimper en Fleurs

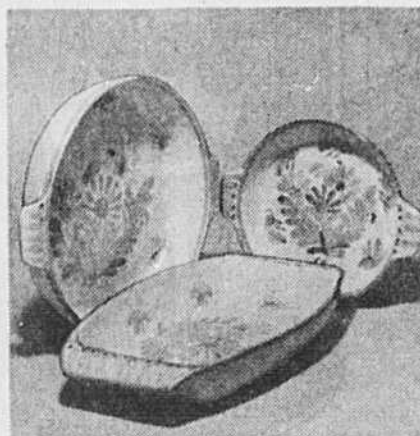
Le tout dernier modèle en grès, mariant le beige, le rose et le vert tendre. Importé de France, évidemment.



Soupière avec couvercle \$23
Plat de service rond (12 1/2" diam.) \$18



Theière \$14
Sucrier et crémier 13.90



Plat au gratin rectangulaire (7 1/2" x 11 1/2") 15.95
Plat au gratin rond (7 1/2" diam.) ou (9 1/2" diam.) 6.50 11.50



Assiette plate (9 1/2" diam.) 6.50
Assiette à salade (7" diam.) 4.50
Assiette à pain (6" diam.) 3.75
Tasse et soucoupe \$7
Bol à soupe (5 1/2" diam.) 4.25

S.V.P., pas de commandes postales ou téléphoniques, Ogilvy, Porcelaine et Cadeaux, au quatrième.

OGILVY

DEVENEZ PLUS CONFIAINT EN VOUS-MÊME

GRÂCE AU COURS
DALE CARNEGIE

PLUS DE
1,500,000
GRADUÉS
(homme et femme)



DALE CARNEGIE
auteur du livre
"Comment se faire des amis"

- Sachez parler en public
- Ayez une conversation plus intéressante
- Améliorez vos relations humaines
- Communiquez efficacement
- Apprenez à contrôler la tension et les soucis
- ✓ Augmentez votre revenu et méritez un meilleur emploi

Assistez à une
AVANT-PREMIÈRE GRATUITE EN FRANÇAIS

MARDI, le 13 mars à 8.00 p.m.

Hôtel SHERATON-MONT-ROYAL
1455 PEEL (Métro Peel) MEZZANINE, SUITE M21

Présenté par E.J. Glowka & Ass. 845-5264. (APRÈS 10.30)

AGENTS DEMANDÉS

Hommes ou femmes, gagnez de l'argent additionnel en vendant des nouvelles Obligations d'Épargne de la Province de Québec parmi vos contacts pour une firme réputée, membre de l'Association Canadienne des Courtiers en valeurs mobilières. Commission généreuse payée au début de juin et pour détails, écrire:

Case Postale 792,
Place d'Armes
Montreal 126, P.Q.



Pour laisser parler votre cœur faites confiance à



Maintenant!

BONJOUR PRINTEMPS

GAGNEZ

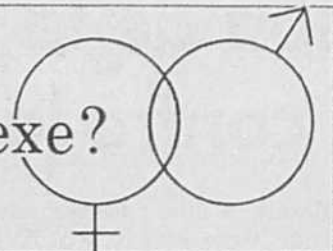
"Une semaine de Pacha" pour 2

AUX BERMUDES

Chaque semaine, un nouveau gagnant. Avec chaque achat, une nouvelle chance de gagner. Renseignez-vous auprès de nos vendeurs Ogilvy.

OGILVY

Pourquoi change-t-on de sexe?



par Lily TASSO

A Montréal, de plus en plus de gens subissent une intervention chirurgicale pour adapter leur corps à leur identité sexuelle. Il s'agit des transexuels, que leur développement psycho-social rend profondément malheureux parce que leur apparence extérieure ne correspond pas à leur moi intérieur.

C'est ce qu'a déclaré M. Jules Bureau, directeur du département de sexologie à l'Université du Québec à Montréal, dont l'équipe multidisciplinaire travaille à un schéma d'évaluation pour permettre aux médecins de reconnaître le transexuel.

"Nous voulons leur donner une façon d'aborder ces problèmes et les instruments nécessaires pour que, lorsqu'ils effectuent l'opération de changement de sexe, ils soient assurés d'avoir affaire à un transexuel. Nos recherches doivent servir à la collectivité", ajoute M. Bureau.

Selon le sexologue, on compte un transexuel par 100.000 habitants, et cette statistique suédoise est prudente. Il en existe davantage dans certains types de culture où l'identification parentale est difficile.

Parmi les transexuels, on dénombre sept hommes pour chaque femme n'ayant pas le corps qu'ils aimeraient avoir. D'autres statistiques parlent de quatre pour un.

Phénomène de l'identité sexuelle

M. Bureau explique qu'avant l'âge de quatre ou cinq ans, l'enfant est ambivalent. A cinq ans, il est convaincu qu'il est un petit gars ou une petite fille. C'est ce qu'on appelle le phénomène de l'identité sexuelle.

Le drame du transexuel éclate au moment de la puberté, lorsque apparaissent les caractéristiques sexuelles secondaires: barbe chez les hommes, seins chez les femmes.

"L'individu sent que son corps ne va pas dans la direction de son sexe biologique", poursuit le directeur du département de sexologie. "Cette difficulté à vivre porte souvent les garçons à tenter même de se mutiler pour faire disparaître leurs testicules."

Le transexuel essaye alors de jouer le rôle du sexe opposé, de vivre ce rôle. "Ce n'est ni un jeu ni une mascarade, insiste M. Bureau. C'est plus profond que ça. Chacun veut plaire à ce qu'il considère le sexe opposé, parce qu'il est convaincu qu'il n'a pas le bon corps et qu'il est du sexe opposé à son corps."

Le spécialiste nous fait remarquer que le phénomène de la transexualité masculine — sans opération — est plus difficile à vivre que celui de la transexualité féminine, parce qu'une femme réussit à passer plus facilement pour un homme qu'un homme pour une femme.

Pas d'opération avant 21 ans

L'équipe du département de sexologie de l'UQAM estime qu'il ne faut pas pratiquer d'interventions chirurgicales sur des transexuels avant l'âge de 21 ans, à cause des dimensions légales et psychologiques de la question.

"A cet âge, l'individu a assez de maturité pour comprendre ce qui se passe et il est encore assez jeune pour s'adapter, bien qu'il soit arrivé

Recherches, à l'UQAM, pour l'identification des transexuels

qu'on ait opéré exceptionnellement des personnes plus âgées", précise M. Bureau.

La réadaptation du transexuel se fait pendant son évaluation. Il s'habille, ne fût-ce que de temps à autre, selon le nouveau rôle qu'il joue déjà, avant de procéder à des transformations plus radicales. "Il exagère même pendant son apprentissage, comme de porter de longs cils à la plage", observe le sexologue.

Il insiste cependant sur le fait que les transexuels ne sont pas des malades mentaux, ni des psychotiques, ni des névrosés.

"Ce sont, dit-il, des personnes qui souffrent beaucoup, qui sont déprimées et qui ont tendance à rejeter la société, mais leur souffrance est liée à leur problème. En les acceptant et en les appuyant, on les aide à devenir des êtres équilibrés, qui mènent des vies fort satisfaisantes par la suite."

C'est tout le drame humain de la distance et de la tension entre le corps et l'esprit que l'on observe à l'intérieur de la transexualité. M. Bureau regrette cette distinction que l'on fait toujours entre le corps et l'esprit comme si le corps était quelque chose de mauvais qu'il faut rejeter.

Il espère qu'on pourra un jour prévenir ces drames par un dépistage précoce de toute déviation durant l'enfance et l'adolescence. "Le raffinement de la science permettra en outre d'identifier le développement biologique de l'individu et de suppléer au besoin les hormones nécessaires pour qu'il se développe selon son sexe chromosomique", conclut-il.



M. Jules Bureau, directeur du département de sexologie à l'UQAM: "Le raffinement de la science permettra un jour de prévenir le drame de la transexualité."

Méthode d'évaluation du sujet

L'évaluation multidisciplinaire du département de sexologie de l'UQAM a centré son schéma d'évaluation sur toutes les dimensions vitales de la sexualité, mesurées une à une par rapport à la population normale. Des groupes de contrôle servent à cette confrontation.

Un test d'intelligence permet de savoir jusqu'à quel point l'individu peut comprendre le phénomène qui se passe en lui, car c'est une condition nécessaire à la réussite du traitement.

Des biologistes ou des psychophysiologistes prennent ensuite la mesure biologique ou somatotype du sujet, c'est-à-dire la forme de son corps. "S'il dépasse d'une façon exagérée les normes acceptables pour un homme ou une femme dans la société en général par exemple, si son corps est trop grand et trop lourd pour devenir celui d'une femme — son adaptation éventuelle ne sera pas favorisée et cela pourrait être une contre-indication", explique M. Jules Bureau, directeur du département de sexologie.

Des microbiologistes mesurent aussi la chromatine sexuelle du sujet, c'est-à-dire le type de gènes qu'il a: chromosomes XX, XY ou encore du genre plus complexe XXY.

Les spécialistes évaluent également son concept corporel sexuel,

pour savoir jusqu'à quel point il est satisfait de ses épaules, de son nez, de ses cheveux, etc. "Par exemple, on compare la satisfaction que lui donne son corps au niveau des seins avec celle d'un homme ordinaire, d'une femme ordinaire. S'il se situe à l'extrême, c'est que son corps sexuel ne le satisfait pas", ajoute M. Bureau.

Importance de la motivation

L'histoire de l'individu, telle qu'il la raconte, permet d'évaluer sa motivation ou la stabilité de son désir de conversion. "Cette stabilité est très importante parce qu'une ambivalence même passagère serait possiblement une contre-indication; le sujet pourrait vouloir plus tard faire marche-arrière, ce qui soulèverait une série de problèmes", souligne le sexologue.

"Les travailleurs sociaux interrogent habituellement les membres de la famille pour tenter de vérifier jusqu'à quel point il y a eu opposition au désir de l'individu de changer de sexe, et jusqu'à quel point il a lutté contre cette opposition."

Le schéma d'évaluation tient compte aussi du degré de satisfaction antérieure de son rôle par rapport à la satisfaction des hommes en général.

"Par exemple, si l'on sait le

degré de satisfaction des Québécois dans leur rôle d'hommes et celui des Québécoises dans leur rôle de femmes, on peut déterminer si l'individu qui veut être transformé se situe dans les extrêmes, et par conséquent si l'on doit l'opérer", poursuit M. Bureau.

Intérêt et désirs sexuels

On mesure aussi l'intérêt et le désir sexuel d'après l'intensité et la fréquence des rencontres sexuelles, et si elles sont en conformité avec le moi intérieur du sujet. La façon dont il les entretient permet d'évaluer chez lui la fantaisie sexuelle.

L'ajustement de l'individu dans les relations interpersonnelles est un autre point important dont tient compte les spécialistes. Pour savoir si le transexuel serait rejeté dans l'éventualité d'une opération, les sociologues et les travailleurs sociaux étudient jusqu'à quel point il peut se faire des amis en vivant comme une femme (ou l'inverse), vivre socialement dans son travail, dans sa famille, avec ses anciens amis, etc.

Bref le schéma d'évaluation auquel travaille depuis mai dernier l'équipe du département de sexologie à l'UQAM, permettra d'identifier avec certitude le vrai transexuel. Le résultat de ces travaux sera publié d'ici quelques mois.

SOUFFREZ-VOUS D'ARTHRITE?

Etes-vous à la retraite?

Si oui, nous avons la réponse pour vous.

LA RÉSIDENCE ST-LAURENT INC., (résidence privée, non-subsventionnée) est la réponse, au 115 boul. Deguire, Ville St-Laurent, Qué.

Nous avons un bain tourbillon, la possibilité de vous faire faire la physiothérapie nécessaire, le tout dans le confort de vos meubles, de votre décor préféré. Vous n'avez pas à vous déplacer.

De plus, nous avons une gamme d'activités pour vous garder en forme et vous permettre de rencontrer une quantité de gens qui comme vous ont eu une vie active, sont encore actifs, mais sont à la retraite.

Pour en savoir plus long sur les avantages de demeurer à la RESIDENCE ST-LAURENT INC. téléphonez-nous ou venez voir nos appartements-modèles.

Nous sommes au 115 boul. Deguire, Ville St-Laurent

Telephone: (514) 332-3434.

ENCAN

DE MOBILIER ET ACCESSOIRES MÉNAGERS

En bon état

LUNDI LE 12 MARS, à 10 HEURES

Canapé transformable en velours bleu — buffet antique — mobiliers de salles à diner, salons, chambres à coucher et cuisines — table de salle à diner en acajou — appareil de haute fidélité stéréo Kuba — radio tourne-disques combine — téléviseur radio tourne-disques combiné — téléviseur RCA et autres — grande armoire en acajou — vaisselle — bibliothèque — pupitre — commodes — sofa rembourré avec cadre d'acajou — tables Chippendale — paire de petites tables à panneaux — tables de jeux — table cocktail à dessus de marbre — tables gigogne — sofas et fauteuils en osier et autres — causeuse — lits, sommiers et matelas — diverses tables de salons — machine à écrire portative — lampes de toutes sortes — réfrigérateurs — cuisinière électrique — argenterie — vaisselle de porcelaine — miroirs — peintures à l'huile — reproductions — postes de radio à transistors — aspirateur — valises — décorations de toutes sortes — etc., etc.

SESSION SPECIALE A 13:30 — VENTE DE TAPIS

Tapis orientaux, de fabrication canadienne et autres.

VISITES PREALABLES Samedi le 10 mars, de 9:30 à 17 heures et durant la vente le lundi.

FRASER BROS. LTD.

4950, rue de la SAVANE et 5025, rue PARÉ

Vaste terrain de stationnement à chaque entrée Tel.: 342-0050

(Encanteurs, évaluateurs et liquidateurs depuis 1880)

Comment pendre soin de votre chat persan.

Les chats persans sont presque aussi populaires que les siamois au Canada et beaucoup de gens trouvent le persan plus sage et plus serene. Son pelage magnifique en fait certainement l'un des plus beaux. Malgré son visage hautain et parfois boudeur, le chat persan est en fait intelligent, dégourdi et taquin.

Comment lui faire un "égratignoir".

Couvrez une bûche ou une planche de tapis ou de jute épaisse. Votre persan s'y fera les griffes avec plaisir et vos meubles resteront intacts. L'égratignoir doit être assez haut pour que le chat puisse s'étirer de toute sa longueur en s'en servant.

Que votre chat soit de race ou ordinaire, la nourriture **KAL KAN*** lui plaira. C'est une nourriture pour chat de qualité supérieure qui comprend tout un assortiment de saveurs. Seul Kal Kan peut faire vrrraiment ronronner votre persan.

Nous aimons les chats et les chats nous aiment.

*Marque déposée au Canada

Vous mariez votre fille?

Voyez donc ROGER TONOLI

Le Château Champlain, l'hôtel de grande classe pour toutes les classes.

878-1688

ALERTE MADAME!

Nous sommes à la recherche de la dame qui alerta l'Agent de Sécurité posté près du Studio de Radio Canada lors de l'incendie des Galeries d'Anjou, lundi le 12 février 1973 vers 6 h. p.m. Nous vous prions Madame, de communiquer avec:

MARC DEMERS

748-7861

Le comité sur la situation de la femme à Radio-Canada proteste contre la discrimination

par Claudette TOUGAS

L'air jouait au printemps, hier midi. Tout le monde (ou presque) se promenait. Sous un soleil ami. Et revenu.

On se promenait pour diverses raisons. Boulevard Dorchester, devant l'édifice neuf de Radio-Canada, on piquetait.

Parce qu'il faisait beau. Parce que c'était la Journée internationale de la femme. Parce que le Comité ad hoc sur la situation de la femme à Radio-Canada manifestait publiquement pour la première fois.

La femme n'a pas atteint son niveau d'incompétence à Radio-Canada, disait l'un des placards que brandissait une des piqueteuses.

Et elle veut l'atteindre ! Là (comme ailleurs) semble-t-il, la discrimination existe. Une femme doit faire preuve de deux fois plus de compétence qu'un homme pour obtenir un poste important ou d'autorité.

Où encore, si compétente soit-elle, toute diplômée qu'elle soit, etc., on reçoit sa candidature à un poste sans jamais l'accepter.

Après le piquetage

Le piquetage terminé (il a duré environ une heure), la vingtaine de participantes à l'extérieur se joignaient à d'autres, déjà attablées au restaurant de Radio-Canada.

On attendait la venue de M. Raymond David, vice-président et directeur général de la radio-télévision française

afin de lui remettre une "lettre ouverte" dont nous avons reçu copie.

"Parce que la femme est une minorité exploitée, voire souvent inexploitée, dit le texte, il y a une journée internationale de la femme. A Radio-Canada, au moment même ou, sur les ondes, nous passons un message publicitaire pour la promotion de la femme au travail, temps de diffusion acheté par le gouvernement fédéral, que se fait-il pour promouvoir le rôle de la femme dans cette Société de la Couronne ?

"Combien de nouveaux postes de cadres ont été donnés hier aux femmes de carrière de Radio-Canada ? Combien de postes seront confiés demain ?

Et c'est pourquoi, poursuit le texte, à l'occasion de cette Journée internationale de la femme, nous aimerions que la haute direction de Radio-Canada prenne conscience de nos désirs légitimes et louables et nous aide concrètement. Quand y aura-t-il un "bureau de la femme" à la Radio-Canada ?

On veut donc un Bureau de la femme à Radio-Canada. Le Comité des femmes n'existe pas depuis hier ! Déjà, en juillet 1971, il présentait à la direction un rapport détaillé de son comité d'enquête sur la situation de la femme à Radio-Canada.

Comité qui était, au départ, l'enfant chéri de la grande journaliste qu'était Judith Jasmin.

La haute direction a donc pris connaissance de la demande des femmes qui sont un peu moins de 800, boulevard Dorchester.

Pourtant, ceux qui ont assisté (non pas participé) à la manifestation publique s'interrogent: pourquoi étaient-elles si peu nombreuses, les piqueteuses ?

Aurait-on oublié de prévenir tout le monde? Ou le "piquetage" est-il "dépassé" pour un grand nombre de femmes qui n'ont pas encore atteint leur niveau d'incompétence.

Toujours est-il que la Journée internationale de la femme a été soulignée quand même à Montréal. Et qu'elle le sera ce soir à la polyvalente Jeanne-Mance, 4240, rue Bordeaux où les femmes de l'UQAM et de la CSN ont organisé un teach-in sur la femme et ses revendications. Teach-in qui se poursuivra toute la journée de samedi.

Faut-il rappeler que la

Journée internationale de la femme est la fête féministe et féminine par excellence. Comme le 1er mai est la fête de tous les travailleurs.

Le 8 mars, c'est une tradition de luttes qui est "internationalement" célébrée. Des luttes qui rendront un jour la femme égale à l'homme.

Méthode d'éducation active

SWANSEA, Pays de Galles (Reuter) — Une jeune surveillante de cour de récréation qui s'était déshabillée en face de quatre écoliers pour apaiser leurs curiosités sexuelles, a déclaré devant le tribunal de Swansea qu'elle était convaincue que son attitude avait été correcte.

Mlle Iona Papajcsik, diplômée d'université d'origine hongroise, âgée de 25 ans, a été relâchée sous réserve de bonne conduite, après avoir été reconnue coupable d'attentat à la pudeur, mais a déclaré après l'audience qu'elle comptait faire appel.

La surveillante, selon l'accu-

sation, s'était déshabillée devant deux garçons et deux filles de 8-12 ans qui l'avaient taquinée sur les problèmes sexuels et les inhibitions, les deux garçons ayant baissé culotte et l'ayant invitée à faire de même.

La jeune fille avait déclaré, selon la police: "Je ne voulais pas ignorer leurs questions en répondant par des mensonges ou des demi-vérités. Ils voulaient savoir ce qu'est le sexe et je leur ai enseigné que le corps n'est pas quelque chose dont on doit avoir honte. J'ai estimé que je ne pouvais pas refuser."



L'air jouait au printemps. Tout le monde se promenait. Certains piquetaient. Comme les employées féminines de Radio-Canada. photo Michel Gravel, LA PRESSE

Des Hongrois devenus tout à fait Québécois

par Cécile BROUSSEAU

En 1956 un groupe important de jeunes Hongrois décidaient d'émigrer au Québec. Aujourd'hui, ils sont tout à fait intégrés à la vie québécoise et la plupart ayant épousé des Canadiennes françaises, ils sont évidemment francophones, ce qui ne signifie pas qu'ils ne connaissent pas l'anglais. On les retrouve dans tous les métiers et professions: génie, hôtellerie, fonctionnarisme, industrie, arts, etc. Sans dédaigner leurs aînés arrivés au Canada plus tôt, ils sont, selon Charles Sucsán, un peu différents: "Je crois qu'il y a eu un certain choc avec l'ancienne génération, le régime socialiste en nivelant les valeurs a quelque peu atténué les normes établies par les aristocrates. Ce qui n'empêche pas que le type d'origine hongroise soit de nature très fier et possède un raffinement inné".

Bal populaire hongrois
Charles Sucsán, céramiste, peintre et sculpteur connaît bien ce groupe de compatriotes qui ont fui la révolution de 1956. Fonctionnaire fédéral au ministère de l'Immigration à l'époque, il en a aidé plus d'un à s'installer. Déjà marié à une Canadienne

française, leur foyer a souvent servi de centre d'accueil. Des liens d'amitié se sont tissés au fil des années et pour consolider la culture de leur pays d'origine, ces jeunes de 1956 — ils ont aujourd'hui entre 25 et 40 ans — ont fondé un cercle culturel et social qu'ils ont nommé "Csokonai" en souvenir d'un poète hongrois du XVIIIe siècle.

C'est sous l'égide de ce cercle qu'aura lieu demain 10 mars un bal carnaval annuel, au Victoria Hall. "C'est une manifestation très gaie, souligne M. Sucsán, où les Canadiens français fraternisent avec leurs compatriotes d'origine hongroise. Le buffet hongrois et des danses folkloriques créent une atmosphère qu'on aime bien retrouver".

Intérêt pour la culture française

"Moi, je suis Québécois et je parle français" déclare le jeune Charles du haut de ses dix ans. Le père Charles Sucsán a plutôt l'air charmé de cette intégration parfaite. "Le Hongrois de tout temps a nourri une prédilection pour la culture française. Dans notre pays nous devons apprendre l'allemand — comme vous devez apprendre l'anglais — mais nous choi-

sissions aussi la langue de l'esprit qui pour nous demeure le français. Et c'est pourquoi le Cercle Csokonai voudrait promouvoir les liens

culturels avec les Canadiens français en faisant éditer le plus possible d'oeuvres d'auteurs hongrois en français."

Selon notre interlocuteur, il

y aurait à l'heure actuelle plus d'un million de Hongrois à travers le monde dont environ 25,000 habitant Montréal et 200,000 au Canada.



Charles écrit déjà des chansons, à la grande joie d'Anna et Gyongyi, qui s'apprennent ici à interpréter la toute dernière. Ces trois enfants d'origine hongroise portent des costumes nationaux. La veste de Charles est ornée de la célèbre broderie de Matyo. Anne porte le modèle du costume national créé en 1848 après la guerre avec l'Autriche. Des costumes semblables et d'autres régions seront portés par les danseurs qui interpréteront des danses hongroises au cours du bal qui aura lieu demain soir au Victoria Hall. photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Vous êtes invités à faire l'essai de la gamme complète de TOYOTA

MONTREAL CMI TOYOTA FAIT LA DIFFÉRENCE

2955 CÔTE-DE-LIESSE 747-9811
7144 CÔTES-DES-NEIGES 342-1080

UN BEST-SELLER DU LUNDI AU SAMEDI DANS LA PRESSE

CHACAL
par Frederick Forsyth

le complot: **TUER DE GAULLE**
le meurtrier: **CHACAL**
son salaire: **1/2 MILLION DE DOLLARS**

dans le cahier des petites annonces

Importations 73

la Baie d'HUDSON

Notre collection exclusive de Paris, Londres et Rome

et mettant en vedette **Hubert de Givenchy** et **Jean Muir** vous sera présentée lors d'un déjeuner mode les mercredi et jeudi, 14 et 15 mars, à midi, à la Salle à manger Regency.

Les billets sont présentement en vente à la Baie, Le Trianon, au deuxième.

Téléphoner à 844-1515, poste 600, pour réserver vos places. Les bénéfices seront versés au comité bénévole du Musée des Beaux-Arts de Montréal.

"Il est si gentil...et cette musique..."

ckmf/fm 94,3/stéréo

La loi de protection de la jeunesse devrait toucher tous les jeunes

par Jeanne DESROCHERS

« Quand on sait que la drogue circule au vu et su de plusieurs, il y a certainement place pour une action directe en vue d'en prévenir les ravages ».

La Fédération des unions de familles croit que la loi de protection de la jeunesse, actuellement étudiée à l'Assemblée nationale, devrait se préoccuper d'une certaine prévention de la délinquance dans les écoles. La FUF croit cependant, comme elle le rappelle dans un communi-

qué, que le projet de loi ne devrait pas s'intéresser seulement aux délinquants, mais à tous les jeunes.

La Fédération des unions des familles aimerait être entendue à la Commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi. « La famille étant la première à se soucier de ses jeunes doit être consultée par le truchement des associations familiales », disent les porte-parole de l'organisme.

Deux autres fédérations, celle des services sociaux et

celle des travailleurs sociaux, ont déjà fait savoir qu'à leur avis le projet de loi est insuffisant, et se préoccupe plus de punir que de prévenir.

Les deux fédérations, de même que les organismes de réadaptation qui se sont joints à la Ligue des droits de l'Homme pour contester le

projet actuel, constatent que la loi ne changera rien à l'insuffisance de ressources dans le domaine de la protection de l'enfance. Tous ces orga-

nismes sont unanimes à déplorer l'absence de tribunaux familiaux, et à souhaiter que la probation juvénile reste du domaine des Affaires socia-

les, plutôt que de passer sous la juridiction du ministère de la Justice, comme le propose le projet de loi.

Pour sa part, la corporation des travailleurs sociaux souhaite que le droit des enfants et la responsabilité des parents soient plus clairement définis par la loi.

vos horoscopes

LES ENFANTS NES CE JOUR bénéficieront des bienfaits astrologiques qui leur permettront d'être souvent avantagés, dans leurs activités pratiques, par leur dynamisme, leur ténacité et leur faculté d'adaptation. Leur amabilité et leur bonne mentalité leur attireront de nombreuses sympathies.

DU 21 MARS AU 20 AVRIL
BELIER

L'atmosphère sera tendue autour de vous, soit à votre domicile, soit à votre lieu de travail. Prenez garde à ne pas provoquer un incident désagréable en négligeant de réfréner vos impulsions.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI
TAUREAU

Vous aurez intérêt à être réservé dans vos rapports avec les personnes étrangères à votre milieu habituel, car vous risquez d'avoir affaire à quelqu'un qui ne s'embarrasserait pas de scrupules pour utiliser contre vous certaines de vos confidences.

DU 21 MAI AU 21 JUIN
GEMEAUX

Votre autorité et votre pouvoir de persuasion seront très efficaces. Il est probable que votre intervention sera nécessaire pour dissiper les fâcheux effets d'un incident qui se produira dans votre milieu familial.

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET
CANCER

Vous serez préoccupé par une question concernant vos affaires personnelles ou celles de quelqu'un dont vous avez la charge. Mais vous ne tarderez pas à être tranquillisé, et vous profiterez des agréments que vous procureront la soirée.



Maurice Dufresne, M.D. (F.A.C.R.)
Président de l'Association Canadienne des Radiologistes dont le 36e Congrès Annuel aura lieu à Montréal, Hôtel Reine-Elizabeth, du 13 au 16 mars 1973. Le docteur Maurice Dufresne est radiologiste à l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

DU 23 JUILLET AU 23 AOUT
LION

Vous participerez à des conversations sérieuses qui vous inciteront à modifier avantageusement certaines de vos opinions. Vos relations avec votre entourage se trouveront ainsi facilitées, ce qui stimulera votre optimisme.

DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE
VIERGE

Vous serez enclin à vous laisser influencer par vos premières impressions ou à prendre à la légère certaines décisions importantes. Efforcez-vous d'être plus réfléchi pour ne pas commettre des erreurs que vous ne réparerez pas aisément.

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE
BALANCE

Faute de vous montrer prévoyant, une circonstance imprévue pourrait vous obliger à effectuer une dépense dépassant vos possibilités. Vous seriez alors obligé de la compenser par un sacrifice qui contrarierait certains de vos projets.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE
SCORPION

Pour ne les avoir pas préparées avec assez de minutie, certaines de vos affaires pourraient vous occasionner des déceptions. Ne vous laissez pas séduire par des tentations qui seraient préjudiciables à vos intérêts financiers.

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE
SAGITTAIRE

Votre santé vous préoccupera. Ne vous tracassez pas outre mesure. Contentez-vous d'une alimentation légère et accordez-vous quelques moments de détente; vous ne tarderez pas à vous sentir plus dispos.

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER
CAPRICORNE

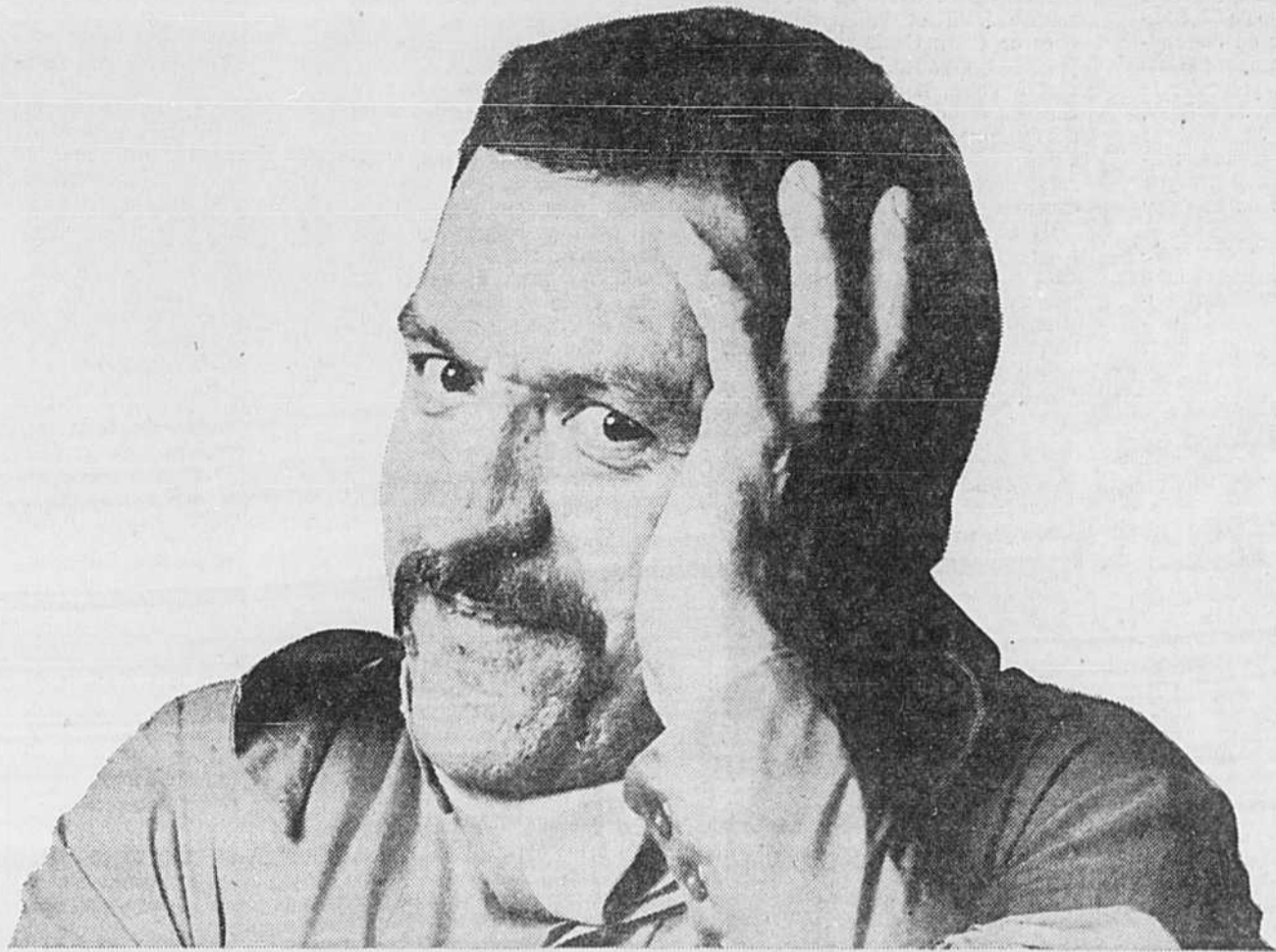
Un bon aspect des astres vous incitera à vous laisser guider par vos aînés ou par vos compagnons habituels les plus pondérés. Ils vous feront des suggestions préférables à vos inspirations personnelles.

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER
VERSEAU

Vous aurez beaucoup à faire aujourd'hui, mais le temps que vous consacrez à vos occupations au détriment de vos loisirs ne sera pas perdu, et vous obtiendrez des résultats qui stimuleront votre énergie.

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS
POISSONS

Dans la mesure du possible, évitez les sujets de contrariété, dans la matinée, afin de ne pas perdre votre bonne humeur. Cet après-midi, votre courtoisie vous vaudra des succès qui vous témoigneront de l'intérêt que vous portent des personnes dont vous méconnaissez les véritables sentiments.



\$2188*
c'est une vraie
p'tite pas possible !

Regardez un peu ce qu'elle vous offre pour \$2188. Freins à disque à l'avant ; dégivreur électrique de glace arrière ; sièges-baquets avec dossier inclinable ; moquette pleine largeur ; pneus à bande blanche.



La Toyota Corolla 1200*.

Pas étonnant qu'elle soit la plus en demande !

TOYOTA
une famille de "J'en r'viens pas !"...

Voyez le concessionnaire Toyota : il est dans les Pages Jaunes.



*Prix de détail suggéré f. à b. à Montréal et à Halifax ; transport local, immatriculation et taxe provinciale en sus.

Pour un anniversaire?

Voyez donc
ROGER TONOLI
Le Château Champlain,
l'hôtel de grande classe
pour toutes les classes.

878-1688

CINEMA/LA SEMAINE

De "Heat" à "De c'côté-ci d'la rivière"

Jeudi dernier, au Cinéma V, rue Sherbrooke ouest, nous avons assisté aux 15 ou 20 premières minutes d'un cocktail de presse organisé par la Société Nouvelle de Cinématographie en l'honneur de Joe Dallessandro et Pat Ast qui sont venus à Montréal pour nous présenter le dernier film de Paul Morrissey, "Heat". Ce film a été, comme "Flesh" et "Trash", produit, manufacturé et emballé dans la vague et mouvante idéologie de la Andy Warhol Factory.

pareil. Les vedettes, stars et héros passent et se ressemblent tous dans leur passage. Dallessandro avait ce soir-là le sourire froid et l'élégance appliquée de Clark Gable aux meilleurs jours d'Hollywood. Petit, musclé, mal à l'aise, il était littéralement écrasé par la présence inquiétante de l'énorme Pat Ast qui s'était maquillée et atriquée de façon à ne surprendre personne, c'est-à-dire en char allégorique.

le vert public underground mont-réalais et les quelques journalistes présents à cette manifestation. Dallessandro a laissé tomber, en regardant le bout de ses souliers, qu'il ne pouvait accorder d'entrevues exclusives sans en demander la permission à son gérant. Il mentait, souriait et semblait s'ennuyer mortellement.

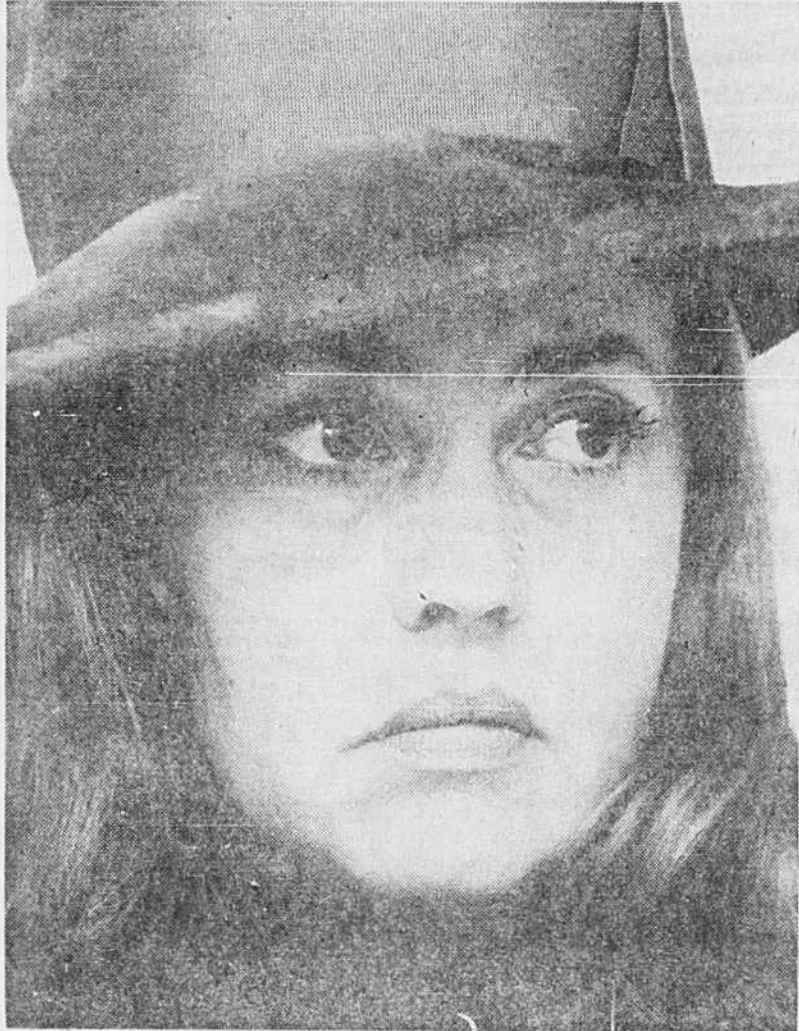


photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Joe Dallessandro assiste et participe, dans "Heat", au crépuscule des idoles hollywoodiennes.

Jeanne Moreau tourne lundi Comme nous l'annoncions dans ces pages il y a déjà quelques semaines, Jeanne Moreau tiendra un rôle important dans le film de Pierre Duceppe, "Je t'aime", que les Productions Mutuelles et Cinévidéo viennent de mettre en chantier, en collaboration avec la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne. Le tournage doit commencer lundi prochain à La Minerve, petit village situé près de Mont-Laurier, à une centaine de milles au nord de Montréal.

La Moreau est donc descendue sans bruit parmi nous, il y a quelques jours; elle y restera six semaines, le temps de tourner le film de Duceppe aux côtés de Lionel Ville-neuve, Jean Duceppe, Willie Lamothe et autres têtes connues de la télévision et du cinéma québécois. Nous reparlerons plus longuement de Madame Moreau d'ici quelques jours.

46 longs métrages canadiens en 1972 Selon un relevé de la Cinémathèque québécoise publié dans le numéro 18 de la revue "Nouveau cinéma québécois", il y avait 27 longs métrages en production au Canada au 31 décembre dernier. A la même date, à travers le Canada, 23 longs métrages canadiens n'avaient pas encore été exploités. Trente-deux longs métrages canadiens ont été lancés à travers le pays en 1972.

La production canadienne aurait suivi depuis 1960 la courbe suivante: en 1960, deux longs métrages ont été produits au Canada; il y en eut 9 en 1963; 10 en 1968; 23



photo Antoine Désilets, LA PRESSE

Jeanne Moreau entreprendra lundi, au Québec, le tournage de "Je t'aime", de Pierre Duceppe.

en 1970; 30 en 1971 et 46 en 1972. La production a donc été multipliée par 23 en douze ans. Et ça continue.

Dans le cadre de la Semaine du cinéma québécois du Cegep de Saint-Laurent qui aura lieu du 31 mars au 8 avril prochain, en collaboration avec le comité local, le Conseil québécois pour la diffusion du cinéma organise un atelier-rencontre avec les artisans de notre cinéma.

Ce stage de travail s'adresse aux étudiants qui désirent s'initier aux diverses étapes de la fabrication d'un film. Les participants réaliseront en groupe "un bout d'essai" en 16mm et pourront s'entretenir avec les cinéastes professionnels présents de la situation actuelle du cinéma québécois et de ses perspectives d'avenir. Les professeurs qui le désirent peuvent assister à cet atelier-rencontre.

Le stage comportera deux étapes: 1) apprentissage de la manipulation d'une caméra 16mm en

tournage, samedi le 31 mars et dimanche le premier avril; 2) montage et visionnement-critique, samedi le 7 et dimanche le 8 avril. Puisqu'il s'agit d'un seul et même processus, les candidatures à une seule des deux étapes ne seront pas acceptées.

Le stage est offert gratuitement à tous les étudiants intéressés qui auront fait parvenir leur demande d'inscription d'ici le 21 mars à: M. Carl Mailhot, stage en cinéma, Cegep de Saint-Laurent, 625 boulevard Sainte-Croix, Montréal 379.

Chaque participant ou groupe de participants qui peuvent disposer d'un appareil (caméra, photomètre, autre) et désirent l'apporter au stage sont priés d'en prévenir M. Mailhot à 747-6521 ou M. Lucien Hamelin à 842-5079.

Une série de films chinois et japonais sont projetés au Musée des Beaux-Arts en marge de l'exposition "Chefs-d'oeuvre" de l'art chinois et japonais". L'entrée de certains de ces films sera libre mais,

en d'autres cas, un prix de \$1 pour le public en général et de \$0.75 pour les étudiants et pour les membres du Musée et de l'Age d'or sera demandé.

De c'côté-ci d'la rivière

Le Vidéographe présente chaque soir de la semaine prochaine les quatre premiers épisodes d'un "télé-roman" réalisé par Denise Marcoux, "De c'côté-ci d'la rivière". La rivière dont il est question est l'Outaouais. Le téléroman se veut être "le reflet d'une réalité vécue par une population, non pas fictive comme tous les téléromans connus, mais réelle, présentant de vrais problèmes que les auditeurs seraient en train de vivre".

C'est dans cet esprit que "De c'côté-ci d'la rivière" fut mis en chantier en janvier 72 à Hull. Des auditions publiques ont amené une cinquantaine de candidats. Vingt comédiens sont choisis ainsi qu'une équipe technique venant de tous les milieux sociaux: étudiants, professeurs, fonctionnaires, mères de famille, ouvriers. Chacun d'entre eux est à sa première expérience de télévision.

"Comme nous voulions toucher les gens de Hull, le texte écrit par Claude Leclerc traite de nombreux problèmes culturels, politiques et sociaux de la région; par exemple, la rénovation urbaine, l'assimilation culturelle due à la proximité d'Ottawa, le coût prohibitif du logement, la fermeture des usines; d'autres problèmes plus généraux comme l'incommunicabilité entre les membres d'une famille, la révolte des jeunes, la drogue, l'engagement politique, l'amour libre font de l'émission une peinture assez juste de toute la société québécoise."

L'émission a déjà fait scandale lorsqu'elle a été diffusée sur les ondes de télé 3. En avril dernier, le conseil municipal a demandé au C.R.T.C. de retirer l'émission, la qualifiant de "blasphématoire" et "discriminatoire". La C.R.T.C. ayant refusé de se prononcer, le directeur de Télé 3, M. Beauchamp, a organisé un hot line dans lequel il laissait à la population le soin de décider du sort de l'émission. 70% des spectateurs s'étant prononcés en faveur du maintien de "De c'côté-ci d'la rivière", l'émission a été maintenue à Thoraire, sans censure possible.

Georges-Hébert GERMAIN

MAÎTRISE EN FRANÇAIS

ÉCOLE FRANÇAISE D'ÉTÉ UNIVERSITÉ MCGILL

25 juin au 12 août 1973

- Maîtrise en français (avec ou sans thèse). Condition d'admission: B.A., B. Ped., Bac. Spéc.
- Recyclage des enseignants de l'élémentaire, du secondaire et du collégial.
- 40 cours différents de Langue, Pédagogie, Littérature et Civilisation québécoises et françaises, complétés par un programme spécial d'activités culturelles et sociales.

Phonétique, Pédagogie du français parlé et écrit, le film dans l'enseignement de l'avancée (Jean-Claude Lemyze, McGill). — Stylistique et traduction littéraire (Marie-Thérèse Reverchon, McGill). — Stylistique littéraire (Raphaël Molho, Paris). — Pédagogie pratique du théâtre (Lucette Andrieu, Paris). — Sémiologie de la bande dessinée et introduction à la textologie (Roger Lauffer, Paris). — Méthodologie du commentaire des textes littéraires (Maurice Descotes, Paris). — Littérature française et comparée (Lucette Andrieu, Maurice Descotes, Roger Lauffer, Jean Leroché (McGill), Roger Mercier (Lille), Raphaël Molho). — Sociologie du roman et du cinéma québécois (Michel Brulé, Montréal). — Musique et littérature (Maurice Descotes). — Histoire et sociologie (Michel Vovelle, Aix). — Sociologie, esthétique et prospective (Roger Gaudy, Poitiers).

3460, rue McTavish Montréal 112
Tél.: 392-4678 ou 4679

NOUVEAU
BAR SALON *Polymicien*
l'extotisme qui charme
AU RESTAURANT *WING WAH'S*
2500 Henri-Bourassa est

CEGEP MAISONNEUVE
3800 est, rue SHERBROOKE
CLAUDE DUBOIS
EN PREMIERE PARTIE
DIONYSOS
SAMEDI 10 mars 8.00 h.
Prix populaire: \$1.50
En vente chez: A & A Day, Ste Catherine.
L'ALTERNATIF St-Denis, Maisonneuve
RENSEIGNEMENTS: 254.2913

NOTA BENE: Le Bureau de surveillance du cinéma, organisme créé par le gouvernement du Québec, a approuvé chacune des annonces de cinéma paraissant dans nos pages, et conformément à la loi sur le cinéma.

OUVERT VEN. SAM. DIM.
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE
G. BARRY
L'OR SE BARRE
SURCOUF LE TIGRE DES SEPT MERS
ENFANTS EN BESOIN DE 14 ANS GRATUIT

le théâtre du rideau vert
Du MARDI au SAMEDI à 20 h.
DIMANCHE 10 h.
LA SAGUINE
D'ANTONINE MAILLET
avec
VIOLA LÉGER
4664, rue ST-DENIS
métro Laurier, sortie Gifford

LA PLUS GRANDE SALLE DE DANSE À MONTRÉAL
Capacité de 2,000 personnes.
Ouverte ven., sam. et dim. soirs.
2 orchestres ven. et dim. soirs.
3 orchestres sam. soir.
Tenue de ville obligatoire sam. et dim.
SALLE DO-RÉ-MI
505 est, rue BELANGER — 274-5456

Michel Gélinas présente
en collaboration avec O.M.S. — Montréal
ADAMO
23-24-25 mars
Billets en vente chez: Salève Frères (273-6302) aux Galeries d'Antioch (351-6810) au Centre Laval (332-4641)
SALLE WILFRID-PELLETIER, PLACE DES ARTS
Montréal 18, 842-2172

Encore... et de nouveau!
THE HAPPY HOOKERS FROM AMSTERDAM
Ronny Berman/Sylvia de Leur
couleur
THE Hang-up
Sebastian Gregory
Sharon Matt Collette
HOR. 10.00 12.50 3.45 6.35 9.30
HANG UP 1.30 2.30 5.20 8.15
EVE
1229 Blvd. St-LAURENT
861-3151

NOUVELLE ADRESSE NOUVELLE ADRESSE NOUVELLE
SONIC LTD
Custom stéréo sur mesure
766, Sherbrooke ouest, Montréal 110
844-3447
Tandberg TCD 300 Stéréo
Magnetophone à cassettes avec 3 moteurs de classe Hi-Fi
• Satisfait aux exigences Hi-Fi selon DIN 35.500
• Réduction du bruit de bande par système "Dolby"
• 3 moteurs permettant un défilement rapide et une vitesse uniforme de la bande.
• Double cabestan avec circulation de bande en laçat assurant les meilleures conditions de guidage et de stabilité de la bande.
• Pleuraire et scintillement réduits au minimum.
• Commandes électriques.
• Patentes métriques rectilignes.
• Utilisable en position verticale.
• Utilisable en combinaison avec un amplificateur Hi-Fi extérieur.
• Commutateur CRO2
• Tête magnétique en ferrite
• 2 indicateurs de niveau indiquant les valeurs de crête.
NOUS VENDONS ET ASSURONS LE SERVICE DES PRODUITS SUIVANTS
ESS-HEIL KLH TEAC A/R ERA Elac Scotch SME Galactron
Bower and Wilkins Senheisser Harman Kardon Dynaco Rectilinear Kenwood Ferrogaph BASF SAE
Thorens Stanton Tandberg Decca Shure Stax Microacoustic Metrotec Connoisseur Koss
Conseils gratuits en ébénisterie et décoration.
Fermé le lundi et jeudi soir.

"Paul j'te dis qu'y'a un chinois dans notre chambre!"
A compter du 15 mars
Hélène Loiseau, Jean Brousseau, Anne Villeneuve, Lam Chan Tho
"LE CHINOIS" de MICHEL FAURE mise en scène - PAULBUSSONNEAU
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS
100 EST, AVENUE DES PINS - 845-7277

MACBETH IONESCO
AVANT-DERNIÈRE REPRÉSENTATION
Étudiants, détenteurs de la carte "Jeune Travailleur", Age d'Or, billets à \$1.50 une demi-heure avant le spectacle.
Mardi au vendredi 20 h
Samedi 21 h
Dimanche 19 h
GABRIEL GASSON EDGAR FRUITIER JACQUES GAUPEAU
JACQUES THISDALE KIM YAROSHEVSKAYA ANGELE COULT
861-0563
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE
84 ouest, rue Ste-Catherine
tnm
THÉÂTRE MIDI
Jouez-moi d'amour
avec GENEVIEVE DELOIR et GUY GODIN
Mise en scène: JEAN-LOUIS ROUX
Tous les jours du lundi au vendredi. Spectacle 12-15 h. Adm. \$1.18 plus taxe.

a compter du 19 mars
PROCHAIN THÉÂTRE MIDI
GOGLU de JEAN BARBEAU
avec MAFC LEGAULT et JEAN RICARD

smattes
2e FILM
DANIEL PILON
MARCELL MASTROIANNI et CATHERINE DENEUVE dans
ça n'arrive qu'aux autres
SMATTES: 6.15-9.45
AUTRES: 7 h. 55
7e CINÉMA
3180 est Buisson
(angle 10e Av) 722-0302

SALLE RESNAIS
EN NOMINATION
LE MEILLEUR FILM ÉTRANGER
LE MEILLEUR SCÉNARIO
DE Luis Bunuel
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE
POUR TOUS
ÉLYSÉE
35 MILTON (842-6053)
SALLE EISENSTEIN
12e SEMAINE
d'ERIC ROHMER
l'amour l'après-midi
ZOUZOU, BERNARD VERLEY

Il y eut un soir... 18 ANS Adultes

Jeunes Filles au Couvent

Ah! Si j'étais retournée PUCELE!

LA SCALA 6430 PAPINEAU 721-5107

Vend. à MINUIT "ESYLUM" Seul. \$1.00
Lea Marvin, Gene Hackman

Sam. et dim. à minuit "NED KELLY" Seul. \$1.00
avec Mick Jagger

EN NOMINATION POUR "OSCARS" POUR TOUS

MARJOIE

4^e SEMAINE

PICCADILLY 5025 Sherbrooke W. 486-2811

CINEMAS UNIS

FÉLICITATIONS AUX GAGNANTS DU CONCOURS "SNOWBALLS EXPRESS" QUI REMPORTENT Une motoneige Arctic Cat

CINÉMA AVENUE: Robert McConnell 7451 ouest, St-Jacques, Montréal
CINÉMA FAIRVIEW: Martha Capwell 251 Chemin Milton, Beaconsfield

"COZA NOSTRA, le dossier Valachi" 14 ANS
LAISSEZ-PASSER ET CARTE AGE D'OR NON ACCEPTÉS

CHATEAU CHARLES BRONSON
6356 ST-DENIS 271-4400

JOHN WAYNE · ANN-MARGRET
THE TRAIN ROBBERS

CAPITOL ROD TAYLOR
830 STE-CATHERINE O. 866-8828

EN NOMINATION POUR 7 OSCARS!
incluant: MEILLEURE ACTRICE DE SOUTIEN (Shelley Winters)

(RED ROOM) 14 ANS

DORVAL: 260 AVE DORVAL 631-9377
PALACE: 698 STE-CATHERINE O. 866-8991

THE LOVE PILL 18 ANS Adultes
Horaire: 12h01, 1h35, 3h15, 4h50, 6h25, 8h05, 9h40 p.m.

BONAVENTURE PLACE BONAVENTURE 881-2275
TONI SINCLAIR

SEVEN DAYS TOO LONG

FLESHPOT ON 42^e STREET
A 1-15, 4-00, 6-50, 8-10 P.M.

RYAN O'NEAL · JACQUELINE BISSET · WARREN OATES

POUR TOUS

THE THIEF WHO CAME TO DINNER

LOEW'S 954 STE-CATHERINE O. 866-5851

STEVE McQUEEN "JUNIOR BONNER" 14 ANS
LUCERNE COULEUR 855 DECARIE 744-7134
SAVOY BEN 4470 WELLINGTON 769-7372

CLAUDIA CARDINALE BRIGITTE BARDOT
LES PETROLEUSES

LONGUEUIL 7265 SHERBROOKE E. 352-4020

14 ANS

"PLAY IT AS IT LAYS": UN SPECTACLE PERCUTANT!
L'un des meilleurs films que j'aie jamais vus.

"CE FILM EST UNE VRAIE OEUVRE D'ART"

Magnifiquement interprété par Tuesday Weld et Anthony Perkins

UN FILM IMPRESSIONNANT

UN FILM DE FRANK PERRY
ANTHONY PERKINS · TUESDAY WELD
dans "PLAY IT AS IT LAYS"

DES AUJOURD'HUI! PLACE VILLE-MARIE 866-2644

Quel jeu jouent-elles? 18 ANS Adultes

JANINE REYNAUD
NATHALIE ZEIGER

Les Félines

Un film de Daniel Daert

2^{ème} film

DANS LA POUSSIERE DU SOLEIL

MARIA SCHELL
BOB CUNNINGHAM

EN COULEURS

bijou METRO BERRI-BOWL ST-JOSEPH-AUTOBUS 27

IMPERIAL 1430 BLEURY 288-7102

12.45, 2.50, 5.00, 7.10, 9.20 DER/REP/COMPLET 9.15

3D ENEUVE ELON YNAMITE! POUR TOUS

3^{ème} SEM

ALAIN DELON
CATHERINE DENEUVE
un film de JEAN PIERRE MELVILLE - couleur

Midi-Minuit 4462 ST-DENIS 842-8284

Prog. Comp 1.10, 4.25, 7.45
Der-Rep-Comp 7.40

18 ANS Adultes

Katia est une fille de 19 ans... Elle rêve d'être femme...

3^{ème} SEM

CARESSSES INTERDITES

le Maître d'Ecole Amoureux

ELECTRA 610 CATH A MONTREAL 822-9377

6 Montréal 804 Saint-Pierre 521-7870

VERDUN Parc 770 DE LA CLAYE 746-7700

Amants 12.15, 3.25, 6.35, 9.45 Amazones 1.55, 5.05, 8.15 Der/Rep/Comp 8.10

18 ANS Adultes

Femmes en Prison!

4^{ème} SEM.

les AMANTS de l'ILE du DIABLE

avec GENEVIEVE DELOIR COULEUR

LES AMAZONES DU DESIR

LES FILMS MUTUELS présentent

DOMINIQUE MICHEL

dans une comédie de GILLES RICHER
réalisée par DENIS HÉROUX

avec RENÉ SIMARD
RÉGIS SIMARD
JEAN LEFEBVRE

YVAN DUCHARME
FRANCIS BLANCHE
YOLAND GUÉRARD
MYLÈNE DEMONGEOT
ANDRÉ LAWRENCE
DENYSE PROULX
PATSY GALLANT
FRANK MAHOVLICH

J'AI MON VOYAGE!

VANCOUVER

QUÉBEC

UNE PRODUCTION CLAUDE HÉROUX

DANS 6 SALLES À MONTRÉAL

Laissez-passer non valables

PAPINEAU 521-6853 4519, rue Papineau	LAVAL 688-8200 Centre d'achat Laval	PARISIEN 861-2697 484 ouest, rue Ste-Catherine	VERSAILLES 352-4020 7265 est, rue Sherbrooke	GREENFIELD PARK 671-6129 519, boul. Taschereau	FAIRVIEW 697-8095 7555, route Transcanadienne
--	---	--	--	--	---

DANS 10 SALLES EN PROVINCE

Rex SAINT-JÉRÔME	Maska SAINT-HYACINTHE	Palace GRANBY	Drummond DRUMMONDVILLE	Capitol SAINT-JEAN
Vénus JOLIETTE	Laurier VICTORIAVILLE	Granada SHERBROOKE	Capitol TROIS-RIVIÈRES	Salaberry VALLEYFIELD

La Sagouine revient

THéâtre

"La Sagouine" d'Antoine Maillet. Mise en scène d'Eugène Gallant. Costumes de Rita Scalabrini. Avec Viola Léger. À l'affiche au Théâtre du Rideau Vert.

par Martial DASSYLVA

Nous avions fait sa connaissance en octobre dernier à l'occasion d'une courte visite à Montréal sous les auspices du Centre d'essai des auteurs dramatiques. Elle est revenue et, cette fois-ci, elle sera plus d'un bon mois (jusqu'au 14 avril plus précisément) sur la scène du Rideau Vert, avec sa mophe, son seau, son bryant, sa coiffe, ses sabots. Elle a l'air bien portante, même si elle souffre toujours, la nuit surtout, de douleurs dans le ventre et en bas de "l'échine". En tout cas elle a promis qu'elle ira bientôt voir un "spécialiste pour le ventre".

Elle a les mains blanches, "la face noyée et la peau craquée", mais elle n'a rien perdu de son bagout. Elle est toujours très forte en "goule": frondeuse comme un capucin en rupture de ban, jaseuse comme trois pies ensemble, elle ne sait pas "parler en grandeur", comme elle dit, mais son parler a une grandeur qui vous éblouit.

Elle a 72 ans. Elle parle de "sa courte vie", de ses mémoires chez la femme du docteur, de ses Noëls avec le "gravaphone", d'un encan de bancs d'église qui vire à l'émeute, de la Sainte, sa voisine, qui a décidé de se tail-

ler une place au paradis, du Père Léopold qui ne fait pas de chichis et ne raconte pas "d'histoires saintes".

Elle cause d'un renversement où elle n'a pu faire accepter sa nationalité, de son mari Gapi qui jongle beaucoup et ronchonne deux fois plus, de sa jeunesse qui a vite filé, des moyens pas toujours catholiques qu'elle a dû employer pour gagner sa vie, rajustant du même coup ses "idéals à ses moyens", des douze enfants qu'elle a mis au monde, des neuf qui sont morts dans les langes avant d'avoir ouvert les yeux et des trois qu'elle a réchappés, du printemps qui fait espérer, du Bon Dieu qui "est infiniment bon et infiniment aimable et que le péché y déplaît", du ciel, de l'enfer, des prêtres, de sa

vie et de la vie, de sa mort et de la mort.

C'est une nature, un symbole vivant, une figure légendaire, un porte-parole, un reproche et une affirmation. Viola Léger lui prête des traits, un visage, des tics, une voix et une présence physique absolument prodigieuse.

Elle s'appelle la Sagouine. Elle a peut-être existé; Antoine Maillet, de Bouctouche,

lui a pourtant donné, en même temps qu'un deuxième souffle, une dimension épique. Elle est unique et diverse, déparée et ordinaire, sublime et familière. Elle convainc, elle emporte, elle suscite l'admiration, le respect et l'affection.

Si vous voulez rater le spectacle de la saison, arrangez-vous pour ne pas vous rendre à la salle de la rue Saint-Denis!



Viola Léger, la prodigieuse Sagouine.

MUSIQUE

Edith Selig, un certain maniérisme

EDITH SELIG, soprano. Au piano: John Newmark. Hier après-midi, à la salle Maisonneuve de la Place des Arts. Présentation du Ladies' Morning Musical Club.

PROGRAMME
Airs extraits du "Der Rosenkranz" (Delalande), de "Thésée" (Lully), du "Défilé générique" (Moussorgski) et d'"Orfeo nell'inferno" (Campra).
Lieder de Mendelssohn: "Der Mond", "Neue Liebe", "Volkslied" et "Hexenlied".
"Cinq Poèmes d'Anna Akhmatova", op. 27 (1916) (Prokofiev).
Mélodies d'Albert Roussel: "Le Bachelier de Salamauque", "Réponse d'une épouse sage", "Ode à un jeune gentilhomme" et "Cœur en péril".
"Ariettes oubliées" (1888) (Debussy).

par Claude GINGRAS

Nous connaissons déjà le soprano français Edith Selig par les tournées qu'elle effectua ici pour les Jeunesses musicales. Présentée hier après-midi par le Ladies' Morning Musical Club, Mlle Selig avait choisi un programme convenant à son tempérament et à son type de voix, un programme indiquant une haute culture musicale et un goût pour l'inédit.

Il y avait dans ce choix un bon nombre d'oeuvres que, personnellement, je ne prends guère de plaisir à entendre, mais ce sont là néanmoins des oeuvres qui ont leur place dans l'histoire de la musique et, partant, dans un récital comme celui-ci. Car des sociétés telles que le Ladies' Morning s'adressent à un public assez particulier, qui n'est pas le grand public,



Edith Selig, soprano français.

et qui est donc prêt à écouter les airs anciens de Lully et les autres, les mélodies d'Albert Roussel et ce cycle de Prokofiev datant de la période de sa "Symphonie classique".

Le programme d'Edith Selig couvrirait plus de deux siècles de musique et on peut dire que la chanteuse a continuellement fait preuve d'une bonne connaissance des divers styles. Néanmoins, son interprétation, dans l'ensemble, ne m'a pas paru entièrement convaincante. On sentait derrière la voix une bonne formation, mais cette voix elle-même était un peu sèche et même forcée à l'aigu.

Par ailleurs, la chanteuse ne s'était pas complètement pénétrée des textes à transmettre: à preuve, sa fréquente consultation de la partition pendant qu'elle chantait (comment un acteur qui lirait son texte pourrait-il nous convaincre qu'il possède parfaitement son personnage?).

Sa prononciation allemande était fort soignée mais sa diction française n'était pas impeccable. Résultat: le si beau texte de Verlaine (dans les "Ariettes oubliées", de Debussy) ne passait pas.

On aura noté enfin, dans sa façon de chanter, un certain maniérisme, qui est, bien sûr — mais hélas! — caractéristique des chanteuses françaises en général.

La notice biographique d'Edith Selig nous apprend qu'elle détient des diplômes de licenciée ès-sciences et d'ingénieur de l'École nationale supérieure de Chimie de Strasbourg (où elle est née) et je dirais que, chez elle, la femme de sciences a marqué d'une certaine façon la musicienne...

Au piano, John Newmark a été, comme il l'est toujours, impeccable de précision, de sensibilité et d'équilibre, mais on sentait aussi que cette collaboration ne l'avait pas inspiré outre mesure.

L'HISTOIRE D'UN JEUNE HOMME QUI S'INTÉRESSE PRINCIPALEMENT À L'ULTRA-VIOLENCE ET À BEETHOVEN!

18 ANS Adultes

Un film de **STANLEY KUBRICK**

ORANGE MÉCANIQUE

"A Clockwork Orange."

SAM-DIM: 1.45 - 4.10 - 7.00 - 9.30
LUN-VEN: 7.00 - 9.30

MERCIER
STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224

"Dernier Tango" sera présenté à Montréal...

Le film "Dernier tango à Paris" a été accepté par le Bureau de surveillance du cinéma québécois et sera présenté dans deux cinémas de Montréal, at-on annoncé hier.

Le président du Bureau, le juge Guy Guérin, a déclaré que seulement les personnes âgées de 18 ans et plus seront autorisées à assister à la projection de ce film discuté mettant en vedette Marlon Brando.

Une version française et une version anglaise du film seront projetées dans la métropole.

Le film a fait beaucoup de bruit aux États-Unis. En Italie également où il a été saisi et a par la suite pu être projeté sur les écrans.

HORAIRES

CINÉMA

ALOUETTE: "La grande mafia"; 14:55, 18:10, 21:25. "De la part des copains"; 13:15, 16:30, 19:45.

ANJOU: "Nicolas et Alexandra"; 20:00.

ARLEQUIN: "Les cigales de retour à l'hôpital"; 14:55, 18:30, 22:00. "Qui êtes-vous inspecteur Chandler?"; 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

ATWATER (cinéma 1): "Diamonds are forever"; 12:30, 17:00, 21:30. "On Her Majesty's Service"; 14:30, 19:10.

ATWATER (cinéma 2): "Man of the Manche"; 19:30, 21:30.

AVENUE: "Pete et Tillie"; 13:00, 15:05, 17:05, 19:20, 21:30.

BEAVER: "Sexual Freedom in Denmark"; midi, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.

BERRI: "La mort d'un bûcheron"; 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

BIJOU: "Les Héloïses"; 12:50, 15:59, 18:48, 21:57. "Dans la poussière du soleil"; 14:14, 17:23, 20:32.

BONAVENTURE: "Love Pilgrim"; 12:05, 13:35, 15:15, 16:50, 18:25, 20:05, 21:40.

CANADIEN: "Les putains aussi..."; 14:30, 18:10, 21:50. "Capitaine Apache"; 12:45, 16:25, 20:10.

CHAMPLAIN: "Le parrain"; 13:00, 16:40, 20:25.

CHATEAU: "Cosa Nostra, le dossier Vatchi"; 13:20, 15:45, 18:15, 20:50.

CHEVALIER: "Taurus"; 12:38, 15:03, 17:28, 19:53, 21:50.

CINÉMA CINO: "Heat"; 19:30, 21:30.

CINÉMA DE PARIS: "Quel était son chien?"; 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.

CINÉMA DE ART: "Les Smattes"; 18:15, 21:45. "Ca n'arrive qu'aux autres"; 19:59.

CINÉMAS DU VIEUX MONTREAL: (Studio A); "Les Faucons"; 19:00. "Les Camisards"; 21:00. (Studio B); "Tendres chasseurs"; 19:00. "Charles mort ou vif?"; 21:00. "Classiques"; "Metropolis"; "La fragilité de la mine"; 12:30, 15:00, 17:00, 20:00.

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: "Vent d'Est"; 19:30. "Les mains nettes"; 21:00. "Félix Leclerc, troubadour"; "Fred Barry, comédien"; "Anna la bonne"; 19:30.

COMMODORE: "Les aventures d'un producteur de films roses"; "Dr. Taton et ses compagnes de jeu"; "Bobby Vicky"; 19:30.

COTE-DES-NEIGES (cinéma 1): "Lady Snow"; 13:00, 15:00, 18:00, 21:00.

COTE-DES-NEIGES (cinéma 2): "Cabaret"; 13:35, 16:00, 18:25, 20:50.

CREMAZIE: "César et Rosalie"; 19:30, 21:30.

DAUPHIN: Salle Renoir; "Franz"; 19:30, 21:30. Salle McLaren; "Il était une fois dans l'ouest"; 18:00, 21:00.

ELECTRA: "Les amants de l'île du diable"; 12:15, 15:25, 18:35, 21:45. "Les amazones du désir"; 13:55, 17:05, 20:15.

ELYSEE: Salle Renaud; "Le charme discret de la bourgeoisie"; 19:30, 21:30. Salle Eisenstein; "L'amour l'après-midi"; 19:30, 21:30.

EROS: "Flesh pot on 42nd street"; 13:15, 16:00, 18:50, 21:34. "Seven days too long"; 14:35, 17:20, 20:10.

EVE: "The Happy Hookers from Amsterdam"; 10:00, 12:50, 15:45, 18:35, 21:30. "The Hang up"; 11:30, 14:20, 17:20, 20:10.

FESTIVAL: "Heat"; 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

FLEUR DE LYS: "Les fous du stade"; 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.

GRANADA: "La grande mafia"; "De la part des copains"; 18:00.

GREENFIELD PARK (cinéma 1): "J'ai mon voyage"; 18:00, 20:00, 22:00.

GREENFIELD PARK (cinéma 2): "La mort d'un bûcheron"; 19:00, 21:00.

GUY: "Millionnaire Women"; 12:00, 14:28, 16:56, 19:25, 21:57. "Let's play doctor"; 13:19, 15:47, 18:15, 20:48.

IMPERIAL: "Un filic"; 12:45, 14:50, 17:00, 19:10, 21:20.

JEAN-TALON: "Sissi face à son destin"; 19:30, 21:30.

KENT: "Sounder"; 13:00, 14:55, 16:55, 19:00, 21:00.

LA SCALA: "Jeunes filles au couvent"; 12:45, 15:34, 18:58, 22:05. "Ah, si l'anglais restait pucelle!"; 14:15, 17:25, 20:30.

LAVAL (cinéma 1): "J'ai mon voyage"; 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.

LAVAL (cinéma 2): "La mort d'un bûcheron"; 19:00, 21:00.

LOEWS: "The Thief who came to dinner"; 10:35, 12:45, 14:55, 17:05, 19:15, 21:30.

LONGUEUIL: "Les pétroleuses"; "Vertige pour un tueur"; 19:30.

LUCERNE: "Junior Bonner"; "Ben"; 18:30.

MAISONNEUVE: "Sissi face à son destin"; 19:05, 21:30.

MAXI: "Bonnie and Clyde"; 18:30, 22:30. "Bullitt"; 20:30.

MERCIER: "Orange mécanique"; 19:00.

MIDNIGHT: "Le maître d'école amoureux"; 13:10, 16:25, 19:45. "Caresse interdites"; 14:45, 18:00, 21:20.

MONKLAND: "The New Centurions"; 12:45, 16:25, 20:15. "The Burglars"; 19:30.

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN: "Le film d'animation"; 13:00.

OUTREMONT: "Straw Dogs"; 19:00.

"Little Big Man"; 21:30.

PALACE: "Possession Adventure"; 12:30, 14:30, 16:45, 18:55, 21:15.

PAPINEAU: "J'ai mon voyage"; 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.

PARC: "Les amazones du désir"; 13:55, 17:05, 20:15. "Les amants de l'île du diable"; 20:00.

PARISIEN: "J'ai mon voyage"; 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.

PIERROT: "Soleil rouge"; 16:50, 19:59, 21:28.

PICALLE: "Caresse interdites"; 10:40, 14:55, 18:10, 21:25. "Maître d'école amoureux"; 10:10, 14:50, 16:40, 19:25.

PLACE DU CANADA: "Carry on round the band"; 19:30, 21:30.

PLACE VILLE-MARIE: "Play as it pays"; 12:45, 14:25, 16:05, 17:50, 19:40, 21:30.

PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma): "The Emigrants"; 12:10, 14:50, 17:30, 20:10.

PLAZA: "Les putains aussi!"; 14:30, 18:10, 21:50. "Capitaine Apache"; 12:45, 16:25, 20:10.

PUSSETT: "Like mother, like daughter"; 12:00, 14:33, 17:43, 20:36. "We, a family"; 13:30, 16:23, 19:10, 22:00.

REGAL: "Les aventures d'un producteur de films roses"; "Dr. Taton et ses compagnes de jeu"; "Baby Vicky"; 19:00.

REX: "Pour quelques dollars de plus"; 20:55. "Pour une poignée de dollars"; 19:00.

RITZ: "Les cigales de retour à l'hôpital"; "Qui êtes-vous inspecteur Chandler?"; 18:00.

RIVOLI: "Une saison dans la vie d'Emmanuel"; 12:45, 14:25, 16:10, 18:00, 20:00, 22:00.

SAINTE-URSULE: "Pis"; 19:30.

SAINTE-URSULE: "Pis de pilé pour les héros"; 13:10, 16:43, 20:16. "Les grenouilles"; 14:53, 18:26, 21:59.

SAVOY: "Junior Bonner"; "Ben"; 18:05.

SEVILLE: "Song of Norway"; 20:00.

SNOWDON: "Two women in Gold"; 13:20, 15:15, 17:15, 19:10, 21:10.

VAN HORNE: "Doctor Zhivago"; 13:00, 16:30, 20:00.

VENDOME: "Cabaret"; 12:35, 14:45, 16:55, 19:05, 21:15.

VERDI: "Macbeth"; 19:00, 21:30.

VERDUN: "Le parrain"; 20:00.

VERSAILLES: Salle rouge; "Les pétroleuses"; "Cinq pour l'enfer"; 18:05. Salle bleue; "J'ai mon voyage"; 18:00, 20:00, 22:00.

VIAU: "Les machins du diable"; "Enquête sur une vie de scolarité"; 18:00, 20:00.

VIDÉOGRAPHE: "De côté-ci et de l'autre"; 20:00.

WESTMOUNT: "Save the Tiger"; 12:45, 14:30, 16:15, 18:00, 19:45, 21:30.

WESTMOUNT SQUARE: "Avanti!"; 13:10, 15:40, 18:10, 20:50.

YORK: "Stealyard Blues"; 13:35, 15:40, 17:25, 19:20, 21:25.

Les films mutuels présentent

14 ANS

LA MORT D'UN BUCHERON

un film de gilles carle

carole laure

daniel pilon willie lamothe
marcel sabourin pauline julien

denise filiatrault

Laissez-passer non valables

Une production CARLE-LAMY

BERRI ST-DENIS, STE-CATHERINE 678-2424
LAVAL CENTRE D'ACHATS LAVAL
GREENFIELD PARK PL. GREENFIELD PARK

BERRI: toute la semaine 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30
Laval: sam. dim. 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00 sem. 7:00, 9:00
Greenfield Park: sam. 5:00, 7:00, 9:00 dim. 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00 sem. 7:00, 9:00

Aucune position ne les rebutait!...

18 ans adultes

SEX & the OFFICE GIRL

MARY WORTHINGTON LEE KORI couleur

aussi 2e film en couleur

programme continué dès 12:00. Sam. et Dim. sem. 6:30, 8:00, 9:35

CINE CHOMEDEY 360 LABELLE Blvd. 681-1888
CAPITOL BEAUHARNOIS 99 rue St-LAURENT 429-3965

ROUTE 11A AU NORD DU PONT DE CARTIERVILLE

MUSIQUE

UNIVERSITE MCGILL (Redpath Hall, rue McTavish) — Ce soir à 20h30: Dorothy Morton et Esther Master, pianistes-quantistes et Sabina Teller Rathner, musicienne. Conférence-concert sur Camille Saint-Saëns.

SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE (620, rue Vincent-d'Indy, Outremont) — Ce soir à 20 h 30: Orchestre de Radio-Canada. Chef d'orchestre: Roland Leduc. Solistes: Anna Chornodolska, soprano, et Gisèle Déglat, violoncelliste. Programme consacré à Haydn: ouverture d'"Acise Galante"; symphonie no 47, scène de "Sémiramide" et Concerto en ré majeur pour violoncelle et orchestre. Dans le cadre des concerts publics de Radio-Canada.

THéâtre

CENTAUR (453, St-François-Xavier) — "Autumn at Altenburg"; de Donald Garrett, 20h.

LA POUDDRIÈRE (116 Ste-Hélène) — "Plan à Little Murder" de Jack H. Crisp, 20h30.

THÉÂTRE DU NOUVEAU-MONDE (64, rue St-Catherine) — Aujourd'hui, à 12 h 15 "Jouale-moi d'amour" de Jean Barbeau. "Macbeth" d'Eugène Ionesco, 20h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (466, St-Denis) — "La Sagouine", d'Antoine Maillet; 20 h.

THÉÂTRE NATIONAL (1220 est. Ste-Catherine) — Ce soir à 20 h, "Maître Puntila et son valet Matti"; de Brecht. Exercice public des élèves du Conservatoire d'art dramatique.

Variétés

CHATEAU CHAMPLAIN (Café-Cong) — "Revue d'hiver".

HOTEL REINE-ELISABETH (salle Bonaventure) — Spectacle russe Vané Dierrablan.

HOTEL BONAVENTURE (Salle Le Parc) — Beverlee Brown.

LE PATRIOTE (1474 est. Ste-Catherine) — "Le Patriote à CLEMENCE" (1474 est. Ste-Catherine) — "Quotient 135"; "Maître Puntila et son valet Matti"; de Brecht. Exercice public des élèves du Conservatoire d'art dramatique.

CASANOVA (485 ouest, Sherbrooke) — "Andy from la Sainte-Trinité"; 22:30.

Subventions pour le "développement culturel régional"

QUEBEC — La Direction du développement culturel régional du ministère des Affaires culturelles lance ses opérations d'investissements culturels pour l'année 73-74, annonce un communiqué du ministère.

Dans le but de systématiser les demandes, la direction a constitué deux formulaires que chaque organisme intéressé devra remplir. Un de ces formulaires touche les subventions et s'adresse surtout aux municipalités, aux centres culturels, aux comités culturels ainsi qu'aux organismes qui s'occupent de développement régional. Le second concerne les tournées de spectacles et s'adresse surtout aux troupes, aux groupes amateurs ou à tous les artistes qui veulent faire de la diffusion de la culture.

Les gens intéressés à obtenir ces formulaires devront s'adresser à chaque bureau régional :

Cantons de l'Est: 740 ouest, rue Galt, Sherbrooke, M. Jacques Langevin, dir. (563-4460);

Mauricie et Bois-Francs: 1350, rue Royale, Bureau 210, Trois-Rivières, M. Michel Giroux, dir. (374-6205);

Saguenay/Lac Saint-Jean: 582, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, M. Raoul Desmeules, dir. (549-9535);

Est du Québec: 337, rue Moreault, Bureau S-15, Rimouski, M. Denis Rivest, dir. (723-8234);

Montréal: 100 est, Notre-Dame, Montréal 127, M. André Cornu, dir. (873-2255);

Québec: 1180, rue Berthelot, Québec 4, M. Roger Saint-Louis (643-7431).

Planification sur trois ans

En demandant à toutes les régions du Québec de transmettre au ministère l'éventail de leurs besoins en matière de développement culturel, la Direction du développement régional pourra planifier son budget d'exécution 1973-74 autant dans le domaine des subventions que dans le secteur des manifestations.

Cette opération est en même temps une enquête destinée à planifier le budget-programme de 1974-77, budget-programme qui devra couvrir une période de 3 ans.

Les groupes ou les personnes intéressés par ces politiques pourront donc présenter des projets de développement cul-

turel ou de manifestations culturelles pour l'année 1973-74 et, autant que possible, pour la période s'étendant de 1974 à 1977.

Les régions où le ministère n'a pas encore de bureau régional, c'est-à-dire le Nord-Ouest québécois, l'Outaouais et la Côte-Nord, pourront s'adresser directement au bureau de la direction à Québec: 1180, rue Berthelot, Québec 4 (643-7796).

La date limite des inscriptions à ces opérations d'investissements de la Direction

du développement culturel régional a été fixée au 15 mars 1973.

Robin des bois en animation

MONACO (AFP) — Le président exécutif de la Walt Disney Production, M. Card Walker, a annoncé à Monaco, que dans les dix longs métrages mis en chantier par la société Walt Disney, figurait un Robin des bois en dessins animés, qui sortira sur les écrans américains et anglais à Noël, et en France en 1974. Cette annonce a été faite à l'occasion de la convention Walt Disney, qui se tient cette année, pendant trois jours, dans la principauté monégasque et qui coïncide avec le 50e anniversaire de la Walt Disney Production.

Designé Pour **10 OSCARS** 14 ANS
Meilleur FILM/Meilleure ACTRICE
Lisa Minnelli
GABARET
Adieu Berlin COULEUR
12.35 2.40 4.55 7.05 9.20 TEL: 878-1451
VENDOME
LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

Pour une exposition commerciale?
Voyez donc **ROGER TONOLI**
Le Château Champlain,
l'hôtel de grande classe pour toutes les classes.
878-1688

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE CINÉMATOGRAPHIE
D'une série de trois films, voyez maintenant
ROMY SCHNEIDER
le dernier Sissy
face à son destin
MOINS DE 14 ANS \$100
JEAN-TALON, À L'EST DE PIE-IX 725-7000
MAISONNEUVE JEAN-TALON
CENTRE COMMERCIAL MAISONNEUVE

"Quiet days in Clichy" Version originale 18 ANS ADULTES
900 O.-STE-CATHERINE 861-2996 CINEMA de PARIS
11.05 5.00 8.00 8.00 10.00 MOIS

"HEAT" de Andy Warhol 18 ANS ADULTES
couleurs - v.o. s.f. français 1.30 3.30 5.30 7.30 9.30
2e SEM. 525-8600 FESTIVAL
1206 EST, STE-CATHERINE

LES CHARLOTS LES FOUS DU STADE 12e SEM. POUR TOUS
CHAMPIONS DU RIRE!
MOINS DE 14 ANS \$100
858 EST, STE-CATHERINE 288-3303 FLEUR de LYS

elles aussi peuvent aimer.
LES PUTAINS AUSSI
EN COULEURS VERSION FRANÇAISE de HIGHWAY QUEEN
STATION BEAUDRY, 1204 est, Ste-Catherine 523-5180 CANADIEN
LEE VAN CLEEF LA "BRUTE" de SERGIO LEONE
COULEURS
CAPITAINE APACHE
STATION BEAUBIEN, 6505, St-Hubert 6e SEM. PLAZA 274-6155

POUR TOUS
Les FAUCONS
un film hongrois de Istvan Gaal
PRIMÉ À CANNES, CHICAGO, SYDNEY
couleur V.o.s.-t. ang.
Sem.: 7 h. Sam., dim.: 3 - 5 - 7 h.
FINISSANT JEUDI 15 MARS
CHARLES, MORT ou VIF
tous les jours à 9 h. p.m.
MAUREEN McNALLY SIZAN STANBURG STERLING HAYDEN, STUART WITHMAN
un film de RUY (OSFUZIS) GUERRA
TENDRES CHASSEURS
Sem.: 7 h. Sam., dim.: 3 - 5 - 7 h.
vers. ang. st. français couleur
FINISSANT JEUDI 15 MARS
LES CAMISAARDS
tous les jours à 9 h. p.m.
Les Cinémas du Vieux Montréal
136 est, St-Paul - 861-7863

après **LE PARRAIN** et **Joe VALACHI...** POUR TOUS
VOICI AL GARTONE
UNE AVALANCHE DE GVGS!
FRANCIS BLANCHE LES TONTOS
LA GRANDE MAFFIA COULEUR
"DE LA PART DES COPAINS" DU RIRE!
avec **CHARLES BRONSON**
DÈS AUJOURD'HUI!
ALOUETTE 318 STE-CATHERINE 841-2807
GRANADA 4332 STE-CATHERINE L. 255-2428
ALOUETTE: représentation à 1.15, 4.30 et 7.45 p.m. GRANADA: sur semaine des 6.00 p.m. Samedi des 4.20 p.m. Dimanche, continué depuis 1.00 p.m.

Cinémas ODEON
UN FILM DE YVES BOISSET POUR TOUS
L'ATTENTAT
JEAN-LOUIS MICHEL TRINTIGNANT PICCOLI
en couleurs
VILLERAY LUNDI AU VENDREDI 7.30 et 9.30
ST-DENIS JARRY 388-5577

Lun. ven. 6.00, 9.00 14 ANS
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6500
ILETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST

PROPOSÉ POUR 11 PRIX DE L'ACADÉMIE 14 ANS
LE PHÉNOMÈNE DU SIÈCLE... le Parrain
LAISSEZ PASSER ET CARTE AGE D'OR NON VALABLES
TOUTE LA SEM. 1.00 4.40 8.25 CE SOIR 8.00
CHAMPLAIN VERDUN
STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685 3841 WELLINGTON 768-2092

"Sa plus belle chanson d'amour" — France Soir
"Le premier film réalisé par Jacques Brel, et qui lui ressemble furieusement!"
— L'Express
"Un cinéaste qui prend des risques à chaque plan, on n'a pas vu ça depuis 10 ans" — Claude-Lelouch
POUR TOUS

Brel Barbara
LES FILMS MUTUELS PRÉSENTENT
Franz EN COULEURS
Un film écrit, interprété et réalisé par JACQUES BREL
Sally Bony
le DAUPHIN LUN-VEN: 7.30 - 9.30
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6500

MONTAND SCHNEIDER SAMI FREY SAUTET POUR TOUS
César et Rosalie
en couleurs
CREMAZIE LUN-VEN: 7.30 - 9.30
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

UNE OEUVRE MARQUANTE DE LA LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE! 14 ANS
"UN FILM D'UNE GRANDE QUALITÉ ARTISTIQUE... CHAQUE IMAGE ÉCLATE D'UNE BEAUTE PARTICULIÈRE. TOUT CELA EST PLUS QUE FIDÈLE AUX PORTRAITS DU LIVRE. VIVEMENT SUGGÉRÉS AVEC UNE FORCE BOULEVERSAUTE."
Marie-Claire Blais
enfin porté à l'écran!
un film de **CLAUDE WEISZ** présenté par les **FILMS MUTUELS** en couleurs
UNE SAISON dans la VIE d'EMMANUEL de **marie-claire blais**
DÈS AUJOURD'HUI! **RIVOLI** ST-DENIS & BELANGER, 277-4129
Représentation complète à 12.45, 2.25, 4.15, 6.00, 7.50 et 9.35 p.m.

NOUVEAU BAR SALON **Polynésien**
l'exotisme qui charme
AU RESTAURANT **WING WAH'S**
2500, Henri-Bourassa est

AUJOURD'HUI, l'étang... DEMAIN, l'univers! 14 ANS
...C'est le jour ou la nature se venge!
LES GRENOUILLES
VERSION FRANÇAISE DE "FROGS"
RAY MILLAND · SAM ELLIOTT · ADAM ROARKE
JOAN VAN ARK · JUDY PACE
EN COULEURS
PAS DE PITIÉ POUR LES HEROS JACK PALANCE
TECHNICOLOR
1594, ST-DENIS 849-4211 **st-denis** Cinéma "LE PARIS" SAINT-HYACINTHE Salaberry VALLEYFIELD St-Eustache SAINT-EUSTACHE Dorion, DORION

C'EST SI BON DE RIRE... 14 ANS
NOUVEAU! en couleur
Les CINGLÉS DE RETOUR à L'HOPITAL
avec l'équipe de **L'Hopital en Folie!**
COMPLÉMENT DE PROGRAMME
DANIÉLA BIANCHI SIDNEY CHAPLIN
Qui êtes vous inspecteur Chandler? EASTMANCOLOR
ARLEQUIN REPRÉSENTATION COMPLÈTE À 1.00, 4.30 et 8.00 p.m. RITZ, lundi au vendredi dès 6.00 p.m. SAMEDI et DIMANCHE depuis 1.00 p.m.
ARLEQUIN RITZ
1004 ste catherine, est 288-2943 1313 belanger, est 272-5290
ÉGALEMENT AU CINÉMA CARTIER (Saint-Jean) ET RIO (Sorel)

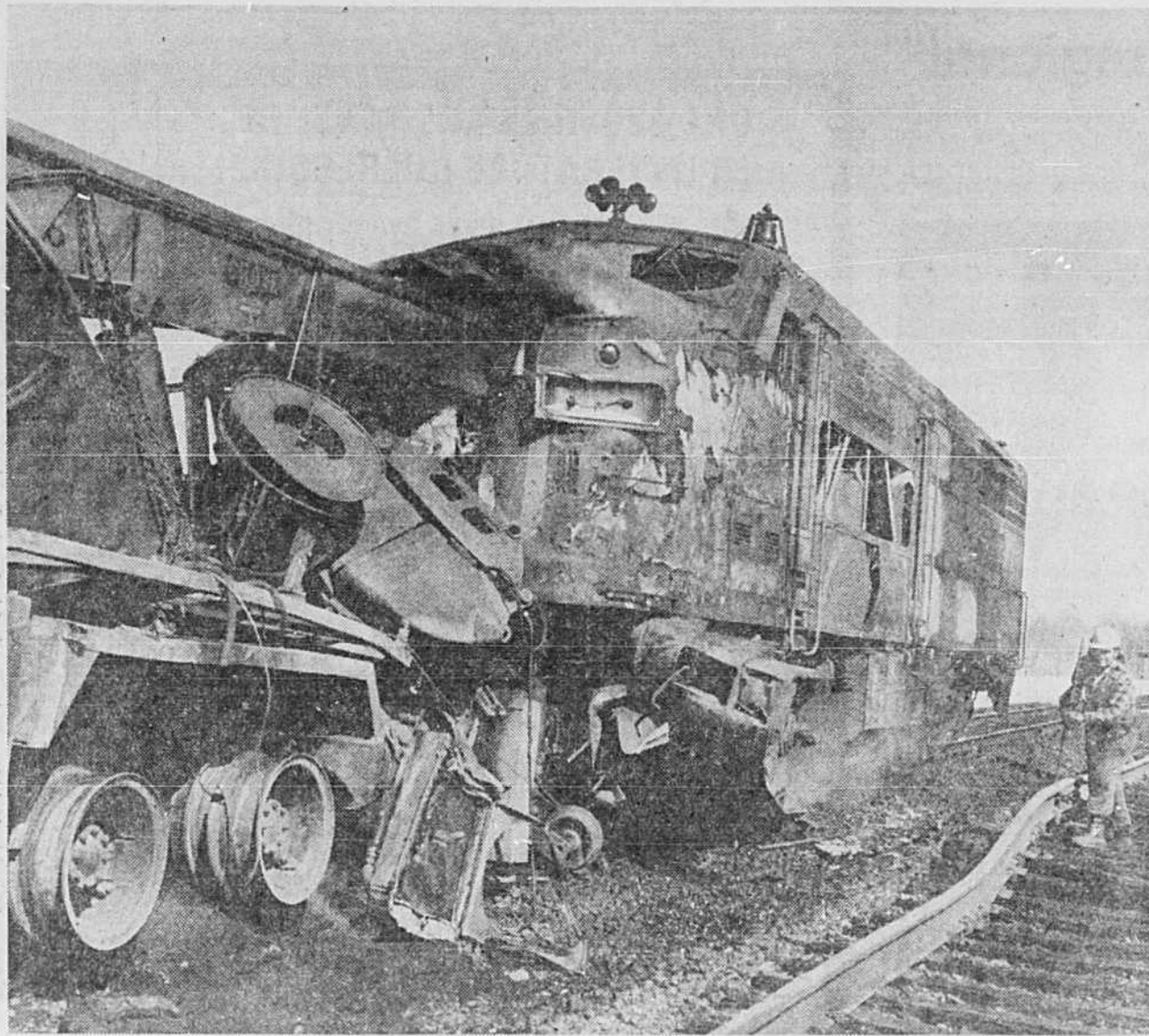


Photo Réal St-Jean, LA PRESSE

La flèche de la grue du camion débroussailler a traversé de part en part la cabine de la locomotive, qui a été la proie des flammes. C'est d'ailleurs à plus d'un mille du lieu de l'impact que le convoi de voyageurs s'est arrêté. Sur la photo, des employés des Chemins de fer nationaux s'affairent à remplacer les tronçons de voies tordues par la chaleur intense causée par l'incendie, de manière à rendre la voie ferrée réutilisable.

Collision ferroviaire à Coteau-du-Lac: un mort et un blessé

par Georges LAMON

Le conducteur de la locomotive d'un train de voyageurs des Chemins de fer nationaux est mort carbonisé à la suite d'une collision ferroviaire survenue hier à 9 h 52 du matin, à Coteau-du-Lac, à une trentaine de miles à l'ouest de Montréal.

Il s'agit de M. J.H. Comrie, de Verdun, âgé de 53 ans, qui comptait 27 années de service aux Chemins de fer nationaux.

Son adjoint, le chauffeur, M. E.H. Abbott, a eu plus de chance que son infortuné compagnon; il s'en est miraculeusement tiré avec une fracture du bras et a été hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield.

Le train "Lakeshore 51" qui avait 300 passagers à son bord assurait la liaison Montréal-Toronto; il avait quitté la métropole à neuf heures et devait arriver dans la Ville reine à 14 h 59.

Passage à niveau
L'accident s'est produit à un pas-

sage à niveau de Coteau-du-Lac, à l'intersection des routes 20 et 201.

Un camion débroussailler muni d'une grue, véhicule qui peut circuler aussi bien sur rails que sur roues, et qui est employé pour l'émondage des arbres le long de la voie ferrée, se trouvait sur la voie empruntée par le train de voyageurs. Les trois employés des Chemins de fer nationaux n'ont eu que le temps de se jeter de côté avant l'impact.

La locomotive a immédiatement pris feu au moment de l'impact et a poussé dans son élan le camion sur une distance de plus d'un mille avant de s'arrêter.

Aucun voyageur n'a été blessé dans cette collision qui a néanmoins nécessité la venue des pompiers de Coteau-du-Lac pour éteindre l'incendie qui s'était déclaré dans la locomotive.

Sous l'impact, la flèche de la grue a traversé de part en part la cabine de la locomotive; on aurait dit qu'elle était soudée.

Ramenés à Montréal
Les wagons de voyageurs ont immé-

diatement été détachés de la locomotive en flammes; ils ont par la suite été accrochés au Rapido qui a ramené les passagers à Montréal. Ils en seront donc quittes pour un retard de deux heures sur leur horaire.

Immédiatement après l'accident, les employés des Chemins de fer nationaux se sont mis à l'oeuvre pour rendre les voies réutilisables au trafic ferroviaire.

Ainsi, la voie du sud a été rouverte à la circulation dès 14 h 30 hier après-midi, tandis que celle du nord ne l'était qu'au cours de la soirée.

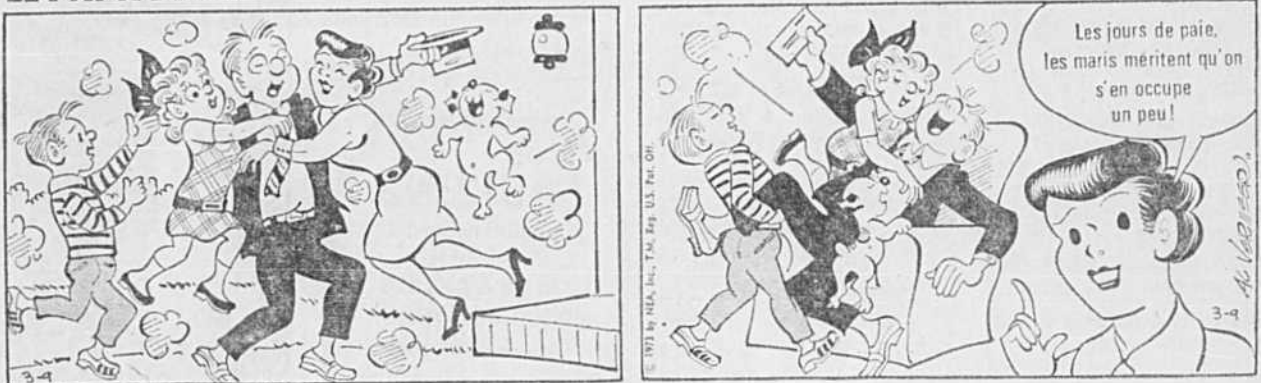
On ne peut encore expliquer la présence de ce camion débroussailler sur la voie au moment du passage du train de voyageurs. En effet, normalement, rien ne peut gêner la voie ferrée sans la permission expresse du régulateur de train.

C'est d'ailleurs ce que tenteront de déterminer les enquêteurs des Chemins de fer nationaux qui ont été chargés d'étudier les circonstances qui ont entraîné cet accident.

TARZAN



LE PAPA DE LILI



KELLY



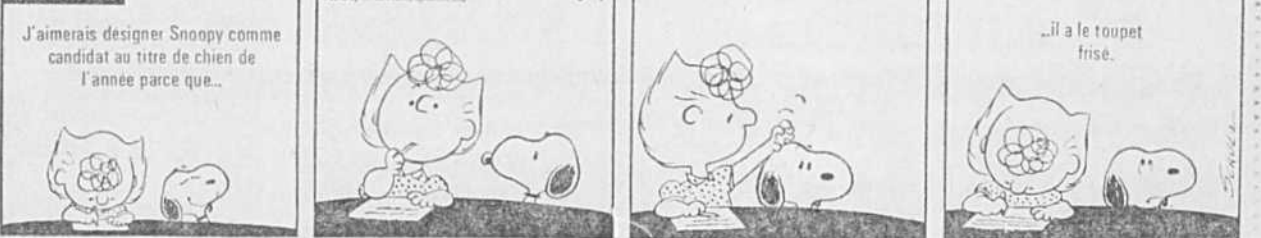
FERDINAND



PHILOMÈNE



PEANUTS



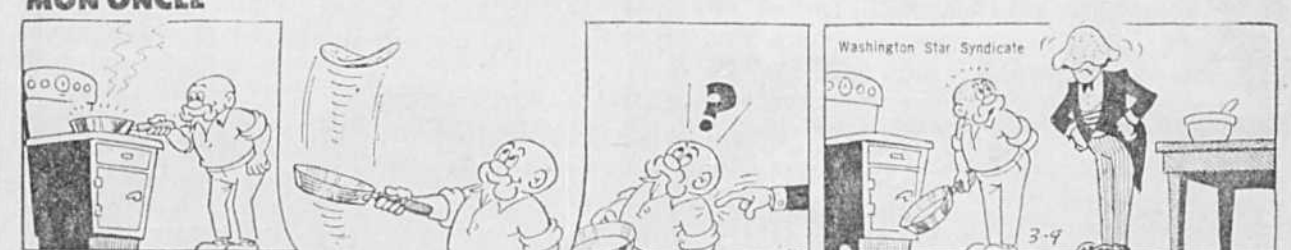
LES NAUFRAGÉS



BOZO



MON ONCLE



LES MICROBES



la presse

livraison à domicile

874-6911

du lundi au vendredi: 8h a.m. à 8h p.m.
le samedi: 8h a.m. à 5h p.m.

Plan d'amaigrissement
Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de graisse disgracieuse! Utilisez ce menu diététique maison. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez Plan d'amaigrissement Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse super-

flue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pousces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets, et des chevilles, retournez simplement le carton vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Pour une réunion de famille?

Voyez donc ROGER TONOLI

Le Château Champlain, l'hôtel de grande classe pour toutes les classes.

878-1688

OFFRE #1
Porte-document Dionite GRATIS, valeur courante \$22.00, à l'achat de 2 grosses de stylos-bille BIC.

OFFRE #2
Sac de sport Atlantic® GRATIS, valeur courante \$14.00, à l'achat de 1 grosse de stylos-bille BIC.

grat
de la part de
BIC

Seulement par l'entremise de votre fournisseur d'articles de bureau. Offre valable jusqu'à épuisement du stock.

BIC PEN OF CANADA LIMITED TORONTO, ONTARIO

notre choix d'émissions

CE SOIR

La télévision présente plusieurs excellents films ce soir.

- 17:00 **18** "Les Idoles"
Du cinéaste français Marc'O. Une bonne démystification de la grosse machinerie à fabriquer ces pantins qu'on appelle "les idoles". Travail de sape, sabotage plus que parodie ou satire. Avec Jean-Pierre Kalfon, Pierre Clémenti et Bulle Ogier.
 - 19:00 **7** "La Belle et la bête"
L'imagination et la fantaisie d'un Jean Cocteau bien servis par Jean Marais et Michel Auclair.
 - 19:30 **10** "La Chatte sur un toit brûlant"
Adapté d'une oeuvre de Tennessee Williams par Richard Brooks, avec Elizabeth Taylor et Paul Newman.
 - 19:45 **9** Courbe 13
Bersimis, premier maillon d'une longue chaîne de barrages conçue et réalisée par l'Hydro-Québec, fait l'objet de ce documentaire où l'homme et la machine s'affrontent.
 - 20:15 **9** Kaléidoscope
Des étudiants et des professeurs remettent l'université en cause. Faut-il préférer l'université à domicile ?
 - 22:00 **5** Arnold Palmer : An American Legend
... et une légende vivante. Il demeure l'un des dieux du golf. Une émission spéciale de la NBC.
 - 24:00 **2 9 11** "Huit et demi"
L'un des meilleurs films de Fellini, sans aucun doute. Film mystérieux, déroutant, fascinant. Avec Marcello Mastroianni et Anouk Aimée.
 - 24:00 **10** "Les Frères Karamazov"
Richard Brooks s'est inspiré, cette fois, de l'oeuvre célèbre de Dostoïevski. Ses principaux interprètes sont Yul Brynner et Maria Schell.
 - 24:00 **12** "The Guns of Navarone"
Encore à la même heure, un bon film d'aventures avec Gregory Peck, Anthony Quinn et David Niven.
- SAMEDI**
- 10:00 **CKAC** — Humour québécois : Yvon Deschamps
Une heure en compagnie de notre satiriste national.



A propos... de la fête à Loulou, tel sera le thème de l'émission qu'anime Benoît Girard chaque vendredi soir (à 21 h.) à la chaîne française de Radio-Canada. Denise Chretien (notre photo), Pierrette Lachance et René Caron sont les invités de ce "party" costumé.

- 12:00 **2 9 11** Les Héros du samedi
L'émission est consacrée à la finale du tournoi Peewee A, qui se déroule au Colisée de Québec.
- 13:30 **10** Chantier '73
Deuxième d'une série de sept émissions de Télé-Métropole portant sur divers types de conflits qui frappent notre société. Jacques Morency reçoit aujourd'hui le sociologue Jacques Grand-Maison.
- 15:30 **10** A ma manière à moi
Encore au 10, une autre tranche de la série de Multi-Média sur les Québécois et leurs activités.

André BELIVEAU

CHANGEMENTS

La liste ci-dessous ne comprend que les changements à l'horaire décidés par les stations émettrices depuis la parution du dernier Télé-Press.

telepresse
au jour le jour
TV

- 6:00 **7 10** Madame est servie
Inv. : Claire Cyril, Me Alban Flamand, Pierre Desmarais et le Dr Robert Hazel.
 - 8:00 **3 7** CBS Reports
"What Are We Doing To Our Children?"
 - 9:00 **2 7 9 11 13**
A propos
"Les Mauvais Garçons". Benoît Girard accueille France Berger, André Cartier, Yvon Leroux, Louis de Santis et Yvon Thiboutôt. Orchestre sous la direction de Pierre Leduc.
 - 3** Sticks and Bones (Emission spéciale) (Durée : 2 h).
 - 11:00 **4 10** Altitude 755
Inv. : Lori Lano, Suzanne Stephens, Gilles Pelletier, Heward Graffty et Jacques Bienvenue.
 - 11:30 **8** ABC Wide World of Entertainment
"Jack Paar Tonight".
Inv. : Lily Tomlin, Jean Kerr, Muldeer et Moon-dogg Medicine Show.
 - 11:35 **4** Sports
 - 11:40 **4** Brier Report
 - 12:00 **4** Channel Four Playhouse
"The Naked Runner."
- SAMEDI**
- 1:00 **18** La Lutte Grand Prix
 - 22** Soul Special (Durée : 1 h).

Métropole en exil

En DiRECT
la radio-télévision

par André BELIVEAU

Les fidèles de M. Drapeau qui s'imaginent que Montréal est encore la métropole du Canada se trompent tout aussi lourdement que les anti-Drapeau pour qui c'est Toronto qui occupe maintenant la première place.

Car la métropole du Canada n'est pas au Canada. Elle a nom New York. Ou peut-être Chicago, ou Los Angeles.

Cela ressortait clairement du "Dossier" que Radio-Canada nous a présenté hier soir sur sa chaîne de télévision. Et si cela a été dit à Radio-Canada, c'est que ça doit être vrai.

L'émission était naïvement intitulée: "La métropole: Montréal ou Toronto?" Voilà ce que c'est que de choisir son titre avant que d'avoir complété son article...

Mais que viennent faire New York, Chicago et Los Angeles dans notre petite chienne de famille? Et pourquoi faire ainsi de la peine à M. le maire?

Je dirai d'abord que je n'ai aucune espèce de compétence pour répondre à d'aussi profondes questions, ni d'ailleurs aucune espèce d'envie de le faire.

Mais comme il me reste encore quelques feuillets à noircir dans cette chronique avant de partir en week-end prolongé, je veux bien faire un petit effort.

Le monsieur, donc, qui a déclaré au cours de l'émission que New York, Chicago

ou Los Angeles est la véritable métropole du Canada n'est pas un farceur. Je n'ai pas saisi son nom, mais je l'ai bien regardé et je vous affirme qu'il avait l'air très sérieux et même, ce qui est beaucoup plus important, très savant.

Comme tous les autres participants de l'émission, d'ailleurs. Du moins tous ceux qui étaient bien habillés. Les autres étaient de simples citoyens comme vous et moi, des hommes-de-la-rue-de-service qui disaient généralement des sottises mais qui n'avaient pas plus d'importance que ça parce qu'ils n'étaient là que pour meubler le décor et pour donner de l'allant et du naturel au "Dossier".

Parce qu'il faut dire qu'une émission où il n'y a que des gens savants et bien habillés est habituellement une émission plate. La preuve, c'est que les émissions du 10 ne sont pas plates.

Sachant cela, le réalisateur Pierre-Marcel Claude et le chercheur-interviewer Carl Dubuc ont fait ce qu'il fallait. En plus de demander l'opinion de quelques hommes-de-la-rue-de-service, ils ont adopté un rythme de montage en staccato où les savantes déclarations des savants experts en métropolo-


gie nous étaient garrochées en pièces détachées à la vitesse des images du stroboscope dans une discothèque, pendant le striptease. Cela nous imposait une gymnastique que j'ai, pour ma part, trouvée un peu fatigante, mais qui est sans doute bonne pour la santé. A la condition qu'on n'en abuse pas.

Quant à cette histoire de métropole, le problème n'est pas encore réglé, mais on ne le règlera pas ce soir. Rien ne presse, d'ailleurs. On a jusqu'en 1976, à moins qu'il ne se passe quelque chose de particulier d'ici-là, en 74, par exemple.

Tout ce que l'on sait de passablement certain, pour le moment, c'est qu'une métropole, c'est l'endroit où se prennent les grandes décisions — d'où la tendance qu'on pourrait avoir de penser un peu naturellement à New York...

Ou peut-être à Washington, tiens! C'est curieux que le monsieur ne l'ait pas dit!

De toute façon, la police poursuit son enquête, et Radio-Canada diffusera la seconde partie de ce passionnant document jeudi soir prochain. Nous serons tous là comme un seul homme. A moins qu'il y en ait qui soient ailleurs.



GENEVIEVE BUJOLD
DANS
KAMOURASKA

UN FILM DE CLAUDE JUTRA
avec
GENEVIEVE BUJOLD
RICHARD JORDAN PHILIPPE GOTARD
OLIVETTE THIBAUT JANINE SUTTO MARIE FRESNIERE
HUGUETTE OLIGNY SUZIE BAILLARGEON

d'après le roman d'Anne Hébert
publié aux éditions du Seuil

NOUS OFFRONS
500
INVITATIONS
(VALABLES POUR 2 PERSONNES)

A LA PREMIERE DU FILM
KAMOURASKA
LE 29 MARS, A 20H30 AU CINEMA SAINT DENIS

Ces invitations vous sont offertes par
CKAC 73
et
la presse

Complétez le coupon ci-dessous et faites-le parvenir à:

C'est dans les virages que je l'aime ma Peugeot.



Vous avez sans doute déjà vécu cette expérience. Celle qui laisse les jambes tremblantes pendant dix milles. Vous roulez vite. L'esprit ailleurs. Soudain un virage très serré que vous n'avez pas prévu. Il faut le prendre!

Avec Ma Peugeot 504, je sais où je vais. Toujours. Poids bien réparti, centre de gravité bas, barres anti-roulis à l'avant et à l'arrière empêchant la voiture de tanguer, direction à crémaillère que l'on sent bien...

j'attaque le virage. Et j'en sors en restant sur la route! Bien des voitures soi-disant sport ne peuvent en dire, et en faire autant! Pourtant, c'est ça la sécurité routière.

J'aime ma Peugeot.

Une mécanique intelligemment conçue, un profil dessiné par Pininfarina, un intérieur de voiture de luxe. Et sous son élégance, un moteur d'une robustesse insoupçonnable.

Essayez donc une Peugeot 504... pour voir.



PREMIERE KAMOURASKA

CKAC
1400, rue Metcalfe
Montréal (110), Que.

Nom

Adresse

Ville

Zone Tél.:

PEUGEOT 504
C'est une belle mécanique!

J'AIMERAIS ESSAYER LA PEUGEOT 504

Sedan Station wagon

Veuillez demander à votre représentant de me téléphoner pour prendre rendez-vous. J'aimerais faire un véritable essai de la 504, sans engagement de ma part.

Nom

Adresse

No de téléphone

POSTEZ CE COUPON A: PEUGEOT CANADA LTEE, 2550 ROUTE TRANS-CANADIENNE, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC

EATON

FeminoVA PLUS

Excitante... mystérieuse... imprévisible... une incitation à l'expression par les accessoires-mode!

FeminoVA PLUS, c'est VOUS! la femme aux multiples facettes. VOUS, qui choisirez les accessoires qui font le PLUS de FeminoVA!

INSPIRATION EATON



Cherchez votre amie FeminoVA PLUS dans votre journal de demain